LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2064

ABONNEMENT.

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$3.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 4 mars 1931 — No. 52

Les F-U. dans la politique fédérale et provinciale

Williams estime la sécession non opportune

Sommes-nous leurs pupilles

M. l'avocat Bonneau, de Gravelbourg, dont nous reproduisons aujourd'hui une lettre qu'il a écrite au *Star-Phoenix,* fait ressortir un point important dans la question du français à l'école. Les citoyens de langue française doivent être consultés sur une loi qui les concerne et ne concerne personne autre.

Les fermiers de la Saskatchewan insistent continuellement sur leur droit à exprimer leur opinion par voie de scrutin, relativement au marché du blé et autres questions agricoles; et ils demandent que la volonté des cultivateurs fasse loi, quand il s'agit de leur industrie. Personne, que nous sachons, n'a réfuté l'argument.

Mais ce qui est bon pour eux l'est aussi pour nous. Citoyens du Canada depuis des siècles, explorateurs et pionniers laboureurs de l'Ouest, il est dûr aux Canadiens français de se voir mis, dans leur patrie, sur le même pied que l'immigrant d'hier. Il lui est dûr que lui seul n'ait rien à dire sur des lois qui ne concernent que lui. Il lui est pénible de se voir spolier d'un droit acquis à l'aurore de notre histoire, et pour des motifs qui n'ont pas même une apparence de vérité.

Indépendamment de l'aspect catholique et français, nous croyons que M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, fait un faux pas en légiférant contre l'enseignement de notre langue. Ce n'est pas une union plus étroite entre les citoyens de notre province qui va en résulter, ni un progrès pédagogique. Sciemment ou non, M. Anderson achemine le pays vers le régime de la terreur communiste, non pas vers la fraternité qui suppose le respect des sentiments. Cet esprit de contrainte par la force se déploiera sur d'autres terrains, blessera d'autres groupes que le nôtre, peut-être des personnes chères à M. Anderson. La tyrannie une fois déchaînée opère des ravages plus étendus que ne le voulait son maître.

La langue française réveillera les échos de nos immenses territoires longtemps après la chute et la disparition du premier ministre actuel, et beaucoup d'aventures religieuses ou areligieuses auront terminé leur carrière que l'on entendra encore la voix argentine descendre des clochers catholiques pour consoler les âmes par l'espoir de la vie future.

M. Anderson fait tort aux Canadiens, mais ils survivront à l'épreuve. C'est à l'Angleterre et à son propre parti qu'il assène le plus mauvais coup. Il oublie que les Canadiens n'ont pas oublié M. Meighen

Lecteurs bénévoles

L'immense majorité de nos lecteurs ont compris et approuvé l'attitude du *Patriote* devant le mouvement sécessionniste. Nous voulons ici leur en exprimer notre vive reconnaissance et leur dire combien nous avons admiré leur calme durant l'agitation.

Quelle a été, quelle est encore la force du mouvement? Certains, comme le *Manchester Guardian,* estiment que ce n'est qu'un bluff lancé dans un but d'intimidation, pour donner l'alerte au gouvernement, l'épeurer afin d'en obtenir les concessions qu'exige la déplorable situation du cultivateur de l'Ouest. Mais qu'en fait la Prairie veut rester dans la confédération.

D'autres maintiennent que le projet ne manque pas de sérieux; parce que, disent-ils, il sera toujours impossible de concilier le protectionnisme nécessaire aux manufacturiers de l'Est avec le bas tarif réclamé par l'acheteur de machines agricoles.

Qui est au fond de tout cela? Le fait que l'agitation, — peut-être tramée ailleurs, — s'est déclenchée dans une de nos localités où se trouve, nous assure-t-on, une large population originaire des Etats-Unis, a fait courir bien des potins.

Voyez-vous, monsieur le rédacteur, nous disait récemment à notre bureau un brave homme, sur des renseignements qu'il prétend tenir confidentiellement de source digne de foi, voyez-vous, les Etats-Unis ont accès à l'Atlantique, au Pacifique, leurs navires atteignent l'Alaska. Si la République peut maintenant négocier, sans bruit, l'émancipation de nos plaines, elle saura ensuite nous allécher par de belles offres. Nous lui permettrons de construire des voies ferrées sur nos territoires dans la direction sud-nord, ce qui la mettra en con-

Suite à la page 2.

Le français à l'école

AU REDACTEUR DU "STAR-PHOENIX"

Qu'il n'y ait pas d'erreur, la population de langue française n'est pas dupe des protestations d'amitié qu'offre à son langage et à sa culture le premier ministre. Ni attache-t-elle la moindre importance aux soi-disant raisons pédagogiques qu'il amène pour abolir le cours primaire de français dans les écoles publiques. Nos gens savent pourquoi l'on médite de nouveaux empiètements sur notre droit ou privilège d'enseigner le français; et ceux qui poussent à la roue auraient de nous une mesure de respect, n'étaient la déception, l'hypocrisie et la petitesse de ce mouvement. C'est un autre coup de maladresse que vont tirer nos amateurs sportsmen gouvernementaux. Je ne dis pas qu'on frappe la population française sous prétexte de son opposition politique à ses ennemis avérés, mais vous pouvez facilement vous imaginer la joie qu'éprouvent beaucoup de gens de la Saskatchewan à la nouvelle que l'on va arracher à notre minorité encore un peu de français. C'est ce que savent les auteurs de l'amendement pédagogique. Peut-être ces derniers rient-ils sous cape entre eux. Que valent au premier ministre nos quelques voix, en face du gros de la population, dont les préjugés latents de race et de religion sont des facteurs qu'escompte le gouvernement. Inutile de signaler l'injustice de toute cette affaire. Tout ce que peuvent faire les personnes intelligentes et aux vues larges, est de se retirer pleins de honte et de consternation.

Le docteur Anderson a beau se mettre à couvert sous le rapport qu'a fait son fameux et impartial tribunal de deux inspecteurs (puis qu'il aime la protection d'une ombre) et derrière certains pédagogistes qui conviennent à son but, mais les Franco-Canadiens savent que son enquêteur français n'est pas plus représentatif des nôtres en cette province que s'il était un Hottentot (race africaine). Et il y aurait encore beaucoup à dire sur l'aspect pédagogique de cette nouvelle aventure.

Le charlatanisme politique ne cesse jamais. Sans doute, au congrès de Moose-Jaw, il se trouvait des commissaires, pauvres innocents et bien intentionnés, qui ont

Suite à la page 2

Ordinations

M. EMILE TOUCHET REÇOIT LE SOUS-DIACONAT ET LE DIACONAT

Samedi matin, à 8 heures, Sa Grandeur a officié à la chapelle de l'hôpital de la Sainte-Famille de Prince-Albert. Elle a conféré l'ordre du sous-diaconat à M. Emile Touchet. Mgr Desmarais, P. A., V. G., présidait aux cérémonies. Les RR. PP. Daigle, O. P., et Simard, O. M. I., remplissaient les fonctions de



diacre et sous-diacre. Les Frères Ange et Pierre servaient au choeur.

Assistaient à la cérémonie les RR. PP. Bruck, Tavernier et Valois, O. M. I., les religieuses de l'hôpital et de diverses autres communautés de la ville; des gardes-malades et des patients, ainsi que quelques autres citoyens de la ville.

Mardi matin, à 6 heures et demie, Sa Grandeur de nouveau officiait au Précieux-Sang en présence d'un assez grand nombre de fidèles et conférait le deuxième des ordres majeurs, le diaconat, à l'ordinand, M. Emile Touchet. Mgr Desmarais et le R. P. Daigle, O. P., assistaient le pontife.

La grandeur et l'exécution parfaite des cérémonies ont beaucoup impressionné l'assistance. Cet heureux événement de la sainte liturgie se présente si peu souvent aux yeux des catholiques!

Le pas, la prostration, les instructions préparatoires, la remise des vêtements, de l'épistolier, de l'évangeliaire, la présentation des vases sacrés, etc., sont autant de parties de l'office qui demeureront gravées dans la mémoire des assistants et qui, peut-être déposeront dans les jeunes âmes des germes de vocations sacerdotales, si rares dans les vastes plaines de l'Ouest.

Les Activités de l'A. C. F. C.

LE DOCTEUR DesROSIERS

Les lecteurs du *Patriote* ont sans doute lu le bel éloge funèbre que le R. P. Simard a consacré à feu le docteur Desrosiers.

L'Association catholique franco-canadienne s'associe de tout coeur à cet hommage si mérité rendu au défunt.

Le docteur Desrosiers n'assistait pas très souvent à nos congrès. Ses obligations comme médecin le lui interdisaient le plus souvent, mais les délégués de la convention de Saskatoon, en 1930, n'ont pas oublié la distinction avec laquelle il présida le banquet qui clôtura cette convention; et nous savons, nous, tout le travail qu'il s'était imposé pour en faire un succès.

Comme membre du Conseil de l'Instruction publique, il représenta dignement ses concitoyens, et comme médecin, il acquit une réputation qui fit honneur aux siens.

L'on peut dire qu'il fut le centre de la vie française à Saskatoon. Populaire dans tous les milieux, il s'affichait partout comme Canadien. Ses funérailles, les plus imposantes peut-être qu'on eût encore vues à Saskatoon, prouvent qu'il avait des amis dans tous les milieux.

Devant cette tombe ouverte si prématurément, nous nous inclinons bien bas, en offrant à la famille l'assurance de notre vive sympathie.

NOUVELLES

CHEZ-NOUS ET AILLEURS

Sir William Mulock loue les Canadiens français

On mande de Toronto que Sir William Mulcok, juge en chef de la Cour supérieure d'Ontario, au cours d'un récent dîner-causerie du club Rotary en l'honneur de l'Hon. juge Edouard Fabre Surveyer, a louangé les Canadiens français comme étant la plus grande sauvegarde contre la menace du communisme.

Au milieu des applaudissements des convives, nous rapporte le *Star* de Toronto, Sir William déclara: "Je considère le peuple canadien-français comme l'une des plus grandes sauvegardes du Canada aujourd'hui en envisageant la menace que le juge Surveyer vient de souligner il y a un instant, l'avancement des principes du socialisme.

"Il serait bon que le peuple de langue anglaise prenne une leçon du peuple canadien-français en se tenant ferme sur les principes de la loi comme la seule fondation durable pour l'avenir de la nation."

Le juge en chef adressa ensuite en français un message personnel au juge Surveyer. Il fit l'éloge de la langue française.

La conférence européenne du grain

Paris. — La conférence européenne du grain s'est terminée à Paris samedi dernier, 28 février, forcée d'admettre qu'il est impossible de régler la question sans le concours des contrées d'outre-mer. Les délégués tournent maintenant les yeux vers la conférence mondiale qui se tiendra à Rome, et à laquelle prendra part la Russie.

La Grande-Bretagne a refusé de sanctionner l'entente d'il y a quelques jours à propos de la disposition des grains des pays du Danube. On s'attend à ce que cette opposition se continue à cause du Canada et de l'Australie. Le jour de la clôture de la conférence, les délégués n'ont pu arriver à une décision sur le tarif préférentiel proposé pour les blés du Danube.

Vos guenilles et aussi vos vieilles pipes, s'il vous plaît!

Bien chers lecteurs du *Patriote,*

C'est un devoir, et c'est une joie de reconnaître publiquement la générosité avec laquelle on a répondu à mon appel en faveur de mes pauvres Indiens. J'ai reçu de belles et bonnes choses, plusieurs paquets venant de divers points des deux provinces.

La charité a été délicate, discrète, quelquefois même anonyme, ou bien s'excusant du "peu" que l'on pouvait donner, ou bien priant que l'on n'en dise rien: charité vraie que Dieu voit et récompensera. Et ici par le journal je voudrais dire ma gratitude à tous. Les dons que le missionnaire mendiant reçoit sont pour lui une consolante preuve de sympathie et un précieux encouragement, en même temps qu'ils mettent à sa disposition les moyens de gagner les coeurs et de faire du bien.

A Dieu dont nous recevons les bienfaits, nous disons: "Merci", et pour bien montrer notre misère et notre confiante gratitude nous Lui disons: "Encore." Me permettez-vous d'agir ainsi avec vous, chers amis? Oui, laissez-moi garder la main tendue vers vous et vous demander encore vos vieux habits et aussi vos vieilles pipes, car nos Indiens et nos Indiennes aiment encore mieux avoir une pipe à la bouche qu'une chemise sur le dos. Donnez-moi des guenilles et des vieilles pipes. Je reste pour la multiplication de vos mérites et pour le bien des Indiens

Le mendiant du bon Dieu,
Jos. PORTIER, O. M. I.
St. Anthony's School,
via Lloydminster, Sask.

LE BUDGET DE L'ARMEE FRANCAISE

Paris. — Le budget de l'armée française et de la Défense nationale sur terre, pour 1931-1932, a été approuvé par la Chambre des députés. Il est maintenant au sénat. Ce budget prévoit une dépense de $ 2660 000 000, dont $ 190 000 000 en France et le reste dans les colonies.

Mgr Marois, P. A., vicaire général honoraire de Régina

Nous apprenons de source officielle que Mgr Marois, P. A., vient d'être nommé vicaire général honoraire de Régina, en reconnaissance des services rendus au diocèse durant son terme d'office comme vicaire général de S. G. Mgr



Mathieu, de regrettée mémoire, et comme vicaire capitulaire pendant la vacance du siège; et aussi pour perpétuer les liens qui ont existé dans le passé entre Régina et Québec.

Mgr Marois, P. A., succède à feu M. le chanoine H.-A. Scott comme curé de Sainte-Foy. Il a récemment donné sa démission au poste de chapelain à Campbell-River (Colombie anglaise).

Le Patriote prie Mgr Marois d'accepter ses félicitations empressées.

UNE ENTREVUE AVEC ANDERSON

Nous apprenons de source très sûre qu'une délégation représentant l'Association Catholique Franco-Canadienne; l'Association des Commissaires d'Ecole et la Catholic School Trustees' Association doit rencontrer le premier-ministre durant les premiers jours de cette semaine.

Le but de l'entrevue est, comme bien on pense, de discuter avec M. Anderson les mesures annoncées par celui-ci durant son discours à Moose-Jaw.

Nous ignorons quels seront les délégués des différentes organisations, mais on nous dit que la délégation sera très représentative.

CONGRES DES FERMIERS

M. A.-J. MACAULEY, ELU PRESIDENT

Saskatoon. — "Un parti ayant la sécession parmi les articles de son programme n'obtiendrait pas dix pour cent des votes de la Saskatchewan", a dit au congrès fermier de Saskatoon, la semaine dernière, M. George H. Williams, qui se retire comme président de la section de cette province des Fermiers-Unis du Canada.

L'idée de sécession a donc été repoussée au congrès, qui a décidé que l'association, en tant que telle, formera un parti politique, dans le champ provincial et dans l'arène fédérale.

Le congrès a donné son assentiment aux cinq articles de la célèbre charte de liberté, qui réclame de larges secours du provincial et du fédéral. Mais il n'approuve pas la menace de sécession. M. Williams a dit que les Fermiers-Unis ont accepté tout de suite l'idée de la charte, mais il a ajouté: "Quelqu'un est venu y épingler la menace de sécession." Il avoue sympathiser avec l'innocence de certains supporteurs du séparatisme, mais il croit que les politiciens libéraux et conservateurs désirent ardemment qu'une pareille idée forme une planche du nouveau parti fermier de la province, parce que ce serait le bon moyen de l'étouffer dès sa naissance.

"Pour effectuer la sécession, il faut d'abord un gouvernement responsable qui y consente", a dit encore M. Williams. Et lorsqu'on lui a demandé s'il pense que sous un régime capitaliste les fermiers puissent obtenir des secours requis, il a répondu que si le Canada élit des députés appuyant les principes des Fermiers-Unis, la constitution ne s'opposera pas à ce que les fermiers obtiennent ce qu'ils veulent.

Le congrès a déclaré que si le coût de production n'est pas baissé, les fermiers ne peuvent pas continuer: le blé coûtant au producteur plus de la moitié plus qu'il ne le vend. Le tarif canadien exploite le fermier de l'Ouest au profit des financiers et des manufacturiers de l'Est.

Le bureau des directeurs qui prennent maintenant charge de l'association des Fermiers-Unis, a reçu l'ordre de tâcher de former avec ceux du Manitoba et de l'Alberta une organisation interprovinciale. Mais le but ultime est une asssociation nationale.

LE NOUVEAU PRESIDENT

M. Williams n'a pas voulu accepter un nouveau terme de présidence. On a donc élu M. A.-J. Macauley pour lui succéder. Ce dernier sera aussi le leader du parti politique, M. Williams refusant aussi cette charge et appuyant la nomination de M. Macauley.

La responsabilité de convoquer une conférence provinciale, laquelle fera fonction d'agence de coordination, repose sur les représentants U. F. C. à cette conférence qui se composera de deux membres de chaque comité, du membre ou candidat de chaque comté et de l'exécutif central des U. F. C.

LETTRES OUVERTES

Le programme des Fermiers-Unis

Monsieur le Rédacteur,

Il est possible que le programme adopté par la convention des Fermiers-Unis soit une surprise pour une certaine partie de la population, parce que ce programme est nettement socialiste et va beaucoup plus loin qu'on ne l'avait prévu. Mais à qui la faute?

Je ne l'approuve certes pas. Mais comme il est facile de comprendre l'état d'exaspération de ces milliers de fermiers qui s'en vont vers la ruine, alors que les gouvernements provinciaux et fédéral se contentent de parler sans agir.

Notre législature avait, ces jours-ci, une belle occasion de manifester sa sympathie et de donner un bel exemple dans la direction de ces économies qui sont prêchées aux fermiers d'un peu partout.

Il s'est trouvé un député pour penser que si l'on voulait réduire les taxes, il fallait de toute nécessité réduire les salaires. Il s'est trouvé un député pour comprendre que si le salaire que se font les fermiers n'est plus qu'un souvenir, il n'est que juste qu'un rajustement général soit accompli. L'on parle de réduire le coût de production: il faut pour ceci réduire les frais généraux des fermiers, et les taxes figurent pour un chiffre appréciable dans ces frais généraux.

Hélas! ce député ne fut point suivi; neuf autres, si je ne me trompe, se rangèrent à ses côtés. Tous les autres votèrent contre.

L'on parle d'économies aux fermiers; mais ceux qui nous gouvernent refusent d'en faire pour eux-mêmes.

Partout où le fermier a pu le faire, il a exigé cette baisse de salaire. Il en a même abusé, si l'on en juge par la façon déraisonnable avec laquelle on a baissé les salaires de nos institutrices, qui, sont pourtant aussi intéressantes et remplissent un rôle aussi utile que certains fonctionnaires du gouvernement qui gagnent bien davantage.

Evidemment, chez les employés du gouvernement aussi il faut user de discrétion. Quand un employé a un petit salaire de $ 100 par mois

Suite à la page 2

La lettre de M. Bonneau

Monsieur le Rédacteur,

La lettre de M. Bonneau, de Gravelbourg, sous le titre "French in the Schools", publiée dans le *Leader-Post* du 27 février dernier, à propos de la récente infraction de M. Anderson dans le domaine du français, tel qu'annoncé par le premier ministre lui-même à la dernière convention des commissaires d'écoles, tenue à Moose-Jaw, est au point, et mérite l'approbation de toutes les honnêtes gens, protestants comme catholiques. Oh! il en faudra bien d'autres pour dessiller les yeux de ces potentats frais émoulus, encore imprégnés de venin anticatholique fourni par la clique orangiste et distribué gratuitement par l'incomparable *Star* de Régina, à la dernière élection provinciale. Mais enfin, c'est en dénonçant publiquement, surtout dans la presse anglaise, ces chevaliers farouches de brigandisme — j'allais dire "*Bryant*isme" national, que nous parviendrons à les vaincre, ici comme en Ontario.

Ce n'est pas au moment où tous nos premiers hommes d'Etat canadiens, tant conservateurs que libéraux, reconnaissent de plus en plus l'utilité, voire la nécessité de connaître la langue française dans tous les pays civilisés, que je crains la disparition de cette langue qui fut la première parlée dans ce pays. Nos faux loyalistes se trompent. Tout au plus réussiront-ils à laisser à l'histoire une page stigmatisée de haine et de fanatisme, dernier vestige du régime d'Anderson qui heureusement ne durera pas 25 ans, celui-là.

Merci de votre hospitalité.

Sincèrement vôtre,

Jean DESHAYE,
Scout-Lake (Saskatchewan),
Le 2 mars 1931.

On refuse le bacon danois

Ottawa. — Le bacon danois et ses sous-produits ne sont pas acceptés en Canada, à cause de maladies de pieds et de bouche chez les porcs de ce pays. On excepte cependant les viandes cuites et sous produits également cuits.

Lecteurs bénévoles

(Suite de la page 1)

tact avec la Baie d'Hudson et tous les avantages qu'elle saura si bien en tirer. De là à l'annexion il n'y aura qu'un pas. Avons-nous la fierté du patriotisme canadien, ou allons-nous laisser une crise passagère nous américaniser et glisser dans les mains des millionnaires des Etats-Unis nos immenses ressources naturelles?

Ainsi parlait le brave homme, M. G. H. Williams, ex-président des Fermiers-Unis, voit dans l'idée sécessionniste une ruse des politiciens libéraux et conservateurs. Pas 10 pour cent de notre population votera pour le séparatisme, dit-il. Donc, à son avis, si le parti fermier met cette politique dans son programme, il est battu aux élections. C'est pourquoi M. Williams prévient son monde de ne pas donner dans le piège.

Dès le début, le *Patriote* s'est catégoriquement déclaré contre-sécessionniste. Nous savons, à la rédaction, combien souffrent nos cultivateurs, et nous espérons que le gouvernement réussira à les soulager. Mais il ne nous paraît pas qu'il soit à l'avantage des Franco-canadiens de l'Ouest de briser les liens confédératifs. Immédiatement les journaux et orateurs de notre race et de notre foi, tant dans l'Ouest que dans l'Est, ont adopté notre manière de voir.

Il nous a été impossible de publier toutes les nombreuses lettres qu'on nous a adressées sur ce sujet, d'autant plus qu'il y avait trop de répétitions. Certaines sont charmantes, flatteuses, courtoises. Nous en avons reçues qui désapprouvent, menacent, nous accusent d'inimitié au fermier. Nous n'avons pas à réfuter cette dernière imputation. Nos lecteurs savent trop bien que si le *Patriote* a bataillé pour quelqu'un, c'est pour le fermier. Quand une vérité est bien établie, soit par la révélation, soit par la science, soit par l'expérience, il serait insensé de ne pas y adhérer. Mais il n'était pas nécessaire, pour prouver notre dévouement aux cultivateurs, de nous lancer bride abattue dans un mouvement tout nouveau et dont la sagesse, de l'avis même de certains chefs fermiers, est au moins douteuse.

Le français à l'école

(*Suite de la première page*)

accepté comme très bonnes les raisons pédagogiques du premier ministre, pour abolir le français dans le premier grade. Beaucoup d'entre eux n'avaient jamais entendu un si grand mot, jusqu'à ce que l'ait lancé le ministre de l'Education, mais ils sont rentrés chez eux convaincus que la vraie raison d'amoindrir encore le français a été enfin trouvée. A propos, le ministre a dû remarquer que ses congrès de commissaires d'école sont maintenant moins bruyants. Je me demande s'il se souvient du temps où les commissaires de langue anglaise conspuaient ceux de langue française et allemande. C'était alors une manifestation de bonne citoyenneté de la Saskatchewan, sans doute. De plus, en passant, si l'on peut permettre un tant soit peu de français au premier grade, je m'aperçois que le premier ministre ne veut pas que ces autres commissaires se réunissent en congrès. Pourquoi ne pas édicter une loi là-dessus ? Ne pourrait-on pas suggérer que le gouvernement passe un autre amendement contraignant les commissaires de langue anglaise à autoriser la liberté de discussion au congrès. Ce serait une aide à la bonne citoyenneté. Mais le premier ministre a raison de dire qu'il suffit d'un congrès de commissaires. Les Allemands et les Français devraient y être et faire bataille. Les Anglais se fatigueraient bien de la querelle, ils finiraient par s'asseoir, traiter d'affaires et aplanir les difficultés.

Revenons au bluff pédagogique. La bonne pédagogie enseigne que pour les enfants anglais la langue d'instruction, au moins au premier grade, doit être l'anglais. La plupart des gens devraient en conclure que pour les enfants français, ce doit être le français. Mais non. Nous avons découvert un tribunal choisi, se composant de deux membres, dont l'un une espèce de Français, afin de lui donner un ton de responsabilité, nous impose une nouvelle conception pédagogique, d'après laquelle un enfant français doit apprendre d'abord l'anglais, parce qu'il ne comprend pas ce langage aussi bien que le français.

Mais, dit notre brillant procureur provincial, si la bonne pédagogie exige la pratique que vous suggérez pour le premier grade, la même règle devrait s'appliquer aux Allemands. Et il a raison, le malin. Mais, dit un autre ministre, qui maintenant parle moins ouvertement contre le français, où cela va-t-il nous mener ? Les Français ne sont pas aussi bons que nous, ils ne sont pas meilleurs que *les autres foreigners*. Eh ! bien, voilà au moins qui va plaire aux *autres foreigners*, et au nom d'une pédogogie de camouflage, un nouvel obstacle empêche les enfants de Français d'apprendre leur langue maternelle. En d'autres termes, la situation d'un Canadien français, dans la Saskatchewan, sera bientôt exactement au même niveau que celle d'un Doukhobor. C'est ce qui fera l'affaire de beaucoup de gens qu'ont éduqués les conservateurs durant la dernière élection provinciale.

Tout cela devrait être mis au clair, et ne pas être précipité avec une rapidité qui suinte les trucs politiques. Il y a peut-être des écoles, comme on l'insinue, où les Français restent indifférents au cours de français. Cela, dans les endroits où ils sont si peu nombreux qu'il leur est impossible d'avoir une institutrice bilingue, ou dans les endroits où l'institutrice ne connaît que le *Persian* French. Dans tous les cas, s'il y a des districts qui pour une raison ou une autre ne profitent pas de la loi actuelle, cela ne justifie pas les amendements proposés. On a dit que quelques districts seulement ont été parcourus par la merveilleuse et impartiale enquête.

En tout cas, la question concerne directement la population de langue française qui, donc, devrait être entendue : elle ne l'a pas été. Voilà un de ses griefs. On ne l'a pas entendue. Pourquoi ne pas laisser la question en suspens et donner aux intéressés l'opportunité de se faire entendre ? Peut-être découvriront-ils des experts en pédagogie qui aplatiront la pédagogie du *Frenchman* du premier ministre. Pourquoi ne pas être juste ? Pourquoi cette précipitation à passer pareille loi ? La province va se continuer. Je me demande si ce tribunal de deux juges a jamais entendu parler du rapport du docteur Merchant sur cette question, et qu'en fit le gouvernement de l'Ontario. Ne serait-il pas à notre avantage de nous en tenir au Canada, pour la solution de la difficulté, s'il y en a une, et non pas la chercher aux Etats-Unis ? Mais s'il faut des experts étrangers, pourquoi ne pas les prendre dans les pays qui peuvent nous être utiles, comme la Belgique ou la Suisse ?

Continuons. En ce qui concerne la loi actuelle sur l'enseignement du français, il y a 94 pour cent du peuple de la province qui ne peut avoir aucun grief. Ils n'ont pas à apprendre le français, à moins qu'ils ne le désirent. La loi n'est pas pour eux. Il n'est pas vrai, non plus, qu'elle ait été introduite avec l'arrivée de Mgr Mathieu. Elle date du vieux temps des Territoires et des pionniers de ce pays. Les Français n'ont jamais demandé, ils n'ont aucune intention de demander l'exclusion de l'anglais. Mais ils prétendent que dans cette province en immense majorité de langue anglaise, ils peuvent, avec l'anglais, apprendre le français, si on leur en donne une opportunité passable. Mais, c'est précisément cette opportunité que le gouvernement veut nous enlever. Le premier ministre estime que le français n'est pas pédagogiquement bon pour nous. Pouvez-vous imaginer, dit-il, quelque chose de plus pitoyable ou disgracieux qu'un petit garçon français de six ans, ne sachant pas un mot d'anglais après dix mois d'école ? Allez dire ça à un Moujik (paysan russe), il vous rira au nez. Mais si vous le dites aux commissaires d'école favoris de notre premier ministre, ils vous proclameront un génie. Supposez maintenant le même petit garçon qui, après sa première année d'instruction en français, sait les deux langues ; alors vous mettez en évidence ce qui s'accomplit à Gravelbourg, un des rares districts de langue française dans la province.

Bref, le gouvernement Anderson veut nous priver de la toute petite chance qui nous reste d'enseigner le français. Ce n'est pas en Alsace-Lorraine, l'an 1870 et par des ennemis que cela se passe, mais au Canada, par des soi-disant amis, consignataires de la Confédération.

Tout ce que nous pouvons espérer, c'est que le premier ministre et son gouvernement mettent de côté cet amendement inutile et choquant, au moins pour un temps suffisamment long pour permettre une enquête plus compréhensive.

Vous remerciant pour la publication de cette expression d'opinion, je vous prie de me croire...

S.-M. BONNEAU.

Gravelbourg.

LETTRE OUVERTE

(*Suite de la première page*)

et doit élever une famille, il n'en a certes pas trop, et personne ne songe à lui réduire cette maigre pitance ; mais il en est d'autres qui gagnent bien davantage et auxquels nos députés auraient pu enlever quelques cents dollars, tout en leur laissant encore un excellent revenu.

L'économie n'aurait peut-être pas été énorme, et nos taxes ne s'en seraient trouvées guère diminuées, mais ce geste en lui-même aurait été élégant de la part de nos législateurs et aurait servi d'encouragement à nos fermiers. Il aurait montré que nos gouvernants pensent à leurs administrés.

Mais voilà : les employés votent, il faut les ménager ; et les fermiers sont si bonasses.

UN FERMIER.

MORT DE Mme ALFRED NOEL

Sherbrooke. — Quelques familles des plus en vue de Sherbrooke viennent d'être cruellement éprouvées par la mort de Mme Alfred Noël, mère des docteurs J.-Emile et J.-O. Noël, de Sherbrooke, survenue à sa résidence de la rue du Conseil.

La défunte laisse outre son époux, M. Alfred Noël, treize enfants qui sont : M. l'abbé E.-A. Noël, curé de Notre-Dame des Bois ; le docteur J.-Emile Noël, de Sherbrooke ; M. J.-Oscar Noël, de Sherbrooke ; le docteur J.-Ovila, de Sherbrooke ; MM. Ulric Noël, d'Edmonton, Léonide Noël, de Windsor (Ontario), et Jean-Marie Noël, de Sherbrooke ; Mmes J.-A Marcotte (Alma), de cette ville, Louis Larson, de North-Battleford (Saskatchewan), Eva, de cette ville, Soeur Saint-Stanislas de Koska (Léontine) et Soeur Sainte-Anne d'Auray (Antoinette), du couvent de la Présentation de Saint-Hyacinthe, et Mme Armand Hamel (Jeanne), de Sherbrooke.

Mme Noël, qui était âgée de 71 ans et 9 mois, était une femme de bien avantageusement connue et elle avait consacré sa vie à élever sa nombreuse famille, dont treize vivent encore. Elle avait aussi prêté son concours à toutes les oeuvres de charité de Sherbrooke qui perdent une grande amie.

Tribune Libre

(Copié d'une lettre envoyée à M. le rédacteur de *La Presse* de Montréal.)

Monsieur,

Voudrez-vous bien permettre à un étranger, un *foreigner* de la Saskatchewan, de s'adresser aux Canadiens français de Québec par l'entremise de votre bon journal ? Nos provinces sont si éloignées l'une de l'autre, et nos ennemis communs sont si astucieux et si habiles à répandre chez vous des faussetés et des mensonges, qu'il doit être difficile aux Français de Québec d'apprendre le véritable état de choses dans la Saskatchewan. J'espère que les faits indéniables que je me propose de citer ouvriront l'oeil même aux aveugles volontaires, s'il y en a dans l'est.

L'an dernier, les conservateurs et leurs amis sont arrivés au pouvoir à Régina. Ils avaient eu tout l'appui des ennemis les plus acharnés des catholiques et des *foreigners*. Aussitôt, ils ont fait la guerre au crucifix et à la robe religieuse dans toutes nos écoles publiques catholiques. Ils ont aussi défendu l'enseignement du catéchisme en français et dans toute autre langue que l'anglais, même lorsque nos tants catholiques ne comprennent pas encore l'anglais.

Dans l'ouest, les prêtres catholiques ne portent plus guère la soutane ; seul le col romain les distingue des laïques. Eh bien, de par la nouvelle loi des conservateurs, le prêtre catholique ne peut pas porter même ce pauvre petit col romain, lorsqu'il va à l'école publique pour enseigner la religion aux enfants, quand bien même pas un seul enfant protestant ne fréquenterait cette école. Il ne peut pas non plus montrer le crucifix aux enfants catholiques pendant l'enseignement du catéchisme.

Lors de la dernière session du parlement, les conservateurs ont en outre déposé d'autres projets de loi tendant à rendre difficile, si pas impossible, l'établissement de nouvelles écoles séparées. Ils ont dû retirer tous ces projets, parce qu'ils étaient contraires à la Constitution du Canada. Mais s'ils avaient pu !...

Je ne sais quel effet ces lois tyranniques ont produit sur l'esprit des catholiques de Québec. Ici, la persécution a eu l'heureuxf effet de grouper pour leur défense les catholiques de toutes langues et de toutes races. Français, Allemands, Polonais, Ruthènes et autres se sont réunis en convention à Saskatoon, et ont formé l'association des commissaires d'école catholiques de la Saskatchewan. Auparavant, beaucoup d'entre eux faisaient partie de l'association des commissaires d'école de la Saskatchewan, association nettement anticatholique et chauvinement anglaise, comme le prouvent toutes leurs assemblées.

Cette dernière association tenait cette semaine, celle du 18 février, sa convention annuelle à Moose-Jaw. Le nombre des délégués était plutôt restreint, mais les fanatiques y étaient encore assez nombreux pour plaider l'abolition radicale des écoles séparées, et la suppression de tout enseignement religieux dans toutes les écoles et aussi le renvoi des deux catholiques attachés au conseil supérieur de l'éducation.

Le grand chef des conservateurs était là. Il a félicité les délégués.. Puis, il a lancé l'anathème contre l'association des commissaires d'école catholiques, proclamant que tout ce qui s'affilie à une autre association que la sienne n'est pas loyal à la province de la Saskatchewan !.. Donc, d'après lui, pas un catholique, pas un *foreigner* attaché à l'association catholique n'est loyal à son pays !.. Sotte parole de colère et de dépit à la vue des succès toujours croissants de l'association catholique. Ah ! s'il pouvait la détruire ! Mais elle est bâtie sur le roc de la persécution, et c'est lui-même qui l'a forcée à venir au jour.

Voici maintenant qui vous concerne plus particulièrement et exclusivement... Le grand chef des conservateurs de l'ouest se targue de maîtrise suprême en éducation, et il a décidé que l'étude de la langue française par les petits Français n'est nullement compatible avec l'étude de la langue anglaise. Donc, cet enseignement du français doit et va disparaître... Oh ! c'était minime, croyez-moi ; mais M. Anderson et ses amis ont découvert que cela nuisait à vos petits Canadiens, et ils s'en sont émus, car ils vous aiment tant !... Oui, oui, tout ce qu'ils font, c'est uniquement pour votre seul et plus grand bien !..

Autrefois, lorsque nous, les Canadiens-*foreigners*, nous nous apprêtions à quitter l'Europe, comme nous étions naturellement anxieux au sujet des moyens de pratiquer notre religion au Canada, et surtout au sujet des moyens de donner une éducation chrétienne aux enfants, nous interrogions nos prêtres, et ceux-ci nous disaient : "Allez sans crainte ! Il y a deux millions de Français au Canada, et ce sont de bons catholiques, et leurs prêtres sont parmi les meilleurs du monde entier. Ils verront à ce que vous puissiez élever vos enfants chrétiennement."

De plus, dans les brochures que le gouvernement canadien faisait distribuer dans toute l'Europe, s'étalaient des lettres écrites par des Canadiens français, même, si j'ai bonne souvenance, par des prêtres canadiens, des lettres qui proclamaient à tous les vents la grande liberté accordée au Canada par le *fair-play* anglais et protestant... Cela est vrai à Québec, mais ailleurs ?...

Aussitôt que les immigrants catholiques arrivaient à Winnipeg, ils apprenaient autre chose. Là, on les forçait et on les force encore à payer double taxe pour les écoles, tandis que les protestants n'en payent qu'une... Plus loin, dans la Saskatchewan, même situation ou à peu près : dans bien des places, ils devaient et doivent encore envoyer leurs enfants à des écoles publiques anticatholiques, comme le prouvent les paroles et les actes des commissaires de ces écoles que nous relations plus haut.

Ces belles écoles neutres et nationales, si chères à nos conservateurs de l'ouest, on peut aujourd'hui déjà les juger par leurs fruits. Le Manitoba vient d'introduire le mariage purement civil à cause du grand nombre de chrétiens d'hier qui aujourd'hui n'ont plus de religion. "Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?" L'école neutre et nationale a fait son oeuvre.

Voilà pour le passé et le présent; L'avenir dira le reste, car la persécution n'a fait que commencer. Québec est bien loin, et nos ennemis savent mentir. C'est pour cela que ces lignes sont écrites, afin que nos frères et protecteurs de l'Est lisent et comprennent.

UN ETRANGER.

Saskatchewan, le 22 février 1931.

Une Anglaise joue un rôle important

New-Delhi (Indes). — Mlle Madeleine Slade, fille de Sir Edmund Slade, qui a été durant de longues années commandant en chef des forces navales anglaises dans les Indes, joue un rôle effacé, mais vital, dans le drame des Indes.

Renonçant à tout plaisir et à tout confort, elle s'est lancée dans l'ascétisme et les mystères de la religion hindoue. Elle est devenue un ardent disciple de Mahatma Gandhi et sa confidente. Elle s'est plongée dans les eaux saintes du Gange, elle a coupé ses cheveux à la façon des moines, va pieds nus, a distribué son argent aux pauvres, ne porte que des habits bon marché. Son père l'a déshéritée.

Conversion.

— Il paraît que vous êtes devenu un fervent de la T. S. F. ?

— Oui ! depuis que... je suis rentré avec mon auto dans un poteau télégraphique !

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Une tournée pastorale dans le Keewatin

IMPRESSIONS D'UN JEUNE MISSIONNAIRE

S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., évêque de Bérénice et vicaire apostolique du Keewatin, le vaillant apôtre de la cause catholique parmi les peuplades sauvages, est rendue dans l'Est pour conférer avec les autorités du département des Affaires indiennes au sujet de ses écoles.

Tous se rappellent les dures épreuves du double incendie qui a rasé les écoles de Beauval et Cross-Lake. De si lourds sacrifices ont fait saigner le coeur de "l'homme de la prière", mais ils n'ont pas diminué l'ardeur de son enthousiasme ni refroidi son amour pour les pauvres Indiens.

Rien ne l'arrête lorsqu'il s'agit de ses ouailles.

A ce propos, nos lecteurs liront avec intérêt le compte rendu d'une tournée apostolique de Sa Grandeur dû à la plume du R. P. Feuvrier, et que nous publions ci-dessous.

En théorie, Le Pas est la résidence de Mgr Charlebois, Vicaire apostolique de Keewatin; en réalité, après un voyage obligatoire de deux mois dans l'Est, Monseigneur passe seulement une dizaine de jours dans sa ville épiscopale et repart le 18 juin pour visiter la partie Ouest de son immense vicariat. Le 19, au matin, nous sommes à Prince-Albert, c'est aujourd'hui la Fête-Dieu, nous descendons à l'évêché et nous avons le bonheur de dire la sainte messe, nous pouvons ainsi fêter dignement Notre-Seigneur, car la sainte messe, c'est tout.

De Prince-Albert un train "mixte" nous conduit jusqu'à Big-River, gare terminus. Sans tarder, nous nous rendons au quai pour partir dès ce soir pour Beauval. Mais où est donc amarré *notre bateau?*

Il y a là tout près un petit canot; serait-ce cela notre embarcation? Mais oui; l'auto s'arrête tout à côté, nos hommes saisissent nos bagages, les arrangent dans le canot et... il ne reste plus de place pour l'équipage et les passagers. Oh! on s'arrange; d'ailleurs il n'y a que deux passagers, Monseigneur Charlebois, le Vicaire apostolique du vicariat, et celui qui vous écrit ces lignes, abordant pour la première fois dans ces pays de mission! Les deux passagers s'installent au milieu; l'équipage ne comprend aussi que deux hommes l'un, Cyprien, se place à l'arrière, tout près du moteur à gazoline; l'autre, Isidore, pousse l'embarcation et saute sur l'avant du canot; le démarrage n'est pas plus compliqué que cela, et nous voilà partis.

Notre petit canot marche bonne allure; Big-River disparaît bien vite; c'est alors que j'eus vraiment l'impression d'être *en pays de mission;* il était tard, nous étions seuls, c'était la solitude complète, un simple canot nous servait d'embarcation sur cette rivière bordée de grands arbres; je me trouvais en ce moment comme transporté tout d'un coup dans ce pays vu seule en image, auquel je pensais depuis si longtemps. Oui, c'était bien cela, je me trouvais chez moi, Dieu soit béni! Pour ceux qui ont connu l'ancien système, ils se félicitent du progrès réalisé; Monseigneur me dit:

—"Autrefois il fallait faire tout cela à la rame, ce n'était pas si rapide".

Tard dans la soirée nous nous arrêtons pour *le premier campement.* Monseigneur se met à la besogne; Sa Grandeur connaît ce travail pour l'avoir pratiqué depuis de longues années.

Le lendemain à trois heures et demie nous sommes debout, nous disons nos messes sous la tente; les maringouins ne nous taquinent pas trop. Sans tarder nous reprenons nos places sur le canot. Jusqu'à neuf heures, tout est pour le mieux; mais à partir de ce moment notre marche se ralentit considérablment l'eau n'est plus assez profonde, il faut laisser le moteur et prendre la rame ou une grande perche. Il faut reconnaître que nos hommes sont vaillants, ils se prêtent joyeusement à ce travail, au lieu de se fâcher dans les endroits difficiles, ils en font une occasion de rire. Quant aux passagers, ils quittent alors tout simplement l'embarcation et suivent à *travers la forêt.* Pour un jeune, la promenade sera pleine de charme, pour Monseigneur, à son âge, c'est une autre affaire; il faut marcher en zigzag à travers les taillis, les branches et les arbres tombés par terre, souvent sur un terrain marécageux avec obligation de suivre tous les détours de la rivière par crainte de s'égarer. Nous avançons quand même. Le soir, de nouveau le campement et après quelques heures d'arrêt pour la nuit nous repartons frais et dispos.

Nous ne tardons pas à tomber dans la rivière Castor, là nous avons de l'eau en abondance, il faut entendre ronfler notre petit moteur à gazoline au milieu du grand silence de la forêt. Cependant cette journée ne devait pas avoir tout le charme que vous pouvez soupçonner, car aujourd'hui il pleut sans arrêter une minute. Monseigneur et moi n'avons qu'à nous tenir cachés au fond du canot, de temps en temps nous découvrons la tête pour voir si la pluie tombe toujours et respirer un peu librement, puis nous devons disparaître. Nous arrivons quand même le soir *à la mission de Beauval.*

Isidore annonce l'arrivée de Monseigneur par quelques coups de fusil, le signal est donné, on nous répond. En arrivant au débarcadère nous trouvons tous les gens de Beauval assemblés et les coups de fusil éclatent de tous côtés. on veut recevoir Monseigneur comme il faut: chacun veut saluer Monseigneur; je ne sais pas si un roi arrivant dans sa capitale a jamais eu pareille réception; je crois bien que Monseigneur oublie un peu les fatigues du voyage devant un accueil aussi affectueux, aussi empressé.

Les *exercices de la mission* commencent dès le lendemain ou plutôt le jour même, car il est minuit passé quand on va se reposer; Monseigneur chante la grand'messe et fait le premier sermon: pendant trois jours Monseigneur parlera longuement matin et soir à ces bons chrétiens, il instruit, redresse, encourage "en toute patience et doctrine" selon les paroles de saint Paul.

Beauval compte environ deux cents habitants, cette communauté est digne des communautés de la primitive Eglise; à part deux ou trois protestants venus d'ailleurs, tous sont de bons catholiques; je ne sais quelle paroisse de nos pays civilisés pourrait se flatter d'avoir une aussi belle assistance aux offices; malheureusement à Beauval aussi, il y a trois ans, un incendie fit de grosses ruines et anéantit de belles espérances tant pour Beauval que pour le vicariat. On connaît l'incendie récent de Cross-Lake; Monseigneur disait que la seule pensée de ces incendies lui fait mal au coeur.

Le mercredi matin avait lieu la cérémonie de la Confirmation. Monseigneur donne ses dernières instructions, fait ses dernières recommandations et dès le soir se rend *à l'Ile à la Crosse* à 35 milles plus loin malgré un vent violent qui soulève de grosses vagues; l'eau arrose copieusement les passagers, mais enfin la traversée se fait quand même; on craignait d'être obligé de camper le long du chemin.

Dès le lendemain matin commencent les exercices de la mission tels qu'ils ont eu lieu à Beauval. Faut-il vous dire ma joie d'assister à ces exercices; à l'Ile à la Crosse j'étais heureux d'essuyer le Saint Chrême sur le front de ces petits enfants; dans quelques années j'espère qu'il me sera donné de présenter aussi pour la Confirmation quelques enfants que Dieu aura formés par le moyen de mon ministère, de mes sueurs, de mes mains gelées, etc.

Je ne vous ai encore rien dit *du chant de ces chrétiens,* je puis dire qu'on est vite consolé des mélodies plus ou moins artistiques mais toutes mondaines, en entendant ces chants venus du coeur; on est heureux aussi de retrouver dans ces chants l'air de nos cantiques populaires.

En voyant la foi vivante de ces bons chrétiens, leur respect, leur affection pour leur évêque, pour leurs prêtres, j'étais en admiration; l'histoire de nos premiers missionnaires me revenait tout naturellement à la pensée; c'est par eux que Dieu a créé ces belles chrétientés, par leurs souffrances, leur privations sans nombre, leur vie héroïque, Monseigneur Grandin, dont on poursuit actuellement le procès de béatification, se trouvait justement à l'Ile à la Crosse lorsque, en 1858, il dut retourner en France pour y être consacré évêque par Monseigneur de Mazenod.

Monseigneur Charlebois n'a garde de négliger ce précieux héritage. Oublieux de lui-même, il est tout à la disposition de ses enfants; instructions, confessions, visites toute la journée: on ne sait quoi les plus admirer de la simplicité pleine de respect de ces chrétiens ou de la condescendance de Monseigneur qui se fait tout à tous; ce n'est pas avant dix ou douze heures et minuit que Monseigneur pourra songer à se reposer.

Voilà comment les choses se sont passées à Beauval et à l'Ile à la Crosse. En ce moment, Monseigneur continue de semer le bon grain de la parole divine avec les bénédictions du ciel.

A. Feuvrier, O.M.I.

x

Choses religieuses

MORT DE MGR DAURAY

Woonsocket (Rhode-Island). L'élément franco-américain du diocèse de Providence (Rhode-Island) a été jeté dans un deuil profond par la mort de Mgr Charles Dauray, survenue à Woonsocket le dimanche 22 février. Agé de près de 92 ans, le vénéré prélat, curé de la paroisse du Précieux-Sang, de Woonsocket, était le doyen du clergé de son diocèse.

Mgr Charles Dauray était l'aumônier général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, qui perd en lui un conseiller religieusement écouté.

Le 14 décembre 1930, à l'occasion du soixantième anniversaire d'ordination sacerdotale de Mgr Dauray, le Souverain Pontife Pie XI honora le vénérable prélat de la dignité de protonotaire apostolique *ad instar participandum.*

x

L'athéisme à l'Université de Toronto

Toronto. — La publication du journal de l'Université de Toronto, le *Varsity,* a été suspendue vendredi dernier par le conseil des étudiants. Cette mesure a été imposée à cause de certains *editorials* du journal déclarant que le *practical atheism* est enseigné dans l'université.

x

Contre la pubiicité le dimanche

Toronto. — Toute publicité compostes radiophoniques, les dimanches d'après une décision de la *Canadian Association of Broadcasters,* à sa réunion annuelle ici. On ne pourra que mentionner l'emploi et le genre de produits que vend le conférencier d'occasion ou celui sous les auspices duquel a lieu l'irradiation. On a cru devoir agir ainsi afin de faire observer les règles du dimanche. Il a été également décidé que les programmes d'irradiation, après 7 heures p.m., ne devaient pas consacrer plus de cinq pour cent du temps accordé à la radiodiffusion. Tout genre de publicité commerciale ou personnelle devra être éliminé complètement, dans l'opinion des membres de la société.

Le Saint-Père déclare que le pouvoir italien n'a pas conservé à Rome son caractère religieux.

x

Cité du Vatican. — Le pape Pie XI a reproché au gouvernement italien de n'avoir pu conserver à Rome l'atmosphère qui convient à un centre religieux, tel que requis par le premier article du Traité de Latran.

Il formula sa plainte pendant une allocution annuelle prononcée devant le clergé romain.

Le Souverain Pontife parla notamment du ton "immoral" de la presse, du caractère "offensif" des cinémas et des théâtres, et de la "profanation" du dimanche.

Au sujet de ce dernier point, le Pape dit : "Le mauvais exemple a ses sources dans les milieux élevés, chez les agences d'Etat et au coeur du gouvernement de Rome."

L'article premier du traité de Latran ne saurait être plus explicite, ajouta-t-il, mais aussi "il ne pouvait pas être plus dédaigné, et plus contradictoire en pratique."

L'assistance applaudit vivement ces paroles, mais le Saint-Père continua :

"Ce n'est pas ici une occasion d'applaudir, mes enfants, mais c'en est une pour pleurer, car c'est une chose bien triste, et rien ne saurait nous affliger plus profondément, ni plus amèrement."

Au sujet des cinémas, le Pape ajouta : "Tout le monde sait ce qu'ils représentent, et les vaudevilles qui y sont montrés sont aussi indécents et offensants pour la modestie des jeunes gens que des jeunes filles."

Et au sujet de la presse "immorale", le Pape termine en disant : "On ne saurait trop dire combien elle mérite ce reproche pour son immoralité qui est sacrilège au dernier point."

x

Apostolat de la prière et Ligue du Sacré-Coeur

Intention générale bénie par le Saint-Père pour le mois de mars : L'ACTION CATHOLIQUE.

Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu,* salue tous les fidèles du titre "d'associés au ministère sacerdotal." Quand donc Pie XI sollicitait, dans son encyclique *Ubi arcano,* le concours actif des laïques aux oeuvres d'apostolat, il ne parlait pas un langage inconnu dans l'Eglise. On sait par l'histoire, notamment par les épitres de saint Paul, que les Apôtres associent à leurs travaux d'évangélisation de nombreux "collaborateurs", "hommes et femmes, simples laïques, "dont les noms sont dans le livre de vie" (*Phil.* IV, 3). Plus tard, une fois l'Eglise bien établie, le clergé a pu se dispenser plus facilement de l'aide active des fidèles dans l'oeuvre du ministère pastoral proprement dit. Jamais toutefois on n'a cessé d'enseigner que tout chrétien en vertu de son baptême — "sacerdoce du laïc" (*S. Jérôme*). — se doit d'être dans le monde un "témoin du Christ.", de tenir haut le flambeau de sa foi et de faire rayonner le feu de sa charité. Toujours l'Eglise s'est glorifiée de posséder en son sein une phalange de ces laïques dont le zèle a souvent rivalisé avec celui du prêtre. A l'heure présente, les besoins de l'Eglise deviennent tels que le Pape a jugé à propos de stimuler en nous tous un renouveau de cet esprit d'apostolat qui caractérisait les premiers chrétiens. Il proclame que la collaboration des laïques à l'oeuvre pastorale est devenue absolument indispensable. Chacun, selon son rang, ses capacités, ses moyens, doit se dévouer, sous la direction et sous l'impulsion des prêtres et des évêques, à ce que l'on appelle "l'action catholique", ce qui veut dire, à l'apostolat religieux et social.

Intention missionnaire : les RÉGIONS SCANDINAVES.

x

Chez les Oblats de Marie Immaculée

STATISTIQUES

La Congrégation compte actuellement 1 863 évêques et prêtres, 880 clercs scolastiques, 749 frères convers, soit 3 492 Oblats profès. Il y a en outre 410 novices (dont 87 frères convers), 127 postulants et 2 136 junioristes.

Ces chiffres ne sont pas encore tout à fait définitifs.

Ils marquent un beau progrès de la famille : 3 902 en comptant les novices !

Il y a 942 scolastiques en comptant les Pères de dernière année (ils grossissent plus haut le chiffre des prêtres).

La congrégation a l'honneur de compter 3 archevêques et 15 évêques.

La province du Canada arrive au beau chiffre de 426 profès et 77 novices ; la province d'Allemagne doit parvenir à 425 profès et 40 novices, mais les derniers renseignements ne nous sont pas encore parvenus.

La province du nord de la France a 252 profès et 45 novices ; la deuxième des Etats-Unis, 220 profès et 19 novices ; le vicariat de Ceylan, 208 profès et 8 novices.

La province d'Allemagne forme dans ses quatre juniorats 472 junioristes (chiffre de mai) ; la Pologne, 280 ; le Canada, 255, et la deuxième des Etats-Unis, 213. Ces trois dernières provinces ont chacune deux juniorats.

Les vicariats d'Afrique ont 154 évêques et Pères, 6 clercs scolastiques, et 60 frères convers (220 profès), plus 10 novices.

L'Amérique compte 880 évêques et prêtres oblats, 361 clercs scolastiques et 293 frères convers (1 534 profès), plus 171 novices et 778 junioristes. L'Europe contient le reste, c'est-à-dire 666 Pères, 485 clercs scolastiques et 378 frères convers (1 529 profès), plus 221 novices et 1 358 junioristes.

Récapitulons en comptant les novices : Europe, 1 750 ; Amérique 1 705 ; Asie, 216 ; Afrique, 230.

Dernière heure : 1 874 prêtres et évêques ; 877 clercs scolastiques ; 741 frères convers ; 405 novices.

x

Une entente entre Gandhi et Lord Irwin

New-Delhi (Indes). — Mahatma Gandhi a eu une entrevue de deux heures avec Sir George Schuster, ministre indien des Finances. Aussitôt après, Gandhi s'est rendu au palais vice-royal. On croit que les pourparlers aboutiront à une entente qui fera cesser la campagne de désobéissance inaugurée il y a un an. D'après l'entente, les habitants des côtes de la mer pourront fabriquer et vendre du sel. Cette permission n'affectera pas le monopole de l'Angleterre, qui continuera à approvisionner la majeure partie des Indes.

x

Entre tire-laine.

— Pourquoi as-tu la main bandée, Tutur ?

— C'est aux courses : j'ai essayé de faire les poches à un type qui était représentant en pièges à rats.

(*The Passing Show.*)

Mon Ami Daniel

Par J.-B. COTE

Daniel MacFarland, de Saint-Cuthbert, province d'Alberta, était la parfaite personnification de la courtoisie, de l'affabilité et de l'urbanité. Seul représentant de l'élément anglo-protestant dans cette petite bourgade canadienne-française, il s'y était fait une situation très enviable. Il était d'une honnêteté méticuleuse et ses manières conciliantes et onctueuses avec ses concitoyens canadiens - français avaient fait naitre l'impression qu'il était animé d'une grande largeur de vues et absolument exempt de préjugés.

Cependant, en y réfléchissant un peu, on arrivait à la conclusion qu'il n'avait rien fait d'autre pour justifier ce titre que d'être constamment aimable, poli et souriant avec toute le monde, même avec le curé de l'endroit.

Sa vie privée n'était pas moins digne. Madame MacFarland était aussi une personne très aimable, et leurs deux enfants, Andrew et Madge, étaient des mieux stylés. Leurs voisins n'avaient que du bien à dire de cette digne famille, et personne n'aurait osé employer un langage vulgaire en leur présence. Le seul fait de prononcer le mot "hell" devant eux créait tout de suite une atmosphère de gêne et de malaise qui était surtout pénible pour ces braves gens quand leurs enfants étaient là.

Les Canadiens français de Saint-Cuthbert en étaient venus insensiblement à considérer les MacFarland comme des leurs. Ils contribuaient toujours généreusement de leur bourse et de leur temps à l'organisation de toutes les fêtes et démonstrations patriotiques et religieuses de la paroisse. C'étaient, encore une fois, des gens véritablement sans préjugés.

Une chose cependant les intriguait : c'est qu'après avoir passé quinze années *dans un entourage* exclusivement canadien-français et avoir entretenu des *rapports* de tous les jours avec eux, les MacFarland n'avaient pas trouvé moyen d'apprendre un seul mot de français. C'est à peine s'ils savaient dire *oui* et *non*. Pourtant ce n'était **pas manque d'aptitudes car MacFarland était un garçon très intelligent, très cultivé, qui avait fait de brillantes études et avait même conquis le degré de M. A. avec grande distinction á la fameuse université de Toronto, avant de venir se livrer à la culture dans l'Ouest.**

Ceux qui avaient des rapports plus intimes avec lui recevaient l'impression cependant que l'admiration qu'il semblait protesser pour les solides qualités de ses concitoyens canadiens-français, était quelque peu teintée d'une certaine pitié tolérante pour leur obscurantisme en matières religieuses et éducationnelles. D'après lui les Canadiens français auraient pu devenir une race remarquable et conquérir une forte influence sans le "handicap" de leurs croyances démodées que la science moderne était en train de saper. De plus, les nombreuses familles canadiennes-françaises étaient pour eux un sujet de scandale. Il fallait voir avec quelle touchante sollicitude Madame MacFarland' s'apitoyait sur le sort de ces pauvres mères de famille, esclaves de leurs maris sous ce rapport, et de quel branlement de tête significatif Dan blâmait l'égoïsme de ces derniers. C'était pour eux de l'immoralité, quoi...

"Cet attachement des Canadiens français aux vieux dogmes et aux vieilles formules, qui ont fait leur temps, disait-il discrètement à ses intimes, entravent leur évolution naturelle dans ce pays neuf qui a besoin de caractères virils." Il ne s'exprimait pas naturellement aussi ouvertement que cela devant tout le monde. Il y avait des nuances à observer et de nombreuses susceptibilités à ménager, cela se comprend, mais il savait y mettre habilement des formes et insinuer ces idées avec art là où il savait le terrain le mieux préparé pour les faire fructifier... "Les Canadiens français étaient de merveilleux défricheurs", disait-il encore, ils avaient un génie inventif inné, etc., mais ici il plaçait toujours un gros sous-entendu au sujet du rôle qu'ils auraient pu jouer dans l'Ouest avec une plus grande émancipation spirituelle. Leur aveugle servilité pour une religion vieillotte dont le chef *était si loin, si étranger aux conditions* et exigences modernes était vraiment regrettable. Leur coutume d'inculquer à leurs enfants la crainte perpétuelle d'un enfer imaginaire peuplé de monstres malfaisants évoluant dans un feu terrible était néfaste à leur formation virile et entravait leur initiative dans la vie et en faisait des hommes de caractères mous et sans énergie. Pour lui la Bible contenait trop de contradictions pour l'accepter littéralement. Ses dogmes étaient des métaphores que la science moderne rejetait et qui ne convenaient pas à la dignité d'hommes raisonnables. Non, ses enfants n'auraient jamais l'esprit torturé de théories aussi déprimantes et aussi absurdes. Quand leur intelligence se sera développée en toute liberté et qu'elle aura atteint son plein épanouissement, elle sera *alors en mesure de choisir* la croyance qui lui plaira, etc., etc.

(A suivre.)

POLITIQUE PROVINCIALE.

LA SESSION

Le bill du pool obligatoire devant la législature

Régina. — Vendredi dernier, 27 février, le bill du *Pool* obligatoire a été présenté à la législature et a été lu pour la première fois. C'est M. Jacob Benson, progressiste, député *de Last-Mountain, qui a fait* la motion.

Après les trois lectures réglementaires devant la Chambre, le bill devra être référé aux producteurs de grain et en obtenir une majorité *des deux tiers, avant qu'il devienne* loi par l'approbation du lieutenant gouverneur.

D'après le projet, une compagnie sera formée sous le nom de Coopérative du grain de la Saskatchewan (*Saskatchewan Grain Cooperative*), et aura charge de la *mise sur le marché de tout le grain* récolté dans la province. Elle sera *incorporée, aura les pouvoirs d'une* compagnie à charte et fonctionnera à peu près *comme le Pool actuel.* Ses pouvoirs seront très étendus ; *entre autres, elle aura le droit de* faire un commerce d'assurance et *de machines et outils agricoles.*

LE REFERENDUM

Le même jour, l'Hon. MacPherson, procureur provincial, présenta le bill prévoyant un referendum sur le *Pool* obligatoire. D'après ce dernier bill, auront droit de vote, pour décider si oui ou non le *Pool* obligatoire sera mis en vigueur, les personnes suivantes :

Tout fermier et sa *femme, celui* qui ayant vendu une terre reçoit comme *paiement des versements* partiels et échelonnés de la récolte, un propriétaire de terrain qui reçoit en loyer une partie de la récolte.

LA TENEUR DE L'ACTE

A part certaines exceptions, la Coopérative du grain de la Saskatchewan recevra, par ses agents, livraison de tout le grain de la province et le vendra au nom du propriétaire. La Coopérative sera une compagnie se composant de tous les producteurs de grain. Elle sera gouvernée par 16 directeurs, chacun représentant un district et élu par 10 délégués de ce district. Le président sera choisi par les directeurs et pris dans leurs rangs.

Le bill dit qu'un producteur est une personne qui cultive du grain, ou au nom de laquelle quelque autre cultive du grain. Dans le cas où une personne cultive au nom d'une autre à laquelle elle paie une quote part de la récolte, ces deux entrent dans la catégorie des producteurs.

CERTAINES PERMISSIONS DE VENTE

Il ne sera defendu à aucun producteur de vendre du grain de semence ni du *feed*, ni du grain de semence enregistré, ni de garder du grain pour son propre usage, comme semence ou nourriture pour sa famille ou ses animaux.

Le bureau de direction pourra aussi permettre certaines autres ventes, ou en retirer la permission.

Tout contrat de vente ou livraison de grain autre que d'après les termes de l'Acte, sera déclaré nul s'il n'est exécuté dans l'intervalle de dix jours après avoir été mis en vigueur. Cette dernière clause annulera les contrats de vente faits sous le régime du *Pool* actuel, tout aussi bien que les autres.

La nouvelle compagnie prendra charge de tout l'actif et de tout le passif du *Pool,* tel qu'il existe aujourd'hui.

Toute personne qui a de l'argent dans la réserve commerciale ou le fonds de déduction d'élévateur du *Pool* du blé ne pourra le retirer tant que les directeurs de la nouvelle compagnie estimeront ces sommes nécessaires au fonctionnement de l'association. Cette clause a pour but de protéger la compagnie contre toute réclamation de la part des signataires de contrat du *Pool* actuel, qui voudraient être remboursés immédiatement parce que l'ancienne organisation a cessé de fonctionner.

POUVOIRS DE LA COMPAGNIE

La compagnie jouira des pouvoirs des compagnies à charte, faire le commerce du grain et autres affaires y annexes, avoir des élévateurs et des moulins (bien que pour les moulins il lui faille l'autorisation des délégués), faire fonctionner un *pool* comme aujourd'hui, *avancer de l'argent et déduire les* dépenses de fonctionnement, ainsi que cela se pratique en ce moment. Elle pourra déduire 3 pour cent pour fonds de réserve, 1 pour cent pour achats d'élévateurs. Le *Pool* actuel déduit 2 pour cent pour ce dernier objet, mais on estime que 1 pour cent suffira. Aucune déduction ne sera faite pour couvrir les pertes de l'ancien *Pool.* Elle pourra aussi emprunter, donnant du blé comme garantie.

Le BUDGET DE 1931

Lundi dernier, le comité des subsides a voté la somme d'un million 345 450 dollars au département de la Santé publique, et de $ 704 480 au Bureau de la Protection de l'Enfance.

Le budget total de l'année 1931 s'élève à $ 29 688 275.

L'adoption des estimés du département de la Santé publique n'a presque pas soulevé de discussion. Le docteur Uhrich a tout de même demandé l'examen des dépenses de ce ministre ; cependant aucune réduction n'en a résulté.

Le budget n'a pas eu beaucoup d'opposition au comité des susides.

LE BILL DU REFERENDUM

Le même jour, la législature a été d'avis de différer la deuxième lecture du bill du referendum, se basant sur le fait qu'il ne serait pas sage de rendre ce bill effectif avant de connaître l'attitude de la Chambre relativement au *Marketing Act.*

L'OPINION DE McPHERSON

M. McPherson, procureur provincial, est d'avis que, étant donné la décision de la Cour suprême, le *Grain Marketing Act* n'était pas une une loi solide et que, sans une législation avantageuse d'Ottawa, est ou serait attaquable.

M. MrPherson fit ensuite l'historique de la législation relative à la vente, et montra que d'après l'Acte britannique de l'Amérique du Nord l'échange et le commerce étaient soumis à la juridiction du fédéral. Cependant il fit remarquer qu'un règlement permettait à la province de faire des lois contrôlant le commerce opéré dans ses frontières. Le *British Columbia Marketing Act* avait pour objectif le contrôle du commerce des fruits dans la province. Cependant, dit M. McPherson, on a passé cette législation dans le but d'améliorer la situation des producteurs. Il dit que le *Grain Marketing Act* était semblable et avait pour but d'améliorer les conditions des producteurs de grain dans la province.

VALIDITE DOUTEUSE

Le procureur général affirma que le jugement de la Cour suprême émet des principes applicables au proposé *Grain Marketing Act.* Le jugement jette des doutes sérieux sur la validité du bill. Pour assurer la validité de l'Acte, il recommande que l'on fasse des avances auprès du fédéral afin d'obtenir la permission au moyen d'une législation.

Jacob Benson (progressiste), de Last-Mountain, en proposant la deuxième lecture du *Grain Marketing Act,* demanda que ce dernier fût soumis à l'étude d'un comité choisi de cultivateurs. La suggestion fut acceptée.

x

LEGALITE DU POOL CENT POUR CENT...

Saskatoon. — Le referendum, ou plébiscite, à propos du *Pool cent pour cent,* sera retardé jusqu'à ce que l'on ait bien établi si la province a le pouvoir d'édicter cette loi. La décision des tribunaux que certaines provisions du *Marketing Act* de la Colombie anglaise sont *ultra vires,* a soulevé un doute sur la constitutionnalité de la loi projetée en Saskatchewan.

La législature a voté en faveur du referendum, mais, bien que les fermiers en congrès à Saskatoon aient demandé qu'il ait lieu le plus tôt possible, aucune date n'a été fixée.

x

La session se fermínerait cette semaine

Régina. — Une autre conjecture annonçant la fin prochaine de la présente session provinciale est la déclartion de M. Howard McConnell, trésorier provincial, à la Chambre, que la législature serait *peut-être proroguée jeudi prochain.*

Plusieurs conjectures ont été faites à ce sujet au cours de la semaine dernière. Tout laisse entendre que la session sera terminée au plus tard vendredi prochain.

x

MELI - MELO

Einstein accusé

Era D. Edwards poursuit le fameux savant allemand Albert Einstein, qu'il accuse de lui avoir volé ses idées sur la "relativité." Il prétend que Einstein a pigé dans un livre dont il est l'auteur. La théorie d'Edwards est "que toutes les activités constructives sont le résultat d'un rythme universel harmonisé."

x

"Mine perdue"

Lethbridge (Alberta). — La célèbre "mine perdue" de Leman a été redécouverte, croit-on. En 1870, un homme du nom de Leman découvrit avec l'aide d'amis indiens, à l'ouest de Nanton, une riche mine d'or blanc. A la suite de cette découverte, il retourna dans l'Idaho pour ramener sa famille dans l'Alberta, mais le chercheur d'or et sa femme ainsi que leurs enfants trouvèrent la mort au cours de leur voyage de retour, soit qu'ils se noyèrent, soit qu'ils furent tués par les Indiens. Depuis, les hommes blancs essayèrent vainement de retracer cette mine.

Et voilà que la nouvelle est parvenue ici que deux prospecteurs, après quinze années de patientes recherches, avaient découvert à *l'endroit désigné par la légende de* Leman de riches veines d'or et de platine. Déjà plus de cent claims ont été établis dans cette région et un géologue du gouvernement doit s'y rendre prochainement en avion pour contrôler la situation.

x

Au pôle Nord en sous-marin

M. Jean-Jules Verne, petit-fils de Jules Verne, l'auteur de "Vingt mille lieues sous les mers", et d'autres ouvrages qui enchantent les jeunes imaginations, qui accompagnera l'explorateur Wilkins dans l'expédition du sous-marin "Nautilus", sous le pôle Nord. M. J.-J. Verne, actuellement substitut à Rouen, a confiance dans cette expédition sous-marine, qui réalisera une des visions de son grand-père.

x

Byrd au pôle Sud

Albany (N.-Y.) — L'amiral Richard-E. Byrd, qui s'est rendu aux deux pôles en aéroplane, projette de faire une nouvelle expédition au pôle Sud, dans la *Petite Amérique,* en 1932. C'est ce qu'a annoncé, le 13, le lieutenant Thomas B. Mulroy mécanicien en chef durant la dernière expédition de Byrd au pôle antarctique.

x

Une brochure sur la Société des Nations

Ottawa. — Grâce à la générosité d'une compagnie d'assurance, la Ligue canadienne de la Société des Nations pourrra publier et faire circuler une brochure intitulée "Le Canada et la Société des Nations." C'est l'histoire de la participation du Canada à l'oeuvre de la Société des Nations depuis la conférence de la paix jusqu'à la onzième conférence, la dernière.

x

Farine en France

Paris. — L'emploi de farine produite par des procédés chimiques pour la fabrication du pain, qui a permis à la France de diminuer ses importations de blé du Canada, a été condamné le 13 officiellement en France.

Le Conseil supérieur d'hygiène, ainsi que l'Académie de médecine, a déclaré que le pain fait de cette farine ruine la santé de la nation.

En même temps, la Fédération des Boulangers provinciaux a publié un manifeste demandant que les minoteries cessent de fournir de cette farine aux boulangers.

Il va en résulter pour les minotiers de la France l'obligation d'importer en plus grande quantité du blé du Manitoba.

x

Observatoire au Mont Pélé

Paris. — Le gouvernement français a voté des crédits pour la construction d'un observatoire sur le bord du cratère du mont Pélé. Cette montagne, volcan de la Martinique, fit éruption en 1902 et détruisit la ville de Saint-Pierre. L'observatoire *sera consacré à l'étude* des volcans et aux caractères physiques de la surface du globe. C'est l'Académie des Sciences qui a choisi l'emplacement.

x

Discrétion.

La maman. — As-tu dit au bon Dieu, dans ta prière, combien tu avais été méchante aujourd'hui.

Louisette. — Non, maman, j'ai pensé qu'il valait beaucoup mieux que ça reste entre nous !

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

DIVERS

AUTOMOBILES A VENDRE A SACRIFICE: — 1 Marmon, Victoria coupe. 1 Hudson Six, modèle de l'automne 1929, comme neuf. Pour informations s'adresser à boîte J. L. G., Le Patriote de l'Ouest. 51-?-C

BONNE CUISINIERE Belge, très capable pour tout ouvrage de couture demande place dans grande maison catholique, écrire à Mme Vve Leferre, boîte 203. O., Gravelbourg. 50-52-P.

MENAGE BELGE avec garçon 18 ans, travailleur raisonnable demande place sur ferme ensemble ou séparés, libre de suite. Pour renseignements s'adresser à Henri Gevaert, Routledge, Man. 52-4-P.

A VENDRE Giant flax feed, provenant semence importée d'Argentine, germination 98 p.c., le lin a une graine plus grosse et peut produire 25 à 35 minots par acre. S'adresser, Gabriel du Mérac, Montmartre, Saskatchewan. 52-P.

ECONOMIE ET PLACEMENTS v.s. GASPILLAGE

Brochure à 10 sous l'exemplaire, $1.00 pour 12 exemplaires. Frais de poste en plus. S'adresser à l'auteur. Abbé O. BELANGER, curé, Pointe-au-Chêne, P. Q. 52-1-P

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien. 12 variétés. TABAC haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.

Liste de prix et échantillons 1-20 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: **J. J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué.** 44-?-C.

L'Encyclique "Casti Connubii" SUR LE MARIAGE

LES SUITES FUNESTES DES DIVORCES

Tous les arguments que l'on a coutume d'apporter pour établir l'indissolubilité de l'union conjugale et que nous avons indiqués plus haut, ont manifestement la même valeur pour exclure non seulement la nécessité du divorce, mais n'importe quelle faculté de l'admettre : à tous les avantages que l'on peut énumérer en faveur de la première, correspondent autant de dommages de l'autre côté, dommages très pernicieux tant pour les individus que pour la société humaine tout entière.

Et, pour revenir aux enseignements de Notre prédécesseur, il est à peine nécessaire de dire qu'autant l'indissolubilité conjugale comporte de biens, aussi abondante est la moisson de maux que recèlent les divorces. D'un côté, en effet, avec le lien intact, nous voyons les mariages tranquilles et en sécurité ; de l'autre, la perspective d'une séparation prochaine, le péril même d'un divorce éventuel rendent précaire l'union conjugale ; ils y introduisent en tout cas, des soupçons pleins d'anxiété. D'un côté, la bienveillance mutuelle, et la communauté des biens merveilleusement affermies, de l'autre, misérablement affaiblie par la possibilité même de la séparation. D'un côté, de très opportunes garanties pour la chaste fidélité conjugale ; de l'autre, de pernicieuses excitations offertes à l'infidélité. D'un côté, la venue des enfants, leur protection leur éducation efficacement protégées, de l'autre, sujettes aux plus graves dommages. D'un côté, la porte étroitement fermée aux discordes entre les familles et entre les proches ; de l'autre, les occasions qui s'en multiplient. D'un côté, les semences de discordes, plus facilement étouffées ; de l'autre, jetées plus largement et plus abondamment. *D'un côté surtout, la dignité* et la fonction de la femme, aussi bien dans la société civile que dans la société domestique, heureusement restaurées et remises en honneur ; de l'autre, indignement humiliées, car les épouses en courent alors le péril "après avoir servi à assouvir la volupté de leurs *maris, d'être considérées comme* abandonnées" (*Léon XIII, Lett. Encycl. "Arcanum*, 10 feb. 1880).

Et parce que, pour conclure par ces très graves paroles de Léon XIII, "rien n'est si puissant que la corruption des moeurs, pour perdre les familles et pour ruiner la force des Etats, il est facile d'apercevoir que les divorces représentent le plus funeste des dommages pour la prospérité des familles et des Etats, car ils naissent de la dépravation des moeurs publiques et, l'expérience en fait foi, ils ouvrent la route et la porte aux habitudes les plus vicieuses de la vie privée et de la vie publique. Et il deviendra évident que ces maux sont plus graves encore, si l'on considère qu'aucun frein ne réussira à maintenir dans des limites certaines, ou prévues d'avance, l'usage des divorces. La force des exemples est bien grande, celle des appétits plus grande encore ; leurs excitations auront forcément ce résultat que le désir morbide du divorce se communiquant de proche en proche gagnera de plus en plus leurs âmes ; telle une maladie qui se répand par contagion ; tel un fleuve qui, franchissant ses digues, inonde tout" (*Lett. Encycl. Arcanum*, 10 feb. 1880).

C'est pourquoi, comme on le lit dans cette même Encyclique, "si les choses ne changent pas, les familles et la société humaine devront craindre sans cesse de tomber misérablement dans le trouble et le *bouleversement universel*" (*Arcanum*, 10 feb. 1880). A quel point se sont vérifiées ces prévi*sions formulées il y a cinquante* ans, on en a la preuve dans la cor*ruption qui grandit de jour en jour* et dans la dépravation inouïe de *la famille dans les régions* où le communisme domine sans conteste.

Comment restaurer la sainteté du mariage

Jusqu'à présent, Vénérables Frères, Nous avons admiré avec respect ce que la sagesse du Créateur et Rédempteur du genre humain a établi au sujet du mariage, et en même temps Nous avons déploré que le dessein si pieux de la Bonté divine soit maintenant de tous côtés rendu vain et foulé aux pieds par les passions, les erreurs et les vices des hommes. Il est donc indiqué que Nous Nous appliquions, avec une sollicitude paternelle à la recherche de remèdes opportuns, pour éliminer les abus si pernicieux que Nous avons énumérés et pour rétablir partout le respect dû au mariage.

Pour cela, il est d'abord utile de rappeler cette vérité tout à fait certaine, qui est capitale dans la saine philosophie et même en théologie : à savoir, que tout ce qui a dévié de l'ordre normal ne peut être ramené en son état primitif et conforme à sa nature qu'en revenant à la pensée divine qui est (comme l'enseigne le Docteur angélique), le modèle de toute rectitude. C'est pourquoi notre prédécesseur, de sainte mémoire, Léon XIII, insistait avec raison contre les naturalistes, par ces paroles d'une extrême importance : "C'est une loi de la divine Providence — et Nous pouvons en faire l'expérience — que ce qui a été institué par Dieu et par la nature est d'autant plus utile et salutaire qu'il reste davantage en son état premier, intégralement et sans changement. Tant il est vrai que le Dieu créateur de toutes choses a bien vu ce qui convenait à l'établissement et à la conservation de ses oeuvres, et qu'il les a toutes ordonnées par sa volonté et son esprit, de manière à ce que chacune d'elle atteigne convenablement sa fin. Mais si la témérité ou la malignité humaine veut modifier et troubler l'ordre si providentiellement établi, alors les plus sages et les plus utiles prescriptions elles-mêmes commencent à être nuisibles, ou cessent d'être utiles, soit qu'elles aient perdu, par ce changement, le moyen de rendre service, soit que Dieu lui-même préfère infliger ce châtiment à l'orgueil et à l'audace des hommes (*Encycl. Arcanum*, 10 feb. 1880).

Il faut donc, pour rétablir l'ordre normal au sujet du mariage, que tous méditent la pensée divine à ce sujet et s'efforcent de s'y conformer.

Par la pratique de la vie chrétienne et la fréquentation des sacrements

Mais comme à cette tâche s'oppose surtout la force de la concupiscence rebelle, qui est certes la cause principale des fautes commises contre les saintes lois du mariage, et comme l'homme ne peut avoir la maîtrise de ses passions, s'il ne se soumet lui-même à Dieu, c'est à cela qu'il faudra s'appliquer d'abord selon l'ordre divinement établi. En effet, c'est une loi constante que quiconque se soumet à Dieu a la joie, la *grâce divine* aidant, de pouvoir dominer ses passions et sa concupiscence ; et quiconque, au contraire, se révolte contre Dieu subit avec peine la violence du combat *que ses passions* déchaînent en lui. Il est sage qu'il en soit ainsi ; saint Augustin le déclare en ces termes : "Il convient que ce qui est inférieur soit soumis à ce qui est supérieur, et qu'ainsi celui qui veut s'assujettir ce qui lui est inférieur se soumette lui-même à ce qui lui est supérieur. Reconnais l'ordre, cherche la paix ! Toi soumis à Dieu, la chair soumise à toi. Quoi de plus juste ? Quoi de plus beau ? Toi soumis à ce qui est plus grand, ce qui est plus petit soumis à toi. Sers donc, toi, Celui qui t'a fait, pour que te serve ce qui a été fait pour toi. Nous n'admetton spas que l'on bouleverse cet ordre et qu'on le change ainsi ; A toi la chair, et toi à Dieu, mais celui-ci : Toi à Dieu et la chair à *toi*. Car si tu méprises "le toi soumis à Dieu", tu n'obtiendras jamais "la chair soumise à toi." Toi qui n'obéis pas à Dieu, tu es torturé par un esclave." (*August. Enarr. in Ps. CXLIII.*)

Le bienheureux Docteur des nations lui-même rend témoignage, sous le souffle de l'Esprit-Saint, à cet ordre établi par la sagesse divine ; après avoir parlé des sages de l'antiquité, qui ont refusé d'adorer et de respecter le Créateur de toutes choses connu et découvert par eux, "c'est pourquoi, dit-il, Dieu les abandonna aux désirs de leurs coeurs, à l'impureté, pour qu'ils accablent d'outrages leurs propres corps", et encore : "C'est pourquoi Dieu les a livrés aux passions honteuses" (*Rom. I*, 24). "Dieu (en effet) résiste aux orgueilleux et donne la grâce aux humbles" (*Jac. IV*, 6), sans laquelle comme l'enseigne le même Docteur des nations, l'homme ne peut pas dominer la concupiscence rebelle (Cf. *Rom.* vii-viii).

Puisque donc les passions indomptées ne pourront jamais être tempérées comme il le faut si l'âme elle-même ne rend d'abord à son Créateur l'humble hommage de la piété et du respect, il est d'abord et par-dessus tout nécessaire qu'une profonde et véritable piété envers Dieu pénètre tout entiers ceux qui se lient par le lien sacré du mariage, piété qui donne sa forme à toute leur vie, qui emplisse leur esprit et leur volonté du plus profond respect envers la souveraine majesté de Dieu.

Ils font donc très bien et ils agissent conformément au plus pur esprit chrétien, ces pasteurs d'âmes qui exhortent les époux à ne pas s'écarter de la loi divine dans le mariage, à y rester surtout fidèles à la pratique de la piété et de la religion, à s'abandonner complètement à Dieu, à implorer avec assiduité son secours, à fréquenter les sacrements, à entretenir et à développer en eux-mêmes des dispositions de dévotion profonde envers Dieu.

Au contraire, ils se trompent grandement, ceux qui, dédaignant ou négligeant les moyens qui dépassent la nature, pensent, par la pratique et les découvertes des sciences naturelles (à savoir de la biologie, de la science de la transmission de l'hérédité et autres choses semblables) pouvoir amener les hommes à mettre des freins aux désirs de la chair. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille faire peu de cas des moyens naturels qui ne sont pas déshonnêtes, car il n'y a qu'un seul auteur de la nature et de la grâce, Dieu, qui a disposé les biens de ces deux ordres pour le service et l'utilité des hommes. Les fidèles peuvent donc et doivent s'aider aussi des moyens naturels. Mais c'est se tromper que de croire ces moyens suffisants pour établir la chasteté de l'alliance conjugale, ou de penser qu'ils ont une plus grande vertu que le secours de la grâce surnaturelle.

Par l'obéissance aux directions et prescriptions de l'église

Cette conformation du mariage et des moeurs aux lois divines, sans laquelle une restauration du mariage ne peut pas être efficace, suppose que tous peuvent discerner, aisément avec une certitude ferme et sans erreur quelles sont ces lois. Or, il n'est personne qui ne voie à combien d'illusions on donnerait accès, et combien d'erreurs se mêleraient à la vérité si cela était laissé à la découverte de chacun, à la seule lumière de la raison, ou si c'était recherché à l'aide d'une intnerprétation privée de la vérité révélée. Si cette considération vaut pour beaucoup d'autres vérités de l'ordre moral, pourtant, il faut y prêter une attention particulière en ce qui concerne le mariage, où le plaisir sensible peut facilement envahir la fragile nature humaine, la tromper et la séduire. Et cela, d'autant plus que l'observation de la loi divine exige des conjoints des sacrifices parfois difficiles et prolongés, auxquels, l'expérience le prouve, un homme faible oppose autant d'arguments pour se justifier de ne pas observer la loi.

Aussi, pour que ce ne soit pas une fiction ou une corruption quelconque, mais une connaissance véritable et authentique de la loi divine qui éclaire les esprits et dirige les moeurs des hommes, il est nécessaire qu'à la dévotion envers Dieu et au désir de le servir s'ajoute une filiale et humble obéissance envers l'Eglise. En effet, c'est le Christ Notre-Seigneur qui a lui-même établi l'Eglise maîtresse de vérité, même en ce qui regarde la conduite et l'ordre des moeurs, bien qu'en cette matière beaucoup de choses ne soient pas, par elles-mêmes, inaccessibles à la raison humaine. Car, de même que Dieu, pour les vérités naturelles de la religion et des moeurs, a ajouté la révélation à la lumière de la raison, afin que ce qui est exact et vrai "puisse être connu, même dans la condition présente du genre humain, par tous aisément, avec une certitude ferme et sans mélange d'erreur" (*Conc. Vat.* sess. III, c. II), ainsi, il a établi dans le même but, l'Eglise comme gardienne et maîtresse de toute la vérité, tant de la religion que des moeurs. Que les fidèles lui obéissent donc pour garder leur esprit de l'erreur et leurs moeurs de la corruption et qu'ils lui soumettent leur esprit et leur âme. Et pour ne pas se priver eux-mêmes d'un secours accordé par Dieu avec une si grande bonté, ils doivent montrer cette obéissance non seulement envers les définitions plus solennelles de l'Eglise, mais aussi dans la mesure qui convient envers les autres Constitutions et Décrets qui proscrivent ou condamnent certaines opinions comme dangereuses ou mauvaises (Cf. *Conc. Vat.* sess. III, c. iv ; *Cod. jur. can.* c. 1 324).

Que les fidèles se gardent donc, même dans les questions douteuses qui se répandent de nos jours au sujet du mariage, d'une indépendance exagérée de leur propre jugement et d'une fausse "autonomie" de la raison humaine. Il répugne, en effet, à tout véritable chrétien de se fier si orgueilleusement à son propre esprit au point de ne vouloir donner son assentiment qu'à sa personnelle expérience des choses et de regarder l'Eglise, envoyée par Dieu pour enseigner et régir tous les peuples, comme ignorant l'état des choses et leurs aspects actuels ou même de n'accorder l'assentiment et l'obéissance que lorsque l'Eglise l'ordonne par des définitions plus solennelles, comme si ses autres définitions pouvaient être présumées fausses ou ne fournissaient pas de suffisants motifs de vérité et de convenance.

Au contraire, c'est le propre des vrais chrétiens, savants ou non, de se laisser gouverner et conduire, en tout ce qui concerne la foi et les moeurs, par la sainte Eglise de Dieu, par son suprême Pasteur, le Pontife romain, qui est lui-même régi par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

par l'instruction donnée aux fidèles

Etant donné que, pour que l'universelle et permanente institution du mariage ait son plein effet, il faut tout ramener à la loi et aux prescriptions divines, il est souverainement important que les fidèles soient bien instruits du mariage par un enseignement oral ou écrit, non point une fois en passant ni à la légère, mais fréquemment et solidement, au moyen d'arguments à la fois clairs et profonds, afin que ces vérités traversent l'esprit de part en part et pénètrent jusqu'au fond des coeurs. Qu'ils sachent et qu'ils considèrent souvent quelle sagesse, quelle sainteté, quelle bonté envers les hommes Dieu a montrées, soit en instituant le mariage, soit en le garantissant par de saintes lois, et plus encore en l'élevant d'une façon merveilleuse à la dignité de sacrement, par quoi une source si abondante de grâces est ouverte aux époux chrétiens, qui peuvent ainsi, en toute chasteté et fidélité, obtenir les hautes fins du mariage, pour le bien et le salut non seulement d'eux-mêmes et de leurs enfants, mais de la société civile et du genre humain.

Or, si des auteurs modernes se vouent tout entiers à la destruction du mariage, pervertissant les esprits par leurs discours, leurs livres et leurs brochures et par toutes sortes de procédés, corrompant les coeurs, ridiculisant la chasteté matrimoniale, couvrant de fleurs les vices les plus honteux, vous devez avec d'autant plus d'énergie, Vénérables Frères, vous que "l'Esprit-Saint a placés comme évêques pour régir l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise au prix de son sang" (*Act.* XX, 28), faire tout votre possible pour que (par vous-mêmes et par les prêtres qui vous sont adjoints, comme aussi par ces laïques d'élite unis à la hiérarchie dans l'exercice de l'apostolat et formant l'Action catholique, que Nous souhaitons et recommandons si vivement), tout soit mis en oeuvre afin d'opposer la vérité à l'erreur, la splendeur de la chasteté à la noirceur du vice, la liberté des enfants de Dieu (*Joan.* viii, 32. *Gal.* v, 13), à l'esclavage des passions, la pérennité de l'amour conjugal et du serment sacramentel inviolé jusqu'au bout à la honteuse facilité des divorces.

(à suivre)

: : AGRICULTURE - - ELEVAGE : :

Notes Agricoles

Le compte annuel des poussins

C'est en février que commence l'une des plus grandes industries canadiennes de la saison : la production des poussins d'un jour. Un comité d'experts du Ministère fédéral de l'Agriculture qui s'est réuni dernièrement, estime que pour maintenir l'effectif actuel des basses-cours canadiennes, qui est de plus de cinquante millions de volailles, il faudra une provision de quatre-vingt millions de poussins d'un jour. L'expérience nous apprend que 30 pour cent de cet immense total ne survivent pas aux trois premières semaines de leur existence, 25 pour cent sont victimes de la maladie, tandis que cinq pour cent deviennent la proie des animaux sauvages ou meurent d'autres causes. Si les poussins sont évalués à $ 25 le cent, ceci représente une perte de plus de six millions de dollars.

x

On vient en aide à l'éleveur de chevaux

L'Hon. Robert Weir, *ministre* fédéral de l'Agriculture, vient d'annoncer que des expositions de printemps *pour les étalons de l'/uage* seront tenues aux cinq endroits des provinces des Prairies où l'on organise des expositions d'hiver. On offre à chacune de ces expositions des prix en argent se montant à $1 500. Ceux *qui s'intéressent* aux travaux des cercles auront une excellente occasion de voir les meilleurs chevaux de leurs provinces respectives, tout *en* dépensant un minimum de temps et *d'argent*. Les expositions fourniront également une indication de la demande et de l'intérêt du public.

x

LA CULTURE DU ROSIER

Les fleurs, les jardins et le brillant soleil du printemps seront bientôt de retour et le jardinier amateur ne saurait mieux faire que de se procurer un exemplaire du bulletin "Rosiers rustiques : leur culture au Canada", préparé par l'horticulteur du Dominion, M. W.-T. Macoun, et Miss Isabella Preston, spécialiste en horticulture ornementale. Ce bulletin est un traité complet très utile de la culturedu rosier dans les conditions canadiennes et c'est l'une des nombreuses publications fournies gratuitement aux Canadiens par l'intermédiaire du Bureau des publications du Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

x

Achetons du blé d'Inde de l'Ontario

Pour la première fois depuis bien des années, les planteurs de blé d'Inde pourront se procurer de la semence de blé d'Inde de l'Ontario à partir du 17 février 1931. Un avis à cet effet vient d'être publié par la division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture. Une excellente récolte de blé d'Inde dans le sud-ouest de l'Ontario permettra d'obtenir une superbe provision des variétés régulières reconnues, à des prix raisonnables.

x

Le système d'approbation des couvoirs se développe

Dans sa troisième année de fonctionnement, le système d'approbation des couvoirs du Ministère fédéral de l'Agriculture accuse un progrès dans le nombre de couvoirs commerciaux entrés sous ce système. Il y avait en 1929, 18 couvoirs entrés sous l'approbation et en 1930 le nombre était de 48. Le total cette année est de 109, soit, une augmentation de 61 pour la saison d'incubation de 1931. Ce sont ces couvoirs qui alimentent les basses-cours approuvées. Leurs produits sont connus et vendus comme "approuvés" à cause de la stricte surveillance exercée par le gouvernement sur les basses-cours qui produisent les oeufs destinés aux couvoirs qui fournissent les poussins d'un jour distribués aux cultivateurs.

x

CARNET DE LA MÉNAGÈRE

"Par l'éducation, on peut changer la face du monde." — *Leibnitz.*

x x x

Tout le monde aime les oeufs au déjeuner. Avec les toasts ou le jambon, *c'est le déjeuner classique.* Tout le monde aime, de temps en temps, un poulet rôti, en sauce, en salade, en casserole, à l'étouffée, en sandwichs ou en conserve.

Il y a des centaines de façons d'accomoder les oeufs pour en faire des plats délicieux, autant que variés.

Le fait de produire une nourri*ture saine et appétissante pour la famille serait une raison suffisante* pour garder un poulailler ; on peut encore en tout temps en retirer un profit appréciable.

Même quand les prix sont ridiculement bas, comme en ce moment — en plein carême ! — on doit penser qu'il vaut encore mieux vendre que d'acheter ; surtout par cette température idéale où le coût de production est presque nul.

La cuisinière *bien avisée profitera* du bon marché pour faire un emploi libéral d'oeufs dans l'ordinaire. C'est la manière la plus facile de procurer aux aliments les principes nutritifs, nécessaires. Peu de nourritures — poids pour poids — ont autant de valeur.

Les oeufs sont riches en fer — principe d'énergie — dans une forme aisée à assimiler.

Ils contiennent du phosphore et des vitamines D, deux facteurs essentiels pour prévenir le rachitisme et développer les os, conserver les dents.

On y trouve une large quantité de vitamines A, qui contribuent à la croissance, et de vitamines B, qui préviennent le scorbut. Les vitamines G, Y sont aussi représentées ainsi *que beaucoup de souffre.*

Avec un haut pourcentage de gras, très digestible, ils contiennent *encore une bonne balance de* protéine, qui *forme et répare* les tissus.

Comme on n'y trouve pratiquement pas de carbohydrates, ils doivent être consommés avec des patates, du pain ou autre aliment farineux.

Ils sont vite et facilement préparés. Ils peuvent servir de plat principal dans un repas, surtout les jours maigres. En plus de leur valeur nutritive, ils ajoutent une belle *apparence et peuvent se mêler* avantageusement aux plats les plus divers.

Les oeufs — nourriture par excellence des personnes en bonne santé — jouent un rôle important *dans la diète des invalides, des con*valescents, des enfants, des personnes âgées.

x x x

"La jeunesse est l'avenir. Quiconque s'en désintéresse fait fausse route et n'aboutit à rien."

Mgr Gibier.

x x x

Les poules et le jardin ne vont guère ensemble et pourtant chaque ferme a besoin des deux. Alors clôturons le jardin.

x x x

Combien de poules ont trouvé la mort sur les grandes routes, à chercher le gravier, qui aurait dû être dans leur poulailler.

x x x

Marchons toujours : si lentement que nous marchions, nous ferons *beaucoup de chemin.*

S. François de Sales.

x x x

Un poulailler devrait être exposé au sud et gardé des vents du nord et de l'ouest, et sans vermine, avec des nids et des perchoirs faciles à atteindre.

Comme nourriture, les poules s'accomodent de divers grains ronds ou moulus : tels le blé, le blé d'Inde, l'orge, l'avoine, et de temps en temps, un repas de viande, d'os, de la verdure ou des légumes ; du lait écrémé, de l'eau propre.

Donnez le grain dans de la paille afin de les obliger à prendre de l'exercice en grattant. Des écailles *d'huitres, du gravois, des cendres, de la poussière de charbon.* Toutes choses faciles à procurer et que nos poules nous rendent au centuple.

x x x

"Un chrétien convaincu doit être humble, mais magnifique."

Louis Veuillot.

Recette : Comme variante à l'omelette ordinaire, prenez une petite poêle, versez dans la graisse 2 oeufs battus avec sel et lait ; dès que la petite omelette est dorée, roulez et déposez sur un plat. Continuez ainsi jusqu'à ce que vous en ayiez une belle rangée, qui ressemble à de petits poissons frits ; ornez d'une touffe de persil, d'une feuille de laitue, d'un bouquet de céleri, et vous aurez un plat décoratif et appétissant. Chez nous on les appelle "des petits poissons de prairie"; ils ont l'avantage incontestable d'être sans arêtes !

Autre plat de vendredi : Ecrasez les patates avec beurre, oignons frits, lait ou crème. Disposez sur un plat allant au feu. Avec le dos de la cuiller, creusez des nids dans chacun desquels vous cassez un oeuf ; remettez au fourneau pour les faire prendre.

Autre variation : Faites bouillir les oeufs durs. Coupez en deux dans le sens de la longeur. Enlevez les jaunes, que vous écrasez avec des patates, des oignons, des miettes de pain, du fromage, du macaroni, du poisson ou une sauce et des assaisonnements que vous préférez. Remplissez les cavités, disposez les oeufs sur un plat et passez au fourneau. Si vous préférez un plat froid, mêlez les jaunes avec de la crème, de la mayonnaise, des patates froides ou autres légumes finement hachés.

x x x

Avez-vous des patates, des légumes ou du macaroni à réchauffer ? Versez dessus des oeufs battus en *omelette et faites dorer au fourneau.*

Savez-vous qu'on peut faire de l'excellent vermicelle à la maison ? Un oeuf battu, une pincée de sel, de la farine pour faire une pâte très dure. Roulez très mince, coupez en lanières dun pouce et demi de large. Mettez-les les unes sur les autres et coupez très fin. *On peut* remplacer lo'euf par une demi-tasse de lait.

x x x

Evidemment non !

La femme. — Et si nous étions encore célibataires, me prendrais-tu pour ta femme ?

Le mari. — Voyons ! pourquoi recommencer une querelle ? Ne pouvons-nous passer une soirée tranquille ?

VIEILLE MENAGERE.
Willow-Bunch.

BRIEVETES

L'Université du Nouveau-Brunswick a ouvert récemment une faculté de biologie évaluée à deux cent mille dollars.

x x x

En 1929, plus de 390 000 milles de routes ont été construites pour le trafic, d'après un rapport du gouvernement.

x x x

Les producteurs de grain et de semence de l'Ontario ont remporté près de 40 primes à l'Exposition internationale du grain à Chicago en décembre dernier.

x x x

Les fermes canadiennes montrent une augmentation d'un million dans l'élevage des volailles.

x x x

Les travaux du nouveau port national de Prescott (Ontario) sur le fleuve Saint-Laurent et d'un élévateur à grain d'une capacité de cinq millions de boisseaux, sont presque terminés.

x x x

Le Canada, en 1930, a dépensé près de $ 80 000 000 pour l'installation et le perfectionnement de forces hydro-électriques. Au cours de l'année 1931, on dépensera 300 millions de dollars pour les forces.

x x x

L'une des ventes de terre les plus remarquables est celle d'une ferme près d'Edmonton, qui a rapporté $ 32 000, c'est-à-dire plus de $ 65 de l'acre. Elle contient 462 acres dont 300 en culture.

x x x

Plus de 12 000 jeunes gens de l'Ontario, garçons et filles, de la ferme, ont suivi les cours d'agriculture et d'économie domestique organisés par le gouvernement provincial.

x x x

Plus de 63 000 000 boisseaux de grain ont été expédiés du port de Vancouver durant l'année 1930.

x x x

Onze chars de blé de qualité supérieure ont été expédiés de la Saskatchewan — Melville, Canora et Dernic — à destination de la Chine.

x x x

Journellement des aéroplanes transportent quantité de poissons capturés dans les lacs du nord de la Saskatchewan pour les marchés de l'Est et des Etats-Unis. Chaque semaine une quantité de 3 000 livres de poissons blancs et de truites arrivent à Prince-Albert. On s'organise pour doubler la quantité.

x x x

Le Canada compte 4 500 magasins en série vendant quatorze sortes de marchandises.

x x x

La moyenne du rendement des pommes de terre l'ad nernier est de 142 minots à l'acre. La récolte totale se chiffre à 82 000 000 de minots.

Le port de Montréal charge et décharge en temps normal près de 12 millions de livres de marchandise. La masse des vaisseaux, qui transportent cette cargaison, est de 20 millions de tonnes.

x x x

L'industrie des moulins à farine se développent rapidement. Il y a actuellement plus de 1 300 moulins en opération, représentant un investissement de $ 68 000 000.

x x x

Le Canada a quelque trois billions de dollars placés dans les systèmes de transportation, comprenaant les chemins de fer et les lignes océaniques ; deux billions de dollars dans les grandes routes, et un billion dans les hôtels.

x

Du grain de semence aux fermiers

Winnipeg. — Samedi dernier, 28 février, à un meeting tenu à Winnipeg entre l'Hon. R. Weir, ministre fédéral de l'Agriculture, et les ministres représentant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, il fut décidé de fournir du grain de semence aux fermiers qui ne peuvent s'en procurer par leurs propres moyens.

D'après les arrangements convenus samedi, le gouvernement fédéral entreprend de bailler les fonds *nécessaires à l'achat de cette semence, durant une période de huit* mois.

Les requêtes de grain pour semence devront être adressées au conseil municipal, dans les territoires organisés, inspectés et approuvés par ledit conseil. Dans les territoires non organisés, la requête devra être adressée au département provincial qui en sera chargé.

La municipalité enverra les requêtes au provincial qui, à son tour fera demande, pour les fonds nécessaires.

Le grain fourni dans ces conditions sera de toute première qualité et en conformité avec l'Acte *fédéral des semences.* Pour les grains secondaires (*coarse grains*) on demandera aux fermiers une prime de 10 cents le minot au-dessus du prix commercial du No 2 C. W., dans le cas de l'avoine et de l'orge. Il n'est pas question de lin ni de seigle.

A l'expiration des huit mois, un compte rendu financier sera publié, pour voir quel a été le succès du plan.

x

Marché aux grains de Winnipeg

Blé. — No 1 dur, 56 7-8; No 1 Nord, 56 5-8; No 2 Nord, 54 3-8; No 3 Nord, 50 3-8; No 4, 45 5-8; No 5, 44 1-8; No 6, 41 5-8; fourrage, 40 1-8; voie, 56 7-8.

Avoine. — No 2 C. W., 28 7-8; No 3 C. W., 25 7-8; Extra 1 fourrage, 26 7-8; No 1 fourrage, 25 1-8; No 2 fourrage, 22 7-8; rejetée, 19 7-8; voie, 28 7-8.

Orge. — No 3 C. W., 24 1-8; No 4 C. W., 21 7-8; No 5 C. W., 18 7-8; No 6 C. W., 17 7-8; voie, 24 3-8.

Lin. — No 1 C. W., 101 1-4; No 2 C. W., 97 1-4; No 3 C. W., 84 1-4; rejeté, 84 1-4; voie, 101 3-4.

Seigle. — No 2 C. W., 31 1-2.

x

Marché du bétail à Winnipeg

Winnipeg, 3 mars. — Arrivages : 305 bêtes à cornes ; 15 veaux et 50 porcs.

Aujourd'hui le marché des bêtes à corne est inactif ; aucun changement dans les prix.

Les bouvillons se vendent de $ 4 à $ 5 ; les génisses de boucherie, $ 4 à $ 5.25 ; les vaches, de $2.00 à $ 3.25 ; les veaux, de $8 à $ 10 ; les veaux nourris, qualité commune, $4 à $ 7 ; les porcs à bacon, $ 5.50 ; les porcs d'engrais, $ 6 à $ 6.25.

Les agneaux se vendent autour de $ 7.50 et les classes secondaires, de $ 5 à $ 6.

Les Centres Franco-Canadiens

REGINA, Sask.

—A une assemblée générale de l'A. C. F. C., tenue le 24 courant, M. l'abbé A. Charest a été nommé correspondant afficiel du *Patriote de l'Ouest pour la ville de Régina.*

LAFLECHE, Sask.

Baptêmes.

—M. et Mme Ernest Colpron ont l'honneur de faire part à leurs nombreux parents et amis de la naissance d'un fils, né le 9 de ce mois, baptisé le 15 sous les noms de Joseph Hector Gilles; parrain et marraine, M. e tMme Hector Fortin, de Gravelbourg, oncle et tante de l'enfant.

Aussi M. et Mme Jean-Louis Morin, une fille, née le 18, baptisée le 22, sous les noms de Marie-Marthe Bernadette; parrain et marraine, M. et Mme Fortuna Poliquin, oncle et tante de l'enfant.

Aussi M. et Mme Cyprien Gagnon un fils baptisé sous les noms de Joseph Marcel Emile; parrain et marraine, M. et Mme Alfred Desmarais.

—Mme Richmond Hébert, de Régina, autrefois de Laflèche, était parmi nous ces jours-ci par affaires.

—Mlle Emilia Hébert, institutrice à Ponteix, est venu ici rencontrer sa mère et sont les hôtes de Mme H. Regimbal.

—M. et Mme Antoine Rivard sont revenus à Laflèche après un séjour de trois mois en Californie, et ils nous disent que là aussi, comme partout ailleurs, il n'y a pas d'ouvrage ni aucun prix pour aucun produit.

—Mme Paul Bonney est partie pour Vancouver en visite chez des parents ; nous lui souhaitons bon voyage et heureux retour.

MONTMARTRE, Sask.

—Notre vénéré pasteur, Mgr J.-C. McGuigan, après une absence de six mois de son archidiocèse, est tout récemment revenu au milieu de son troupeau, et nous sommes fiers de dire que depuis son arrivée, sa première visite à l'extérieur de Régina, fut à l'honneur de Montmartre. Sa Grandeur était accompagnée de son vicaire général, Mgr A.-J. Janssen, et du Père Célestin, O. S. F., du junioral des RR. PP. Franciscains d'Edmonton.

—Mme Edouard Besner, de Manwaki (Québec), soeur de Mme J.-A. Léveillé, subit le 14 février, à Ottawa, une opération au foie qui l'emporta le 20 février. Mme Besner était bien connue à Montmartre. Nous offrons à sa soeur éplorée nos plus sincères condoléances.

—Le concert-boucane organisé par le comité libéral de Montmartre, le 26 février, a remporté un grand succès. Le comité d'organisation, sous la direction du digne président, le docteur Gustave Provencher, avait retenu la salle de l'hôtel et préparé un programme qui a très intéressé la nombreuse assemblée surtout composée de jeunes gens. Le discours, irradié du chef du parti libéral, M. Gardiner, a été entendu au milieu des applaudissements prolongés. La musique exécutée par la famille Breton n'a pas fait défaut non plus. Au nombre des orateurs, MM. Dies, avocat de Régina, Dozois, Côté, Boyer, Breton et Leblanc. Le chant fut rendu par MM. J. Lévesque, S. Vertefeuille, P. Beauchemin, Ed. Demers et un nègre répondant au nom de "Smoky" Johnson, qui a amusé l'assistance par ses chansons et son comique professionnel. La salle offerte par M. L'Heureux était décorée avec goût pour la circonstance. Tout laisse prévoir que ces concerts se répéteront dans un avenir prochain.

ST-BRIEUX, Sask.

—Mme Arthur Bettez et son fils George sont revenus après un voyage de deux mois dans l'Abitibi, où M. Bettez a l'intention de s'établir.

—Nous regrettons d'apprendre que M. Albert Gallays est à l'hôpital Saint-Elizabeth, à Humboldt. Les dernières nouvelles nous assurent qu'il prend du mieux. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Nous remarquons avec grand plaisir que l'assistance journalière à la messe, dite au couvent pendant le carême devient de plus en plus nombreuse. Serait-ce la beauté et le confort de la chapelle ou un renouveau de ferveur de la part de nos villageois ?

—Le temps est entre les deux et aucun sport de peut-être pratiqué. Les veillées semblent longues pour ceux qui n'ont pas de radio.

—Beaucoup de nos politiciens étaient aux écoutes lors des émissions radiophoniques du parti libéral. Ils se promettent de ne manquer aucune séance et de pratiquer les chansons appropriées au parti.

—La rubrique de cette semaine est courte car, faute de nouvelles, nous ne pouvons imprimer et nous demandons instamment aux personnes susceptibles de nous éclairer, sur les événements de la paroisse, de bien vouloir les indiquer au chroniqueur.

Wolseley, Sask.

—Le 16 février, avait lieu dans notre église, un chic mariage. M. Gaston Tourigny unissait sa destinée à Mlle Cécile Chartier. Sa future alla déposer au pied de l'autel de Marie sa couronne. Elle était accompagnée de Mlles Bibiane Tourigny et Rose, sa cousine. MM. Eloi Tourigny et Adrien Bonneville servaient de témoins aux époux.

Il y eut un excellent dîner chez M. Eloi Tourigny. M. le curé était à table avec toute la famille réunie. Dans la suite on chanta de vieilles chansons d'autrefois. Après ce joyeux passe-temps, on se rendit chez M. Alfred Daltaire où se prit le repas du soir.

Aux jeunes époux nous souhaitons joie et bonheur. *Ad multos annos !*

Visiteurs.

—MM. les curés Giguère, de Dumas, et Kwakman, étaient les hôtes de notre curé, la semaine dernière.

Election.

—M. Gédéon Langlois a été élu en remplacement de M. Emile Souchotte, sortant de charge.

M. J. Chou et le docteur Dutton, tous deux candidats pour la mairie de notre ville, se livrèrent une lutte serrée, dont le résultat fut une majorité de sept voix pour le docteur Dutton.

Partie de cartes.

—Dimanche soir, les Enfants de Marie organisèrent une agréable petite soirée à laquelle se rendirent un assez grand nombre de paroissiens. Après la partie de cartes il y eut de jolis prix distribués aux gagnants. Chacun reprit le chemin du foyer heureux et content.

En voyage.

—M. Edgar Tourigny, accompagné de sa soeur, Mlle Gabrielle, institutrice, se sont rendus en visite chez les amis de Ponteix et au Lac-Pelletier.

Baptêmes.

—M. et Mme Dalma Perras, un fils, sous les noms de Joseph Alphonse Dominique ; parrain et marraine, Ernest et Alma, frère et soeur de l'enfant.

JACK FISH, Sask.

—Le lundi 16 février, mourait à l'hôpital de North-Battleford, M. Moïse L'Heureux, âgé de 73 ans.

Qui, dans la région, ne connaissait pas ce gentilhomme franc et loyal ?

Il joignait à une foi sincère une charité amicale ; il était chrétien convaincu et hospitalier. "Il avait toujours gardé de la campagne québécoise, où il est né, le goût du bon mot" et de la plaisanterie. Mais personne ne le lui reproche, puisqu'il savait en temps et lieu être sérieux et grave.

C'est cet homme à l'apparence robuste que la mort vient de renverser après huit jours de maladie seulement. Mais depuis de nombreuses années il souffrait d'un mal qui devait l'emporter. Malgré ses espérances de vivre encore de nombreuses années, il attendait la mort avec résignation. Dans sa courte, mais douloureuse maladie, il a édifié tous ceux qui l'entouraient. Après avoir reçu les derniers sacrements, il a voulu réunir ses nombreux enfants pour les bénir et leur faire part de ses derniers conseils : ce fut là une scène touchante.

Une telle disparition est une cruelle épreuve pour la famille et produit un vide considérable dans toute la région, où ce pionnier était estimé de tous. La nombreuse assistance à ses funérailles, à Saint-Léon, le jeudi 19 février, en est une preuve évidente : protestants et catholiques, tous ont tenu à rendre un témoignage d'estime au défunt et à la famille.

Les porteurs étaient : MM. Charles Baillargeon, Bourré, Charles et Georges Day, Robert Lavoie et Poitras.

Né dans la province de Québec, M. Moïse L'Heureux a épousé, en 1858, Mlle Sophie Pichette, également de Québec.

Venu dans l'Ouest en 1885, il voyagea jusqu'aux Montagnes Rocheuses pour venir ensuite résider à Delmas (Saskatchewan). Mais en 1907, il vint s'établir définitivement sur un *ranch* dans la paroisse Saint-Léon de Jac-Fish.

Il laisse dans le deuil son épouse, 15 enfants (tous mariés), 92 petits enfants et 4 arrières-petits-enfants.

LESTOCK, Sask.

Visiteur distingué.

—Le 6 février, nous avions le plaisir de recevoir la visite de Mgr Janssen, V. G. et administrateur du diocèse de Régina. Monseigneur a été satisfait des travaux de l'église en construction. Il a pu admirer le dévouement des paroissiens. Le 6 au soir, visite à l'école indienne et le 7 au matin il disait la messe à l'école. Dans le cours de la journée, M. le curé est allé le conduire en auto jusqu'à Régina.

Partie de cartes.

—Les parties de cartes organisées par les célibataires font fureur et remportent toujours un gros succès. Cela dénote chez eux beaucoup de bonne volonté et un bon esprit d'organisation. Bravo !

Dons.

—Les demoiselles de la paroisse viennent de donner une statue de sainte Gertrude à l'église.

L'installation de la lumière électrique dans la nouvelle église est gratuitement offerte par MM. N. Long et Ernest Gagnon.

Merci à ces donateurs et donatrices.

Anniversaire.

—La semaine dernière, les paroissiens et les non-catholiques se sont donnés rendez-vous pour offrir leurs hommages à M. le curé, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Mlle A. Jean lut une adresse et des morceaux de circonstance furent récités par Ernest et Olive Adolphe et R. et G. Jean. Des discours par MM. P. Adolphe, Rockwell et Stilborn. On offrit une bourse au héros de la fête ainsi que de nombreux cadeaux. M. le curé remercia tous ceux qui ont organisé cette fête. Il félicite toutes les différentes nationalités qui savent s'entendre et s'unir pour faire l'oeuvre du bon Dieu. Le grand nombre de protestants présents illustre bien la bonne entente qui règne à Lestock entre les différentes croyances. Puisse cette harmonie toujours exister !

Eglise.

—L'intérieur de l'église est complètement terminé et il ne reste plus qu'à peindre l'extérieur. Tout le monde est satisfait.

—Vendredi, le 27 février, M. le curé a présidé à la bénédiction et à l'installation du chemin de la croix.

Donateurs.

—Rideaux pour le sanctuaire et pour le confessionnal, donnés par MMme Shonks et Gariépy ; statue de sainte Gertrude, jeunes filles de la paroisse ; luminaire, M. N. Long; table de communion, tapis, etc., R. P. Poulet, O. M. I. ; banquette, un ami ; vestiaire et colonnades, M. P. Adolphe.

Merci à tous ces donateurs et donatrices.

Retraite.

—La retraite paroissiale commencera le 22 mars. Elle sera prêchée par un Père rédemptoriste.

Décès.

Le 25 février, funérailles de Mme S. Naureth, décédée à l'âge de 27 ans. Nos sympathies à la famille éprouvée.

La Russie et le Canada

Québec. — M. Frank Carrel a présenté au Conseil législatif une motion à l'effet d'attirer l'attention du gouvernement fédéral sur les dangers de la concurrence russe pour l'industrie canadienne et l'ouvrier canadien. Il en a profité pour parler de la guerre économique que la Russie soviétique a déclarée au monde. C'est M. P.-R. Du Tremblay qui a secondé la motion. MM. Thomas Chapais, et Henry Miles ont aussi parlé sur la question et M. John Hall Kelly a ajourné le débat.

M. THOMAS CHAPAIS

Nous relevons les passages suivants du discours de M. Thomas Chapais sur la question russe ;

"Ce qu'il y a en Russie aujourd'hui, c'est le régime le plus monstrueusement tyrannique que l'on ait jamais connu. La condition du peuple russe est une condition d'esclave. Ce qui règne là-bas, ce n'est pas la liberté, c'est le régime de la tyrannie la plus effroyable. Le peuple est soumis à la conscription sur toute la ligne. On a constaté, en effet, que 500 000 agriculteurs, arrachés à la terre, à leur ferme, avaient été enrôlés et poussés dans la région de la Sibérie pour travailler dans la forêt à côté des forçats et des prisonniers politiques. Le même état de choses existe pour l'industrie. C'est la tyrannie la plus effroyable mise au service d'un plan mondial.

"Pour bien faire constater quel est l'effroyable danger que ce foyer de pestilence fait courir au monde entier, il faut considérer quels sont les hommes qui dirigent ce pays. Ce n'est plus une question politique, mais cela devient une question sociale. Leur but ultime est de détruire toute religion. C'est l'athéisme le plus complet, la guerre à la famille, l'immoralité coulant à flots. Si ce régime pouvait réussir, triompher des résistances qu'il éprouve encore là-bas, vous voyez quel en sera le résultat.

"Dominer les marchés mondiaux c'est ce à quoi visent les dominateurs de la nation russe, la grande doctrine en honneur là-bas, c'est que l'Etat est tout. L'Etat prend tout, mais il ne faut pas de réplique : la réplique, c'est la mort. Ce qui se passe en Russie, ce ne sont plus des révoltes politiques comme au temps des tsars, mais c'est la mise en vigueur de l'esclavage des citoyens. C'est un système gigantesque d'esclavage économique que l'on veut établir en Russie et inonder les marchés mondiaux. Voici l'aspect social de la question.

"On a parlé de péril jaune. Mais il y a un autre péril beaucoup plus proche de l'Europe, c'est le péril russe, ce foyer de désorganisation dont quelques-uns n'ont pas eu assez d'intelligence pour comprendre le danger qui était à leur porte.

"L'autre péril est le péril économique. Celui de la production inouïe. Cette surproduction ne peut produire qu'un résultat : jeter des masses de marchandises au rabais sur tous les marchés du monde. On a d'ailleurs déjà commencé à ressentir les effets de cette politique, notamment en Angleterre et aux Etats-Unis."

Parlant ensuite de la production du blé russe, l'orateur poursuit : "Quelles perspectives pour la producteur canadien que l'affluence du blé de la mer Noire sur nos marchés ! Vous voyez dès lors l'accroissement de la crise. On a aussi commencé l'exportation des bois et notre industrie se trouve encore menacée de ce côté. Une autre industrie canadienne qui est menacée, c'est celle de l'amiante, une de nos plus grandes richesses. Dans ces conditions, il est permis de jeter un cri d'alarme, et j'espère que ce cri d'alarme sera entendu. Autrefois, lorsque Rome, maîtresse de l'univers, voulait étendre son domaine, elle avait aussi des moments de crise. Mais lorsqu'un grand péril venait menacer la république, il s'élevait un cri : "Caveant consules." J'assimile le discours de mon collègue à ce cri de la foule aux consuls romains. Je voudrais que cette parole fût entendue ailleurs qu'au Canada. Car l'état de choses actuel ne dépend peut-être pas autant de nous que du pays voisin. En effet, nous du Canada, nous dépendons des Etats-Unis de façon étroite. Si nos voisins continuent à recevoir ce flot de marchandises, comment pourrons-nous remédier à la crise? Les Etats-Unis sont notre marché. Et si ce pays est envahi par le *dumping* russe, le remède que nous pourrons appliquer ne séra pas très efficace.

VIENT DE PARAITRE.

CARQUOIS

Par Albert PELLETIER

C'est, en effet, semble-t-il, un carquois rempli de flèches redoutables, que M. Albert Pelletier vient de publier à la Librairie d'Action canadienne-française. "Ce recueil de critique littéraire, nous confie l'éditeur, M. Albert Lévesque, par son souci de la réalité subjective et objective, par sa conception de l'expression littéraire, son sens de la recherche, sa philosophie de l'art de penser et d'écrire, sa manière inédite et son style personnel, est destiné à provoquer, croyons-nous, une réaction efficace dans notre vie littéraire."

Carquois contient des études critiques affectant surtout les ouvrages de la jeune génération et les dernières nouveautés littéraires au Canada français. Mais M. Pelletier a certes innové par ses observations, aussi discutables qu'originales, sur ce qu'il faut entendre par *littérature nationale* et *nationalisme littéraire.* Ce chapitre révèle des points de vue que nul écrivain, nul professeur de lettres chez nous ne voudra ignorer, même s'il ne consent à les partager.

M. Pelletier est aussi, croyons nous, le premier à consacrer une étude spéciale à notre littérature pour les enfants. Il y réclame vigoureusement une large place à la littérature canadienne enfantine au lieu de la "littérature destinée aux mioches de la France." "Seraient-ils donc tous des chefs-d'oeuvre de fiction pour l'enfance que les livres français, écrits pour la jeunesse française, n'en manqueraient pas moins de déraciner et de désorienter les petits Canadiens, d'épar piller leur sentiment national naissant, d'expatrier leur intelligence et leurs affections... Nos livres indigènes, fussent-ils écrits en iroquois, fussent-ils indignes de figurer en littérature, sont encore préférables à toutes ces importations rouge-vierge, bleu martyr et bon-marché, dont on a trop longtemps peinturluré l'esprit de notre jeunesse."

Carquois se presente sous une toilette dont la distinction et le goût évoquent les meilleures éditions d'outre-mer et fait grandement honneur à l'éditeur. L'ouvrage se vend $ 1 00 l'unité, chez l'éditeur et dans toutes les librairies bien assorties.

POUR LE ROMAN VOIR

PAGE 12

SASKATOON, Sask.

FUNERAILLES DU DR DESROSIERS

Les funérailles du docteur Desrosiers eurent lieu à l'église Saint-Paul de Saskatoon mercredi, le 25 février, en présence d'une grande foule de catholiques et de citoyens marquants de la ville. Les associations médicales, religieuses et nationales étaient représentées.

Protestants et catholiques suivirent avec recueillement les cérémonies de la messe solennelle de requiem.

x x x

M. l'abbé O'Leary officiait, assisté de M. l'abbé Daoust, chapelain de l'hôpital, diacre, et de M. l'abbé Baillargeon, curé de la paroisse de Prince-Albert. Ce dernier représentait S. G. Mgr Prud'homme retenu à l'hôpital de la Sainte-Famille de Prince-Albert par une amygdalite aiguë.

x x x

Dans le sanctuaire, nous remarquions Mgr Desmarais, P. A., V. G., le R. P. Bernard, de Bruno, représentant la *Catholic School Trustees' Association de la Saskatchewan* et la *German-Canadian Catholic Association ;* M. l'abbé Houle, curé de Rosthern ; le R. P. Jean, O. M. I., ancien curé de Saint-Paul et représentant des RR. PP. Oblats de Prince-Albert ; M. l'abbé Mourey, de Viscount ; le R. P. Kennedy, O. M. I., de Saint-Joseph, Nutana ; les RR. PP. Beiler et Schulte, O. M. I., du district de Handel ; le R. P. Chauvin, P. S. M., curé d'office de Sainte-Marie, Saskatoon ; et M. Milnor, d'Eston.

x x x

Dans la nef, on remarquait : M. Raymond Denis, représentant le gouvernement français et l'A. C. F. C. ; M. J.-N. Jutras, administrateur du *Patriote*, représentant la presse française de la province ; M. Adrien Doiron, avocat de Vonda, représentant l'A. C. E. F. C., dont il est le vice-président ; le docteur Leblond, de Rosthern ; Les gardes-malades de l'hôpital Saint-Paul, les RR. SS. Grises et les RR. SS. de Sion, *etc.*

x x x

Après l'office, la dépouille fut conduite au cimetière. Plus de 200 autos formaient le cortège.

Les porteurs étaient : les docteurs H.-G. Alexander, H.-H. MacDonald, G.-R. Peterson, A.-L. Lynch, D.-M. Baltzan ; MM. B.-W. Hoeschen, W.-E. Thompson et H.-J. Vossberg. Assistants porteurs : les docteurs Andrew Croll, C.-W. Doran, J.-A. Valens, H.-D. Weaver, William Oliver et De Roche.

x x x

Nombre de tributs floraux et d'honoraires de messe décoraient le cercueil, expression éloquente de l'estime et de la popularité dont jouissait le regretté défunt dans les divers milieux de Saskatoon et de la province.

x x x

Le chargé d'affaires de la délégation française à Ottawa envoya le télégramme suivant à Mme Desrosiers :

"Affligé de ne pouvoir assister à la cérémonie pour montrer l'appréciation du gouvernement français de l'oeuvre admirable accomplie par votre époux. Veuillez, s'il vous plait, accepter l'expression de notre plus profonde sympathie."

Voici le télégramme du consul français de Montréal :

"J'ai appris avec profond regret la mort du docteur Desrosiers et je joins à l'expression de mes respectueuses et sincères condoléances l'appréciation du gouvernement français pour la façon avec laquelle le docteur Desrosiers a rempli ses devoirs d'agent consulaire."

x x x

Prince-Albert

Depuis le 13 février, a lieu dans l'hôtel de ville de Prince-Albert une clinique gratuite pour les enfants. L'inauguration est due à l'initiative du Chapitre Victoria et Albert des I. O. D. E.

La clinique a pour but le pesage des enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge scolaire. La garde-malade en charge est Mlle R. Morrison.

Les dates où les parents sont invités à présenter leurs enfants sont comme suit :

Deuxième vendredi de chaque mois pour l'est ;

Troisième vendredi de chaque mois pour la colline ;

Quatrième vendredi de chaque mois pour l'ouest et l'autre côté du fleuve.

Heures : de 2 heures 30 à 4 heures 30 p.m.

—M. J.-A. Béliveau, du bureau des directeurs, et secrétaire de la *Bonne Presse Limitée*, est en voyage d'affaires à Régina et le sud de la province.

—Hier soir l'équipe du *Patriote* a perdu deux parties sur trois contre la *North Star Oil Co.*, dans la ligue de quilles de la ville. Cela ne change en rien sa position en tête de la ligue.

x

AU CANADIEN

LE NATIONAL CHAMPION DE LA 1ère SERIE

En remportant deux victoires sur l'équipe des As, le National a remporté le championnat de la première série. Il est donc assuré d'une place dans le détail final à la fin de la saison.

L'équipe du National se compose de Mlles B. Garland et G. Duval ; de MM. J.-A. Fournier et R. Pelland.

Honneur aux champions !

La malchance semble s'acharner sur les Etoiles. Elles ont perdu 2 parties contre les Bengals et auraient ainsi remporté le prix de consolation de la première série, s'il y en avait un.

Après avoir été à la tête de la Ligue depuis le commencement de la saison, les Courageux virent sombrer toutes leurs espérances de remporter le championnat, devant la fureur des Lionceaux. Ceux-ci, sans trop d'opposition, remportèrent trois victoires faciles.

Il nous fait plaisir d'enregistrer les parties suivantes : M. Pelland, 255 ; M. Gareau, 261, 235.

DECISION IMPORTANTE DE S. G. MGR BELIVEAU

UNE OEUVRE PATRIOTIQUE A ENCOURAGER

S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface (Manitoba), vient de prendre une décision importante pour le relèvement colonisateur et agricole du Manitoba, en envoyant M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de Saint-Pierre-Joly, pour aider aux missionnaires colonisateurs du Canada à organiser un mouvement de colonisation vers certaines régions de la province manitobaine.

Ce qui a décidé Sa Grandeur à prendre cette détermination en ces temps difficiles, en même temps que d'être utile à ses compatriotes, c'est la situation particulière où se trouvent certaines paroisses organisées du Manitoba où se rencontrent de vastes terrains que les municipalités vendent pour le montant de taxes municipales impayées depuis quelques années.

Durant la guerre, même avant et de suite après, des spéculateurs, des Américains pour la plupart, achetèrent à gros prix de larges espaces de terre au Manitoba en vue de les revendre encore plus cher. Ces terres sont de bonne qualité, mais ils n'y firent jamais de culture. Ils gardèrent ces terrains en vue seulement de les revendre avec de gros profits.

La baisse du prix des blés fit aussi baisser le prix des terres. Les spéculateurs ne purent les revendre. Ils commencèrent par négliger de payer en temps les taxes municipales et scolaires. Finalement ils s'abstinrent de payer des taxes pour ces propriétés qui, n'étant pas cultivées, rapportaient rien. Plusieurs de ces compagnies de spéculateurs en terre firent faillite. Les municipalités offrent en vente aujourd'hui ces terres pour le prix des taxes impayées. Ces terres se vendront dans les environs de $ 2, $ 5 et $ 8 l'acre.

Et S. G. Mgr Béliveau, voulant faire bénéficier ses compatriotes des avantages exceptionnels offerts par la vente de ces terres, dépêche l'un de ses curés qui connait le mieux cette région pour aider ceux des nôtres qui voudraient profiter de ces avantages.

M. l'abbé Sabourin, qui est arrivé à Montréal le 28 février, s'est retiré au bureau des Missionnaires colonisateurs du Canada, 520, rue Richmond, où il reçoit ceux qui désirent des renseignements sur ces terres manitobaines, dans des paroisses canadiennes, offertes à des conditions exceptionnelles.

M. l'abbé Sabourin espère retourner au Manitoba avec un premier groupe le 18 mars.

x

Embargo sur importations russes

Ottawa. — Samedi dernier, l'Hon E.-B. Ryckman, ministre du Revenu national, a annoncé qu'un embargo a été mis sur les produits russes que voici : charbon, bois de pulpe, pulpe de bois, planches et bois de toute espèce, amiante et fourrures. Cet embargo a été décidé par un ordre-en-conseil s'appuyant sur la décision prise à la session d'urgence qui défend l'importation de toute marchandise en provenance directe ou indirecte d'un pays non-signataire du traité de Versailles. C'est le cas de la Russie.

TRAVAUX FORCES

Les raisons de cette mesure sont que le gouvernement d'Ottawa est convaincu que pour couper et transporter le bois et extraire le charbon, on utilise des gens qui y sont forcés, que l'on exploite les prisonniers politiques, que la manière de vivre imposée en Russie est bien inférieure à celle du Canada. L'Hon. Ryckman ajoute que, en général, en Russie, tout le travail est sous le contrôle du gouvernement communiste, qui réglemente tout et voudrait imposer sa loi à l'univers entier. Voilà, dit-il, le communisme, son credo et ses fruits ; ce à quoi, nous, comme pays, nous nous opposons et ne devons pas encourager par interchange commercial.

Depuis plusieurs mois, la question d'arrêter toute importation russe était sur le tapis dans les cercles du gouvernement. Ce que la Russie nous vendait surtout était le charbon anthracite. L'affaire a été ravivée la semaine dernière par l'offre des représentants soviétiques d'acheter du Canada pour 10 millions de dollars de machines agricoles, si le Canada consentait à accepter du charbon comme partie du paiement. L'embargo entre immédiatement en vigueur.

x

LE TRAVAIL FORCE DES ENFANTS EN RUSSIE

Le *Times* publie un nouveau témoignage sur les travaux forcés en en U. R. S. S. Le commandant Bellairs, M. P., avait demandé à M. MacDonald de faire une enquête sur le travail forcé en Russie. M. MacDonald répondit qu'il envisageait cette démarche comme une tentative de provoquer un incident politique. Or, le commandant Bellairs vient de recevoir d'un officier de la marine marchande anglaise la lettre suivante :

"J'ai été au cours des deux dernières années le commandant en second d'un vapeur britannique, et j'ai effectué, au cours de cette période, quatre croisières en Russie soviétique : deux à Kem et deux à Arkangel. Chaque fois les travailleurs qui chargeaient le bois sur le bateau étaient conduits sous escorte armée de carabines, baïonnettes au canon ; cette escorte restait sur le bateau pendant toute la durée des travaux de chargement qui allaient de six heures du matin à six heures du soir. Pendant tout ce temps la seule chose que les prisonniers mangeaient était un morceau de pain noir. Si ce n'est pas là des travaux forcés comme l'affirme M. MacDonald, je voudrais bien savoir ce que c'est."

La politique du pouvoir soviétique en ce qui concerne l'introduction générale du travail forcé vise dès maintenant non seulement les adultes, mais aussi les enfants. On en trouve la preuve dans un récent numéro du journal officiel la *Pravda* du Komsomol (du 10 janvier 1931).

D'après ce journal, le bureau central de la section infantile du comité central des "Jeunesses communistes" et le commissariat de l'Instruction publique viennent de conclure un contrat avec le commissariat de l'Agriculture et la direction des exploitations agricoles, obligeant tous les jeunes pionniers, tous les écoliers et tous les enfants des travailleurs, soit 14 millions d'enfants, d'effectuer d'importants travaux agricoles pour le compte des institutions officielles indiquées.

Pour tout récompense, les enfants reçoivent la promesse d'obtenir "une meilleure éducation communiste" (sic !). Le projet du contrat prévoyait l'obligation de nourrir les enfants astreints à ces travaux ; cette obligation a été rayée du texte définitif. Le contrat a une durée d'une année. Inutile de dire que les enfants qui en sont l'objet ne sont pas consultés.

(*Times*, Londres, 13 janvier 1931 ; *Komsomolskaya Pravda*, 10 janvier 1931.)

Montréal, 25 février 1931.

x

LA RADIO

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Concert de dimanche, le 8 mars de 5 heures à 6 heures p.m.

Artiste : M. Henri PONTBRIAND, ténor.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE de TORONTO sous la direction du Dr L. Von Kunits.

PROGRAMME

Ouverture : *The Waspa* (Vaughn Williams) ;

Aria de Rodrigue : *O Souverain*, extrait du *Cid* (Massenet) ;

Arioso di Loris : *Amor ti Vieta*, extrait de *Fedora* (Giordano) ; *Dawn* (Curran) ;

Troisième partie : *Le Jeune Prince et la Princesse*, de *Scheherazade* (Rimsky-Korsakov) ;

(A) *Liebestraum* (*Dream of Love*) (Lizst-Schipa) ;

(B) *Life's Joys* (Speaks) ;

(C) Air d'Eléazar : *Rachel, quand du Seigneur*, extrait de *La Juive* (Halévy) ;

Suite : *L'Arlésienne* (Bizet).

L'heure symphonique du foyer

Le Pacifique Canadien a commencé, le samedi 21 février, la radiodiffusion d'une série de dix concerts syphoniques qu'exécutera le nouvel orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de M. Douglas Clarke, doyen de la Faculté de musique à l'Université McGill et compositeur distingué luimême. Ces concerts, dont le premier a déjà suscité les plus élogieux commentaires, sont irradiés de 5 heures 30 à 6 heures 30 p.m., le samedi, de la Salle Tudor de Montréal, par le poste CKAC, et une chaîne de neuf autres postes disséminés dans l'est du Canada, de Winnipeg à Halifax. Ils sont connus sous le nom d'Heure symphonique du Foyer.

Le service de la radio du Pacifique Canadien a publié au sujet de cette superbe série de concerts symphoniques une très attrayante brochurette contenant les divers programmes, avec commentaires intéressants sur chacune des pièces exécutées, ainsi que des portraits de leurs compositeurs. Elle renferme aussi une grande photo de l'orchestre et un portrait de son conducteur Douglas Clarke. On y trouve encore divers renseignements sur les activités du Pacifique Canadien dans le domaine de la radiophonie.

Cette brochurette, rédigée en français, sera adressée gratuitement à tous ceux qui en feront la demande au Service de la Radio, Pacifique Canadien, Montréal.

x

L'Italie adhère au traité naval de Londres

Rome. — Le gouvernement italien a accepté, samedi dernier, les propositions faites par la Grande-Bretagne, ce qui lui permettra de donner son entière adhésion au traité naval de Londres. Ces propositions furent acceptées antérieurement par le gouvernement français. L'adhesion des deux gouvernements au traité de Londres, conclu à la fin de la conférence navale, il y a presque un an, fera de ce traité un pacte entre cinq puissances, au lieu de trois.

x

Déclarations au sujet de l'accord

ARISTIDE BRIAND

Paris. — Aucun pays ne sort vainqueur de l'accord naval de samedi entre la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, dit Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, à la Chambre des députés. Chacun a fait les sacrifices nécessaires.

HENDERSON

Londres. — "L'effet immédiat de cet accord, dit-il, est que les trois pays assisteront à la conférence du désarmement avec les sentiments d'une amitié plus intense, sans se liguer pour cela contre toute autre nation..."

MUSSOLINI

Rome. — "Cet accord est un événement mondial. Il aura sa répercussion, non seulement dans les relations franco-italiennes, mais encore chez les cinq grandes puissances navales, en faisant disparaître la concurrence ruineuse des armements. Il aura une heureuse influence sur les peuples énervés par la crise économique et sera un bon augure pour la conférence du désarmement qui doit avoir lieu cette année..."

x



PAGE ECOLIERE

PETITE POSTE

Lauréat Hudon, Zénon-Park. — Vous êtes privilégié d'avoir un si beau patinoir. Tenez-vous ferme sur vos pieds, car j'aurais trop de peine d'apprendre qu'un de mes neveux se soit fracturé jambe ou bas, doigt ou nez.

x x x

Philippe Marchildon, Zénon-Park. — Puisque vous êtes heureux de retourner à l'école, c'est bon signe. Travaillez fort pour avoir de bonnes notes.

x x x

Lucille Hudon, Zénon-Park. — Après d'aussi belles vacances, vous devez en effet être heureuse de reprendre vos études. Bon courage et bon succès !

x x x

Gaston Hudon, Zénon-Park. — Et puis, mon petit, avez-vous joui de votre séance de boxe, ou avez-vous eu peur ? Vous me direz ça à la prochaine lettre.

x x x

Edmond Hudon. — En effet, il y avait longtemps que je n'avais eu le plaisir de vous lire. Revenez encore et bientôt.

x x x

Léo Beaulac, Eldred. — Vous êtes le bienvenu, mon cher Léo. Il me fait plaisir d'apprendre que vous lisez la *Page écolière* chaque mois. Puisse cette lecture continuer à vous intéresser. C'est mon désir.

x x x

Thérèse Beaulac, Eldred. — Maintenant que "la glace est brisée", il faudrait être une correspondante fidèle et régulière, n'est-ce pas ?

x x x

Jean Boudreau, Ormeaux. — Un accueil très affectueux vous est accordé, cher petit. Aimable êtes-vous d'être venu agrandir notre cercle, riche de quelque huit cents neveux et nièces.

x x x

Albert et *Réal George*, Ormeaux. — Merci pour votre belle lettre. Soyez de bons petits élèves travaillants et dociles.

x x x

Gérard Lepage. — Je suis heureuse de l'intérêt que vous prenez à la *Page*. Ecrivez régulièrement maintenant.

x x x

Claire Lapointe, Willow-Bunch. — En effet, le mois dernier, je vous ai manquée, mes chers enfants de Willow-Bunch, mais votre raison était très plausible ; je vous remercie de m'en avoir fait part. Puisque l'occasion se présente, je suis heureuse de vous féliciter sur le beau travail que vous m'envoyez chaque mois. C'est un plaisir de dépouiller le courrier de Willow-Bunch.

x x x

Germaine Tremblay, Marcelin.— Vous avez apprécié le prix reçu. C'est ce qui me fait plaisir. Je n'ai que le mérite de vous l'avoir adressé. Toute votre reconnaissance doit aller à l'exécutif de l'A. C. F. C., au dévoué secrétaire, en particulier, qui a tant à coeur de faire aimer notre belle langue.

x x x

Lina Bélanger, Gravelbourg. — Je suis contente de savoir que vos prix sont de votre goût. Lequel des deux préférez-vous ?

x x x

Hélène Chabot, Zénon-Park. — Donnez bien votre attention à l'étude du français pour apprendre à écrire sans faute : c'est si beau et si rare.

x x x

Bertrand Ponteix, Ponteix. — Pour un garçonnet de huit ans, vous écrivez admirablement bien et vous raisonnez comme un avocat. Vous êtes plus chanceux que le Monsieur Jourdain de Molière, car vos leçons ont commencé quand vous étiez tout jeune : déjà vous savez l'orthographe, la logique pratique, le piano, et que sais-je ? Mes félicitations ! Je garde votre timbre pour vous envoyer le premier prix que vous gagnerez.

x x x

Germaine O'Shaughnessey, Montmartre. — Votre prix a été admiré, tant mieux ! Je vous souhaite d'en mériter beaucoup d'autres.

x x x

Simone Lapointe, Spiritwood. — Votre petite lettre fort intéressante a été lue et relue. Pour prendre part au concours, vous n'avez qu'à me faire parvenir vos compositions chaque mois, entre le 15 et le 20. Je vous inscris dans les rangs des chères nieces. Soyez la bienvenue.

x x x

Odile Lapointe, Spiritwood. — Je comprends que l'étude de notre belle langue doit vous manquer. Soyez très fidèle à faire les compositions du *Patriote* chaque mois, cela empêchera votre mémoire de se rouiller.

x x x

Jacqueline Lebel, Zénon-Park. — Votre petite lettre est bien jolie pour une première. Continuez à vous bien appliquer à l'étude.

x x x

Blanche Marchildon, Zénon-Park. — Chanceuse avez-vous été d'être malade pendant les vacances : ainsi vous n'avez pas manqué l'école. Continuez à être appliquée et assidue.

x x x

Donatienne Hudon, Zénon-Park. Les vacances sont données pour reposer maitresses et élèves. Après vos six belles semaines de congé, vous devez être tout à fait dispos pour vous remettre au travail. Bon succès à tous.

x x x

Alberte Lacoursière, Ponteix. — Tant mieux que le choix de votre prix a été si heureux. Vous pourrez ainsi passer de belles veillées en famille, vous jouerez les chansonnettes et votre frère les chantera. Votre reconnaissance si bien exprimée me fit réellement plaisir. Merci.

x x x

Lina L'Ecuyer, Battleford. — C'est très gentil à vous de donner votre missel à votre petit frère. Encouragez-le et aidez-lui à apprendre à servir la sainte messe dès qu'il sera assez grand. C'est si beau ! Je regrette de savoir votre Rév. Mère Supérieure souffrante. Certainement je prierai pour elle.

x x x

Lucien April, Zénon-Park. — Vous avez, en effet, passer de très belles vacances. Je vous félicite d'avoir su joindre l'utile à l'agréable...

x x x

Camille Hudon, Zénon-Park. — Merci pour les prières que vous faites pour moi. Continuez comme un bon petit garçon, mais ne priez pas tout le temps. Amusez-vous bien avec vos frères et soeurs.

x x x

Jacqueline Lebel, Zénon-Park. — N'oubliez pas de prier pour Tante dans votre belle église neuve. Merci pour votre gentille lettre.

x x x

Lucienne Brûlé, Saint-Hubert. — Je me réjouis avec vous. Maintenant vous pourrez apprendre à écrire correctement le français, puisque votre maîtresse peut enseigner cette langue. Marcher trois milles et trois quarts deux fois par jour doit être assez fatigant, même en été. Priez bien votre Ange gardien de vous accompagner matin et soir. Connaissez-vous l'histoire de Tobie et de l'archange Raphaël? Si non, demandez à votre maîtresse de vous la raconter.

x x x

Antoinette Paquin, Saint-Hubert. — Je suis très heureuse d'apprendre que votre nouvelle maîtresse m'envoie un si beau contingent de neveux et nièces. Saluez-la de ma part et redites-lui toute ma satisfaction, s'il vous plaît. Le mois prochain, je vous attendrai sans faute: soyez fidèles.

x x x

Maria Smeets, Saint-Hubert. — Quel joli nom vous avez. Soyez bien sage, bien bonne, bien aimable, et vous avez mille chances de vous faire appeler *Maria Sweets*, surtout quand vous aurez atteint vos seize ans.

x x x

Ernenst Paquin, Saint-Hubert. — J'enregistre votre promesse d'être un fidèle correspondant, à l'avenir. Merci.

x x x

Arsène Smeets, Saint-Hubert. — Encore un bon "petit gars" de IIIe grade qui n'est pas "de la race des peureux." Il ose écrire une lettre à Tante ! Bravo ! mon cher.

Annette Lareau, Albertville. — Vos belles résolutions de carême ne m'ont point surprise. Vous êtes une petite brave. Avez-vous demandé conseil à votre maman ? Appliquez-vous surtout à être très obéissante, c'est ce qui plaît davantage. Mais... ai-je trop dit ? Je m'arrête tout court, vous souhaitant ferveur et persévérance.

x x x

Marie Brassard, — Que votre première lettre soit suivie de plusieurs autres. Je les attendrai.

x x x

Urbain Brûlé, Saint-Hubert. — Merci pour votre belle lettre. Vous êtes un brave ! C'est assez rare qu'un "petit gars" de IIe grade écrive à Tante. Chapeaux bas devant notre cher Urbain !

x x x

Gertrude Saint-Jean, Biggar. — Je vous félicite d'être arrivée première pour les concours mensuels. Je regrette d'apprendre le départ de votre Rév. Mère Supérieure. Je prie pour son prompt et complet rétablissement.

x x x

Marie-Claire Dubois, Biggar. — "Vous prenez beaucoup d'intérêt à tout ce qui se trouve sur la *Page écolière*", voilà une phrase qui me fait plaisir. Merci !

x x x

Antoinette Lizée, Ponteix. — Merci pour vos lignes si affectueuses, si reconnaissantes. Je suis heureuse que vous ayez aimé votre livre de prix, et je vous souhaite d'en mériter bien d'autres.

x x x

Julia Gérard, Jack-Fish. — Il m'a fait plaisir d'apprendre que la *Page écolière* vous intéresse si vivement. Continuez à bien faire les petites compositions proposées.

x x x

Rodolphe Blanchette, Jack-Fish. — Vos récréations sont certes bien employées, vous vous amusez très agréablement. Soyez fidèle à vos résolutions de carême, n'est-ce pas?

x x x

Gabrielle Savard, Ormeaux. — Vos lignes m'ont fait plaisir. Continuez à envoyer vos compositions chaque mois. Toujours vous serez la bienvenue.

x x x

Alexina Cousin, Bellevue. — J'ai bon espoir, ma chère, que votre désir se réalise, et qu'un jour prochain vous aurez des prix encore plus beaux que l'an dernier.

x x x

Paul Lavoie, Jack-Fisn. — Votre lettre m'a appris de jolies choses. Ce qui me fait le plus plaisir est de savoir que vous êtes un élève docile et appliqué. Ceci n'était pas écrit à l'encre, mais je l'ai lu à travers les lignes.

x x x

René Savard, Ormeaux. — Merci pour votre trop courte lettre. Soyez bon garçon et priez souvent pour Tante.

x x x

Antoinette Savard, Ormeaux. — Comme cela, petite, vous trouvez qu'il y a beaucoup d'enfants qui font les compositions. Vous le comprendriez encore plus si vous voyiez mon bureau le jour que je note ces compositions. Rendu au soir, j'ai "une montagne de papier" dans un coin de ma chambre.

x x x

Eugène Cousin, Bellevue. — Vous avez certes reçu un bel encouragement l'an dernier : un prix provincial pour composition, voilà qui n'est pas à dédaigner ! Que le même honneur soit la récompense de votre application encore cette année : c'est mon souhait pour vous.

x x x

Hesminie Bergeron, Jack-Fish. — Puisque vous aimez à aller en classe, c'est bon signe ; vous devez être une élève docile et appliquée ; votre maîtresse doit être bien contente de vous.

x x x

Albertine Blanchette, Jack-Fish. — Certes, ma chère, je vous reconnais et je suis très heureuse de vous compter au nombre de mes petites nièces. Je n'oublie jamais mes amis.

———— x ————

Au secours !

Un petit garçon de huit à neuf ans, qui avait obtenu une pièce de o fr. 10 pour acheter une friandise, prend un avertisseur d'incendie pour un distributeur automatique ; il se met en devoir de casser la vitre pour glisser honnêtement ses deux sous.

Après un instant d'attente, aux lieu et place de la tablette attendue le bambin voit arriver les pompiers avec leur matériel.

Grand émoi dans le quartier. Enfin, tout s'explique :

— C'était pour avoir du chocolat, dit le petit.

"Je Veux ! ! . . ."

On rapporte que le grand Lacordaire, entouré un jour d'un groupe de jeunes gens, leur pose *ex abrupto* cette question : "Savez-vous le verbe le plus rare de la langue française ?" Et les jeunes gens de citer les verbes les plus longs, les plus choisis, de leur répertoire. "Vous n'y êtes pas, leur dit le grand orateur, le verbe le plus rare, comme le plus usurpé, de la langue, c'est le verbe VOULOIR au présent et à la première personne. Autant les *je voudrais* abondent, autant les *je veux* sont rares."

Cependant que de merveilles peut opérer ce mot. Le *je veux* de Marie a produit l'incarnation du Verbe. Le *je veux* de Notre-Seigneur au jardin de l'agonie, la rédemption de l'humanité. Un *je veux* crée un chrétien. — "Voulez-vous être baptisé ? — *Je le veux.*"

On vous répète bien souvent cette parole de l'Esprit-Saint : "L'homme suivra dans sa vieillesse le chemin qu'il aura pris dans sa jeunesse."

Vous êtes encore à préparer votre vie ; si vous voulez qu'elle soit bonne et précieuse, commencez par le vouloir énergiquement. Un éducateur éminent de Belgique a écrit que le succès de la vie d'un jeune homme dépend de trois ou quatre *je veux* prononcés entre 15 et 20 ans.

De quinze à vingt ans, c'est l'âge d'abord des études sérieuses et soutenues qui vous tailleront une honorable place au soleil. Mais que d'énergies il faut pour se river à ses livres, dans le cercle restreint de l'abat-jour, fidèlement et constamment, malgré les attraits des soirées joyeuses et les entraînements d'amis volages.

De quinze à vingt ans, c'est l'âge de l'apprentissage des métiers. Que d'application il faut pour maîtriser ses outils, obéir à des patrons parfois malcommodes, se laisser former, "faire entrer le métier", en un mot.

Si le jeune apprenti se décourage, s'il ne veut pas persévérer, un échec certain lui est assuré.

C'est entre quinze et vingt ans que se livrent les luttes les plus ardues pour la vertu. Les passions, d'accord avec le monde, les amis pervers, les lectures malsaines, montent à l'assaut du coeur. Impossible que le jeune homme résiste à leur furie sans l'aide du ciel et sans une volonté résolue. S'il ne dit pas *je veux* fuir le plaisir malsain, fermer mes yeux au dévergondage des scandales ; *je veux* communier pour rester chaste : tout est perdu, son avenir est gâché.

C'est entre quinze et vingt ans que se pose la question capitale de la vocation. S'il s'agit de faire comme tout le monde, point n'est besoin de luttes. Mais rêve-t-on d'une vocation supérieure, quels liens il faudra rompre ! Saint Jean a répondu *je veux* à l'appel du Maitre, et il est devenue une colonne de l'Eglise. Le jeune homme de l'Evangile a dit *je voudrais bien*, et nous ignorons à jamais sa destinée et même son nom.

Sois courageux... sache dire *je veux*, quand il faut, et tenir ensuite les décisions, coûte que coûte : c'est ça, être un homme.

———— x ————

PAGE D'HISTOIRE.

Martine Messier

Durant que nous sommes à Montréal, mes petits amis, nous allons causer un peu d'une brave Montréalaise dont l'histoire est bien peu connue et qui mérite, cependant, que vous gardiez son nom. Je veux parler de Martine Messier. Elle n'était pas peureuse, vous allez voir, et elle était vertueuse. Le 29 juillet 1652, Martine Messier fit un de ces gestes que l'on devrait redire souvent dans les discours de Saint-Jean-Baptiste ; les dames en retireraient du profit, et les messieurs aussi.

Avant d'aller plus loin, notons qu'en 1652 les Iroquois se signalèrent par leurs exploits. C'est cette année que le Père Buteux fut massacré le long du Saint-Maurice par les Iroquois, au Portage de Shawenegan ; c'est aussi la même année que Duplessis-Bochard, avec sa petite troupe, fut défait par les Iroquois dans la banlieue des Trois-Rivières.

Donc, le 29 juillet 1652, Martine Messier, femme d'Antoine Primot, est surprise, à quelque distance du fort de Ville-Marie, par trois Iroquois qui se jettent sur elle pour la massacrer. Quelle beavoure chez ces Iroquois ! Martine pousse un cri. Des bandes d'Iroquois se lèvent et paraissent en armes. Mais les démons se croient assez forts pour massacrer une femme sans défense. La lutte s'engage. Les barbares frappent à coups de hache. Martine se défend comme une lionne, avec ses pieds et avec ses mains... Un coup de hache ! Elle ne bronche pas... Deux coups de hache ! Elle tient bon... Trois... quatre coups de hache ! Elle tombe, la vaillante femme... Les Iroquois sont vainqueurs. Quelle victoire ! Ils la croient morte et vont lui enlever la chevelure. Les lâches ont parfois d'étranges surprises. En sentant sur sa tête la main du barbare, Martine se relève et, plus terrible que jamais ; elle saisit l'un des assassins avec tant d'énergie qu'il ne peut plus se dégager : il se débat inutilement ; il se dit que la victoire pourrait être compromise, vu que des colons accourent de toutes parts. Il fait alors un suprême effort et terrasse de nouveau sa victime à coups de hache sur la tête... Les Français arrivent et trouvent Martine Messier couchée sur le champ de bataille, toute couverte de blessures et baignant dans son sang. L'un d'eux, dans de très pures intentions, dit la chronique, et par un sentiment naturel de compassion, la soulève dans ses bras. Martine, qui avait bondi sous l'atteinte des Iroquois, sort encore une fois de sa léthargie et décharge un rude soufflet sur son charitable auxiliaire. "Que faites-vous donc, lui disent les autres, cet homme vous témoigne son affection par esprit de compassion et de charité: pourquoi le frappez-vous de la sorte ? — Parmanda, répond-elle à l'instant, je croyais qu'il voulait m'embrasser !"

M. Dollier de Casson, qui nous a conservé ce beau trait, fait sur ce sujet la réflexion suivante : "On doit admirer combien la vertu jette de profondes racines dans un coeur lorsqu'elle n'y rencontre point d'obstacles. L'âme de cette héroïne était prête à se séparer de son corps, son sang avait quitté ses veines, et la vertu de pudeur était encore en elle inébranlable. Dieu bénisse le saint exemple que, dans cette occasion, cette courageuse femme a donné à la colonie et à tout le monde pour la conservation de cette vertu."

Mes enfants, retenez bien l'histoire de Martine Messier.

Causerie

Mes très chers enfants,

Nous sommes à une époque de l'année appelée par tous le saint temps du carême. Je suis persuadée que dès le Mercredi des Cendres tous mes gentils neveux et nièces, même les plus petits, ont pris de bonnes et belles résolutions. Je vous félicite et vous en remercie au nom de Dieu que vous glorifiez, de votre âme que vous sanctifiez, des pauvres pécheurs que vous convertirez.

Permettez-moi, cependant, chers amis, de vous rappeler que la pénitence la plus salutaire que vous puissiez faire serait de travailler à la réforme de votre caractère, et à la correction de vos défauts.

Si je vous interrogeais à tour de rôle, vous avoueriez certainement reconnaître en vous quelques défauts. Oh ! de bien petits défauts, sans doute, presque mignons... mais ils seraient là, sous vos yeux, un peu "tremblants" tout de même.

Mais rassurez-vous, petits et grands, je n'en ferai rien. Ce sont vos bonnes qualités, les vôtres, que je désirerais vous voir mettre en relief pendant ces jours de salut. Je voudrais que VOUS soyiez TOUS de vrais bijoux, des "perles" brillant au foyer, à l'école, au pensionnat, alors, point de défauts. Ils seront remplacés par des vertus.

Pour atteindre cet idéal, voici mon mot d'ordre : "Aller toujours, toujours en avant, toujours en haut ! ALLER, c'est tendre à l'accomplissement du devoir directement indiqué par vos parents, vos maîtres, vos institutrices. Rappelez-vous souvent cette belle parole : "Le devoir, c'est Dieu appelant pour unir à Lui." Donc le DEVOIR avant tout !

Il faut FUIR cette occasion de péché qui s'offre attrayante. FUYEZ !

Il faut RESTER là sur cette page à étudier ou à écrire. RESTEZ !

Il faut CONTINUER un travail qui vous ennuie. CONTINUEZ !

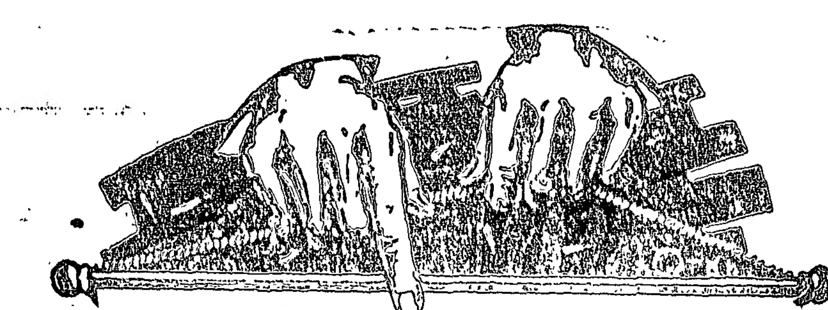
Il faut LUTTER pour rester doux, patient, obéissant, pur. LUTTEZ !

Si vous suivez cette ligne de conduite pendant la sainte quarantaine, le Christ ressuscitera vraiment dans votre âme et la fera jouir d'un avant-goût du Paradis.

Prenez pour directeur et guide de votre "ascension spirituelle" le bon saint Joseph, honoré d'une manière plus particulière pendant le mois de mars. Priez-le de garder au fond des coeurs la foi et la ferveur de vos ancêtres. N'est-il pas le patron du Canada ?

Votre toute dévouée,

TANTE PRESENTINE.



Compositions Primées

XII — Bernadette Rheault, Collège Thévenet
XI — Frances Moreau, Collège Thévenet
X .. Edithe Lauzière, Willow-Bunch
X — Laurianne Lizée, Ponteix
IX — Palmyre Lemieux, Willow-Bunch
IX .. Thérèse Monette, Laflèche
VIII — Bernadette Hébert, North-Battleford
VII — Laurianne Mondor, Willow-Bunch
VII — Georges Blouin, Gravelbourg
VII — Berthe Delisle, Marcelin
VI — Gabrielle Bourgeault, Marcelin
V — Jeanne Beauregard, Gravelbourg
IV — Antoinette Poitras, North-Battleford
III — Annie Macht, North-Battleford

Petite cueillette faite à travers les compositions de nos grandes

A la question : *quelle est votre poésie préférée ?*, voici ce qu'ont répondu :

Lucien April : *La Lampe du sanctuaire* (Le May) ;

Marie-Jeanne Hamon : "*La Veillée* (François Coppée) ;

Florence Leclerc : *La Maison paternelle* (P. Le May) ;

Gertrude Goulet : *La Mort et le Mourant* (La Fontaine) ;

Palmyre Lemieux ; *Les Colons* (Pamphile Le May) ;

Georgette Damiens : *La Lampe du sanctuaire* (Pamphile Le May) ;

Edithe Lauzière : *Le Miracle* (P. Delaporte) ;

Mildred de Repentigny : *Le Drapeau de Carillon* (O. Crémazie) ;

Marie-Claire Dubois : *Emigration* (Octave Crémazie) ;

Marie Larose : *Le Drapeau de Carillon* (Octave Crémazie) ;

Régina Regnier : *La Légende d'un peuple* (Louis Fréchette) ;

Yvonne Blais : *Les Mille-Isles* (Octave Crémazie) ;

Marie-Claire Hébert : *Emigration* (Octave Crémazie) ;

Lucille Rheault : *Polyeucte*, Sc. 5, Acte V (Corneille) ;

Lilliane Bellefleur : *Le Niagara* (Louis Fréchette) ;

Gertrude Dupras : *L'Enfant* (V. Hugo) ;

Frances Moreau : *La Prière d'Esther* (Racine) ;

Marie Marcou : le discours d'Auguste, dans *Cinna* (Corneille) ;

Bernadette Rheault : *L'Enfant* (Victor Hugo) ;

Lucille Hudon : *Le Petit Savoyard*, —

Thérèse Monette : *La Maison paternelle* (Pamphile Le May) ;

Camille Bonnay : *Fables* de La Fontaine ;

Agnès Tétreault : *La Lampe du sanctuaire* (Pamphile Le May).

Miettes d'Histoire

Lors de l'arrivée du Prince de Galles, à Québec, Sir Edmund Head, gouverneur général, et les membres du gouvernement provincial allèrent à la rencontre de Son Altesse Royale, qui devait plus tard régner sous le nom d'Edouard VII, et "on rapporte que, dans la soirée, l'Hon. Cartier, premier ministre du Canada, et autres, chantèrent quelques-unes de nos chansons canadiennes, le Prince en répétant le refrain avec l'auditoire."

La *Claire Fontaine*, la plus populaire de ces chansons, a été, à cette occasion, publiée dans les journaux de New-York, et cet air canadien fut mis au nombre de ceux que l'on jouait en l'honneur du Prince dans le cours de son voyage aux Etats-Unis.

(*Relation du Voyage de S. A. R. le Prince de Galles en Amérique*, 1860, p. 26).

Ce fut un samedi, le 15 septembre 1860, que Blondin, le célèbre artiste funambule, traversa pour la dernière fois, au-dessus des chutes Niagara, sur un cable raide. Ce jour-là, le Prince de Galles était présent et Blondin voulut se surpasser lui-même ; et après avoir porté son gérant, Calcourt, sur son dos, il mit le comble à ses tours de force en effectuant la traversée sur des échasses. Quant tout fut fini, le Prince de Galles poussa un soupir de soulagement. Il fit venir l'acrobate, et s'entretint longuement avec lui, en français, le félicitant de son courage et de son adresse.

Mais le futur roi d'Angleterre ne se borna pas à exprimer une stérile admiration. Le lendemain, le major général Bruce, secrétaire des commandements du prince, adressait au héros du Niagara, avec une lettre des plus flatteuses, un chèque pour une somme de $ 400. (E.-Z. MASSICOTTE, *La Revue populaire*.)

Un jour, voyageant au Canada, il se trouva avec son escorte loin de toute habitation, dans le milieu de l'après-midi. On causait en marchant et le Prince de Galles, grand fumeur, sortit un cigare et en offrit à ceux qui l'entouraient.

Or, au moment de l'allumer, il s'aperçut qu'il n'avait pas d'allumettes. Il en demande à son voisin : son voisin n'en a pas... personne n'en a. Seuls, les fumeurs peuvent comprendre le navrement de ces hommes réduits à mâcher leur havane pendant plusieurs milles. Tout à coup, quelqu'un s'écrie :

"— Sauvés ! J'ai une allumette !

"La voici... Mais je n'en ai pas d'autre...

"— Ne la manquez pas ! lui dit-on. Ne la laissez pas s'éteindre ! — Donnez-la au plus adroit. — Tirons au sort celui qui doit l'enflammer.

"— Parfait ! Entendu !"

On tire... et le sort désigne le Prince de Galles. Avec d'infinies précautions il prend l'allumette, la gratte contre son talon, la protège entre les mains rapprochées... Enfin il tourne la tête, tend son cigare... Une petite fumée bleue s'élève...

"— Hip ! Hip ! Hurrah ! Nous avons du feu..."

Plus tard, évoquant ce souvenir, le Prince, devenu roi, disait à un familier :

"Ce fut le moment de ma vie où je fus le moins fier, et où j'eus le plus nettement conscience de ma responsabilité." — *La Revue populaire.*

(Edouard VII, fils de la reine Victoria, monta sur le trône en 1901. Il est mort en 1910, âgé de 68 ans.)

x

LADY SIMCOE

Ce n'est pas rendre justice à Lady Simcoe, femme du général qui fut gouverneur du Haut-Canada, que de la classer parmi les bas-bleus ; elle avait au contraire des goûts littéraires distingués. Ma tante Baby n'ayant, un soir, d'autre livre à lui prêter que le petit Carême de Massillon, Lady Simcoe déclara vouloir lire tous les sermons de nos grands prédicateurs : et les Bossuet, Bourdaloue, etc., firent ensuite ses délices. — *"Mémoires", P.-A. de Gaspé.*

(John Graves Simcoe, premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, naquit en 1752 et mourut en 1806.)

x

LE CELEBRE RENE

Il y a quelques années, un touriste français, M. le comte de Turenne, visita le Nord-Ouest canadien et, dans un récit qu'il fit de son voyage, il exalta le courage des Franco-Canadiens, les premiers pionniers de ces vastes et lointaines solitudes. Il nomma plusieurs de ces hardis coureurs des bois, entre autres le "célèbre René", qui donna son nom, disait-il, à une rivière et à un lac magnifique, etc. A quelque temps de là, Lord Dufferin, au début d'un voyage au Nord-Ouest, payait, lui aussi, son tribut d'éloges aux anciens "voyageurs" canadiens, et, dans un discours officiel, il faisait, sur la foi du comte de Turenne, une mention spéciale du célèbre René. Or, en avançant vers l'Ouest, le noble Lord arriva au Lac-à-la-Pluie, — *Rainy Lake* — et il apprit avec consternation que c'était le même lac que le comte de Turenne avait appelé lac *René*...

De René, coureur des bois, il n'y avait pas plus de trace que sur la main !..

Cependant, le discours du gouverneur général était imprimé, et le "célèbre René" offert à l'admiration des Canadiens de notre siècle et de tous les siècles ! Que faire ? En homme d'esprit, le distingué touriste signala lui-même son erreur et en rit, tout le premier.

Et voilà comment on écrit l'histoire ! — *"Choses d'autrefois", Ernest Gagnon.*

(Lord Dufferin — Sir Frederick Temple, marquis de Dufferin — fut gouverneur du Canada de 1872 à 1878.)

x

CAMPBELL !

L'ex-gouverneur général du Canada, le marquis de Lorne, de la famille des Campbell de la maison d'Argyle, professait une grande admiration pour les types indiens. Pendant son séjour en ce pays, il cherchait toutes les occasions de voir les sauvages, et surtout des sauvages pur sang. Un jour qu'il était à Restigouche, je crois, il aperçut un Micmac superbe : teint foncé, pommettes de joues saillantes, oeil à reflets, front fuyant, cheveux plats aile-de-corbeau, prestance de chef de tribu.

"— Milord, dit quelqu'un de la suite du gouverneur, voilà un sauvage pur sang.

"— Je le crois, en effet, dit le marquis de Lorne ; et sans doute il doit porter quelque nom curieux, comme *le Point-du-jour, le Hibou-Noir, lePoisson -des-lacs*, ou simplement *l'Orignal, l'Aigle, le Renard, le Vison*. Je parie pour le *Vison*.

Puis, s'adressant au sauvage :

"— Quel est votre nom ?" dit-il

Le personnage interpelé, hésita un peu, mais le gouverneur ayant répété : "Quel est votre nom ?", il répondit :

"— Campbel !"

"Choses d'autrefois", E. Gagnon.

(Le marquis de Lorne, plus tard duc d'Argyle, fut gouverneur du Canada de 1878 à 1883. Il se nommait John Douglas, Sutherland Campbell, et était l'époux de la princesse Louise.)

Le Trois Temps du Verbe "AIMER"

Les trois temps du verbe Aimer
Si, rêveur sortant du village,
Vous rencontrez dès le matin
De blondes enfants sous l'ombrage,
Courant en se donnant la main,
Vous irez vers la plus gentille,
Et lui direz : "Un jour viendra
Où vous aimerez, jeune fille."
Alors l'enfant vous sourira.
Sur quelque solitaire rive,
Si, par un beau soir de printemps,
Vous rencontrez, seule et pensive,
Brune fillette de seize ans,
Dites-lui bas, passant près d'elle :
"Votre amant vous épousera,
"Car vous l'aimez, mademoiselle !"
Et la fillette rêvera."
A la vieille qui va tremblante,
Et dont les attraits sont flétris,
Dites-lui : "Vous fûtes charmante,
Bien doux était votre souris,
Quand vous étiez fraîche et vermeille ;
Ce temps jamais ne reviendra,
Vous avez aimé, bonne vieille !"
Alors la vieille pleurera !

Corrigeons-nous

A PROPOS DE MAISONS D'HABITATION

MAISON PRIVEE.

On donne, chez nous, le nom de *maison privée* à une maison d'habitation, à une résidence, somptueuse, bourgeoise ou modeste, par opposition à hôtel garni, pension ou bureau. Ex. : J'ai loué une chambre dans une *maison privée*, c'est-à-dire chez un particulier, dans une maison d'habitation ; X. n'est pas au bureau ; il est parti pour sa *maison privée*, c'est-à-dire pour sa demeure, pour sa résidence.

COTTAGE.

En français, *cottage* n'a qu'une acception : il signifie maison de campagne de style rustique. C'est donc à tort que nous employons ce terme pour désigner une maison de ville isolée, individuelle. Ex. : Se construire un *cottage* sur l'avenue des Braves, c'est-à-dire se construire une maison isolée, une maison individuelle.

Ces termes de *maison isolée* et de *maison individuelle* sont aussi les équivalents de ce que les Anglais appellent *self-contained house*.

MAISON SEMI-DETACHEE.

Cette appellation est une traduction littérale de *semi-detached house*. Elle désigne la maison qui n'est isolée que d'un côté et qui tient à une maison également isolée d'un seul côté. Les maisons *semi-détachées* sont celles qui sont réunies deux à deux. Dans un ouvrage sur les habitations ouvrières, un auteur français leur donne le nom de *maisons jumelées*.

PENSION, MAISON DE PENSION.

En français, une *pension* est une maison où on loge et nourrit pour de l'argent. C'est à tort que nous donnons le nom de *pension* ou de *maison de pension* à la maison où l'on nourrit seulement pour de l'argent. Il faut dire *restaurant, établissement de traiteur*, etc. Ex. : A la *pension* où je prends mes repas on ne loue pas de chambres, c'est-à-dire chez le restaurateur, chez le traiteur, chez les gens où je prends mes repas, on ne loue pas de chambres.

De même, c'est à tort que nous disons *maison de pension* pour *pension*. En France, une maison où on loge et nourrit pour de l'argent s'appelle une pension, tout court.

PENSION PRIVEE, MAISON DE PENSION PRIVEE.

La pension où l'on est censé vivre comme l'on vit en famille s'appelle en France une *pension bourgeoise, une pension de famille*. C'est parler incorrectement que de la désigner sous le nom de *pension privée* ou de *maison de pension privée*.

Il est également incorrect de donner le nom de *pension privée* ou de *maison de pension privée* à la maison d'un particulier où l'on nourrit des étrangers pour de l'argent à la table de famille. Au lieu de dire : Je prends mes repas dans une *pension privée*, disons : Je prends mes repas dans une famille, chez la famille X.

MAISON DE CHAMBRES.

C'est là une pauvre traduction de *rooming house*. Dans la plupart des cas, on pourrait traduire *rooming house* par les termes français *garni* ou *chambres garnies*. Ex. : Tenir un *rooming house*, c'est à-dire tenir un garni ; loger dans un *rooming-house*, c'est-à-dire loger en garni ; Jean Brunot, *rooming house*, c'est-à-dire, Jean Brunot, chambres garnies.

FLAT.

Ce terme anglais s'emploie, chez nous, pour désigner les appartements ou logements qui ont tous leurs planchers au même niveau. En français, il faut dire *plain-pied* (qui est un nom invariable) ou *appartement de plain-pied*.

TENEMENT, TELEMENT.

Tènement se dit fort bien en français en parlant d'une réunion de terres, de bâtiments qui se tiennent. Mais c'est barbariser que de donner à un logement le nom de *tènement*, ou de *tèlement* (qui est une déformation de *tènement*.)

x

A la page.

L'enfant moderne (qui voit un arc-en-ciel pour la première fois). — Et ça, papa, c'est de la réclame pour quoi ?

JEUX D'ESPRIT

MOTS A COMPOSER

Ajoutez la syllabe NI aux mots suivants et formez ainsi des mots nouveaux :

Ban — Cache — Veau — Divisé — Toque — Ais — Cane — Paque — Colas — Ramer — Gaude — Coque — Moque — Moteur.

Exemples : Divisé : DiviNIsé ; Coque : CoNIque.

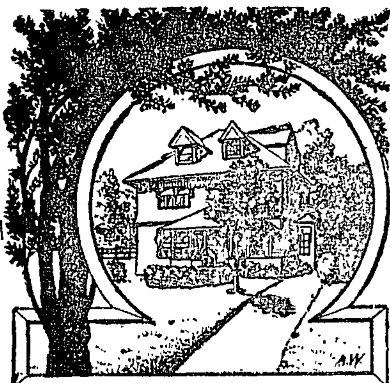
METAGRAMME

Changez la première lettre du mot :

Je suis, moi, que la fleur parfume,
Symbole de douceur.
Je suis en changeant de saveur
Symbole d'amertume.
Et je suis le mot qui résume
La paix, le repos, le bonheur.

CHARADE

C'est la main qui tient mon premier ;
C'est le pied qui fait mon deuxième ;
Mon désir conduit mon entier,
Et pour faire le bien, je veux agir moi-même.



Quelques Compositions

SI J'ETAIS PETIT OISEAU

(Antoinette POITRAS, grade IV, Couvent de l'Enfant-Jésus, North Battleford.)

Si j'étais un petit oiseau comme le rouge-gorge, je bâtirais mon nid dans la forêt verte où les arbres sont abondants. Je choisirais un arbre avec des branches touffues, afin que personne ne le découvrît.

Je choisirais cet endroit parce que là je serais à l'abri des regards de mes ennemis, comme le chat, les gros oiseaux de proie.

Un beau matin, quand j'étais dans la forêt, j'ai vu un rouge-gorge voler près de moi avec un morceau de paille dans son bec. Je m'arrêtai et le regardai travailler; c'était un vrai plaisir pour moi, et je compris que ces petites bêtes n'étaient pas dépourvues d'intelligence.

Il n'y a pas beaucoup de petits oiseaux dans notre pays maintenant, parce qu'il fait trop froid et les délicats petits oiseaux gèleraient leurs pattes mignonnes.

Ils sont tous dans les pays plus chauds, mais ils reviendront au printemps où nous serons heureux de les entendre de nouveau.

x

(Annie MACHT, grade III, école séparée, North-Battleford.)

Si j'étais petit oiseau, je bâtirais un nid dans le clocher de l'église. Je choisirais cette place parce que chaque matin, je me lèverais et j'entendrais le monde chanter et prier dans l'église. J'aime à être près de Dieu tout le temps. C'est pourquoi j'aimerais à avoir mon nid dans le clocher de l'église. J'ai vu plusieurs petits oiseaux bâtir leur nid, et c'est comme cela que je bâtirais le mien. Je prendrais de l'herbe, des plumes et de la laine de mouton, parce que l'hiver est ici. Les oiseaux reviendront au printemps, quand il fera chaud.

x

(Jeanne BEAUREGARD, grade V, Couvent Jésus-Marie, Gravelbourg.)

Si j'étais petit oiseau, oh ! comme je serais contente ! Je bâtirais mon nid dans le clocher de l'église. Là, tout près de la cloche qui annonce la prière, comme je serais plus près de Jésus. Je chanterais pour lui, je lui parlerais pendant des heures entières. Je saurais comment faire mon nid, parce que j'ai souvent regardé les petits oiseaux. Je me souviens, l'année dernière, j'observais une alouette de prairie. Elle prenait un brin d'herbe qu'elle choisissait entre mille, s'envolait et le déposait à sa place marquée, dans les grandes herbes près de l'étang. Puis elle allait, venait encore, toujours emportant quelque chose dans son bec : quelquefois c'était des bouts de corde, des brins de laine, qu'elle trouvait. Je l'ai regardée longtemps pour apprendre d'elle à travailler.

Il y a quelques petits oiseaux qui sont restés tout l'hiver, mais le plus grand nombre s'est envolé vers les pays chauds.

Bientôt ils reviendront et nous les entendrons chanter. Je me propose de les regarder encore bâtir leur nid.

x

(Laurette AMYOT, grade V, Couvent Jésus-Marie, Gravelbourg.)

Oh ! comme j'aimerais cela, moi, être un petit oiseau. Je m'envolerais vers l'est, où les arbres sont gros, et je choisirais le plus bel érable. Cet arbre a ma préférence, parce que c'est l'emblème du Canada. Je voudrais que ce soit près de l'église, pour pouvoir entendre chanter les beaux cantiques qui se chantent aux messes, et surtout pour chanter le bon Dieu.

L'été dernier j'ai vu trois petits oiseaux qui ramassaient des choses pour faire leur nid : il y en avait un qui avait un bout de laine dans son bec, un autre, un brin d'herbe, le dernier avait une petite plume. C'était beau de les voir travailler avec tant d'ardeur et de patience.

Cet hiver, je crois que les petits oiseaux ont été trompés par la température : il y en a qui sont restés tout l'hiver, et déjà ils commencent à bâtir leur nid.

Ils s'envolent vers le sud à l'automne, vers les pays chauds.

Ils reviendront quand le soleil réchauffera le sol. Nous en verrons des voliers et des voliers s'en venir de notre côté !

x

L'AUTOBIOGRAPHIE D'UN CINQ SOUS

(Bernadette HEBERT, grade —, Couvent de l'Enfant-Jésus, North Battleford.)

Pauvre vieux cinq sous que je suis ! Je viens me plaindre, direz-vous. Mais non, je viens plutôt vous raconter mon histoire. J'espère que cela ne vous coûtera pas trop de m'écouter. Je suis né dans le sein de la terre où, avec plusieurs de mes frères, dans la même maison, je menais une vie tranquille, mais beaucoup trop sinistre et obscure pour mon caractère aventurier. "Quand donc irai-je dans le monde ?" Chaque fois que cette question venait troubler mon esprit. Enfin vint ma chance. Lorsque nous étions tous à causer ensemble, nous entendîmes un grand bruit sourd. Mes frères eurent peur et se reculèrent, mais moi, curieux comme toujours, je restai silencieux et immobile... Plusieurs autres grands bruits... et puis de gros chocs. Toujours je restais immobile... Tout à coup j'aperçus un rayon de soleil : quelque chose que je n'avais jamais vu ; et puis.. j'entendis un cri de joie : "Oh ! regarde, Paul, le joli morceau d'argent ! Sans doute j'étais sale, mais on me croyait joli. Une grosse main me prit, me serra entre ses gros doigts noirs, et enfin il me plaça parmi d'autres morceaux d'argent. Alors tous ensemble nous fûmes portés dans une grande maison, dont j'appris plus tard que c'était une manufacture. Oh ! oui, certainement, mes jours les plus pénibles furent passés sous ce toit où l'on ne cessait de me tourmenter. On me faisait chauffer dans de grands fours brûlants, puis on me passait entre de gros rouleaux de fer ; on me frappait, on me polissait ; je croyais qu'on voulait me détruire complètement. Enfin, un dernier polissage, et on étampa sur un de mes côtés la figure du roi George avec ces mots dont je ne connaissais pas la signification : "Georgivs Dei Gra: Rex et Ind. Imp."; de l'autre côté, on étampa deux feuilles d'érable et puis, au haut : "Canada" ; dessous, ceci : "5 cents", et en bas, "1918." Oh ! que j'étais fier alors. J'étais anxieux de me montrer, car je croyais bien que ce serait ce que j'aurais à faire maintenant. Quelle fut ma surprise lorsqu'on me mit avec d'autres cinq sous dans un grand sac. Encore des jours obscurs de voyage, et puis enfin, la banque.

Une fois à la banque, ma vie changea complètement. Depuis ce temps, j'ai toujours voyagé. Tout de suite on me sortit du grand sac, on me mit dans un tiroir où je restai quelques heures seulement. Le soir, après que les portes de la banque furent fermées, un grincement de serrure se fit entendre et tout à coup, agilement mais sans bruit, le tiroir s'ouvrit. Encore une grosse main me prit, et je fus bientôt dans une poche. C'était un voleur.

J'étais à présent en mauvaise compagnie certainement, dans une vieille poche sale, avec du tabac, des allumettes et mille autres choses désagréables.

J'avais tellement hâte de sortir de cet endroit que, lorsque le voleur me prit pour payer son vin, je sautai de sa main et roulai jusque sous le trottoir. Il me chercha en vain. Je m'étais échappé de ce mauvais homme. "Enfin je suis libre de toutes mes misères", me dis-je en moi-même.

Après une semaine de cachette, je m'aperçus que la liberté était aussi monotone que l'obscurité. De ma cachette je voyais le monde passer. Plusieurs fois on marcha sur moi, mais jamais on ne me vit.

Un beau jour de soleil, j'avais sorti la tête pour mieux voir la nature, et alors une jolie petite fille m'aperçut et, joyeuse, elle me prit entre ses jolis petits doigts blancs. Quelle bonne maîtresse ! Oui, je l'aimais, celle-ci, mais il fallut se séparer : séparation très amère pour moi, mais lorsque j'appris que c'était pour faire du bien, j'étais content et radieux.

Me voilà maintenant, avec d'autres cinq sous, destiné à soulager les malheureux. Dans ce cas, je ne regrette plus ma solitude, car je vois que moi aussi je pourrai faire du bien.

x

(Lucille DUPRAS, grade VIII, Collège Thévenet, Gravelbourg.)

J'existais des siècles avant la découverte du Canada. Quand Cartier traversa l'océan et prit possession de ce pays, pour son roi, il ne découvrit pas ma demeure.

Plus de deux cents ans après, quand le nom d'Ontario fut donné au Haut-Canada, on commença à travailler dans les mines, et un jeune mineur découvrit la veine de mes ancêtres. Aussitôt on se mit à l'oeuvre pour sortir le pur argent, mais ce ne fut qu'en 1919, après la grande guerre, que j'envisageai la lumière pour la première fois.

On me transporta à Ottawa, où je fus frappé en forme de cinq sous avec l'empreinte du roi d'Angleterre sur un côté, et sur l'autre, une couronne, la valeur "5 cents", et l'année "1920."

Ensuite, je fus enfermé dans un coffre et envoyé à la Banque Canadienne Nationale, pour reposer dans un grand tiroir avec plusieurs de mes semblables. Je restai là un an, deux ans, trois ans : mes soeurs déménageaient, et moi, je restais toujours là pour accueillir mes nouvelles compagnes.

Pendant la belle nuit du 15 juillet 1924, un inconnu entra silencieusement à la banque, par la porte de gauche, et prit tous les papiers de mon maître. N'étant pas satisfait, il força la serrure du tiroir, me prit avec toutes les autres pièces d'argent, nous mit dans ses poches et, sans bruit, resortit, s'achemina vers une maison abandonnée. Il descendit dans la cave et là, il ouvrit une trappe invisible qui le conduisit dans une salle sinistre ; il vida ses poches, excepté celles où je me trouvais. Après plusieurs jours de voyage et de souffrances, ce dérobeur rencontra un gamin dans les rues de Winnipeg et, pour un renseignement, il me donna comme récompense. Le vilain prenait plaisir à me frapper et même, un jour, il me perça un trou à travers la poitrine. Quelle douleur !.. J'offris toutes ces souffrances pour les pauvres missionnaires. Un jour, il grimpa dans un arbre et m'échappa dans le nid abandonné d'un pauvre rossignol : je restai là presque un an, mais quand vint l'été, une brise envoya le nid, sec et jaune, plonger dans la rivière, où trois jeunes promeneurs poussèrent des cris de surprise lorsqu'ils l'aperçurent. Pensant qu'il contenait des petits oiseaux, ils vinrent vite au secours. Ils eurent d'abord un petit désappointement lorsqu'ils virent que le nid était vide, et le remirent tranquillement sur la rivière, mais le plus jeune, qui était à l'autre bout de la chaloupe, saisit le nid avec un cri de joie. Ses deux frères le regardèrent avec surprise, et il leur montra sa découverte. Il me prit dans ses petites mains grelottantes et, bientôt, ils débarquèrent, et le petit courut à la maison, me serrant précieusement contre son coeur. Là il raconta l'aventure à ses bons parents et vite il alla me déposer dans une tirelire, où je rencontrai d'autres compagnes aimables et bonnes, et où je passe ma vieillesse dans la paix et le bonheur...

x

(Stella BELISLE, grade VIII, Collège Thévenet, Gravelbourg.)

Aimeriez-vous à savoir l'histoire de ma bruyante jeunesse ? Ecoutez bien et je vais faire un résumé de ma vie parfois triste, mais qui a eu bien des bons moments, malgré tout.

J'étais rayonnant de beauté lorsque je suis sorti de l'hôtel de la Monnaie, où j'avais été frappé comme mes soeurs avec l'effigie de Georges V sur un côté et une couronne de feuilles d'érable et mon nom, sur l'autre. Nous avons tous été transportés dans une grande maison de briques rouges, et après être entrés dans une demeure somptueuse, je me suis trouvé dans une banque. Le gérant nous a disposés dans la chambre d'entrepôt, dans un coffret de fer, où je suis demeurer quelques jours pour être estimé davantage.

Mais mon sort ne pouvait pas durer. J'ai été donné à un pauvre hère. Tout de suite j'ai compris que ma carrière venait seulement de commencer. Il m'échangea pour quelques pains chez le boulanger. De là, j'ai fait des voyages pénibles ; je me suis promené en flotte; j'ai visité le monde entier, chez les courtisans, épiciers, marchands, et enfin à un collégien qui me perdit en promenade dans le bois.

Je me suis reposé plusieurs saisons à l'ombre d'un arbrisseau ; j'étais à l'abri de toutes les tempêtes, du vent et des chauds rayons du soleil. Mais après avoir passé un hiver bien dur, j'étais content d'être retrouvé par une fillette. Grande fut sa joie, mais cela ne dura pas longtemps, car ma nouvelle maîtresse m'envoya chez un bijoutier.

Toujours fugitif, je passais de mains en mains, sans repos. Je me suis enfin trouvé chez un noble, qui m'a donné à son serviteur. Le valet me donna un chaleureux accueil et, depuis ce temps-là, il a été mon maître.

Je regarde maintenant les autres belles et brillantes pièces de monnaie et comme elles sont l'admiration de tout le monde. Je suis vieux, courbé de rhumatismes ; il ne me reste que les souvenirs de ma présomptueuse jeunesse. Ma vieillesse se passe dans une petite tirelire rouge, d'où j'écris mes mémoires.

Sujets de Composition

GRADES IX, X, XI, XII

Quelle est, à votre avis, la plus utile des inventions modernes ?

1o Le téléphone ?
2o Le télégraphe ?
3o La radio ?
4o L'automobile ?
5o L'aéroplane et autres ?

Motivez votre réponse.

GRADES VI, VII, VIII

Vous avez lu un livre qui vous plaît beaucoup. Vous le prêtez à un ami (ou amie). Ecrivez la lettre qui accompagne le livre. Dites :

1o Pourquoi ce livre vous a plu ;

2o Les leçons salutaires que vous en avez tirées ;

3o Le personnage du livre que vous avez admiré davantage.

GRADES III, IV, V

Vous avez dessiné ou découpé un "Health Poster" en classe. Ecrivez à votre petite amie (ou ami) retenu à la maison, pour en faire la description.



Notes des compositions

GRADE XII

Bernadette Rheault, Col. Thév.	95
Marie Moreau, Col. Thévenet	94
Mildred de Repentigny, C. Th.	94
M.-Claire du Bois, Biggar	93
Lucille Rheault, Col. Thévenet	91
Liliane Bellefleur, Col. Thév.	91

GRADE XI

Frances Moreau, Col. Thév.	94
Gertrude Dupras, Col. Théy.	93
M.-Claire Hébert, N.-Battlef.	91
Laurette Dessert, Marcelin	90
Yvonne Blais, N.-Battleford	90
Régina Regnier, N.-Battleford	90
Marie Larose, N.-Battleford	89
Maria Gratton, Col. Thévenet	89
Léona Boisselle, Col. Thévenet	87
Rose Blouin, Col. Thévenet	86
Marie Legros, Ponteix	83
Cécile Huel, Ponteix	82
Thérèse Raymond, Ponteix	80

GRADE X

Laurianne Lizée, Ponteix	96
Edithe Lauzière, Wil.-Bunch	96
Georgette Damiens, Montmartre	95
Palmyre Lemieux, Wil.-Bunch	95
Alphonsine Arsenault, Marcel.	94
Gertrude Goulet, Montmartre	92
Kathleen Cregan, Montmartre	90
Hélène St-Julien, Laflèche	90
Angeline Arsenault, Marcelin	90
Jeanne Joly, Willow-Bunch	90
Camille Bonnay, Laflèche	90
Germaine Hamon, Gravelb.	90
Jeanne Hamon, Gravelbourg	89
Florence Leclerc, Debden	88
Hélène D'Hondt, Ponteix	83
Simonne Joly, Wil.-Bunch	82
Antoinette Lizée, Ponteix	83
Abdon Dessert, Marcelin	80
Maurice Beaulieu, Marcelin	80
M.-Irène Potvin, Ponteix	80
Henriette Bru, N.-Battleford	80
Bertille St-Amant, N.-Battlef.	80
Elmire Sansregret, N.-Battlef.	78
Yolande Bonnay, Laflèche	76

GRADE IX

Thérèse Monette, Laflèche	95
Palmyre Lemieux, Wil.-Bunch	95
Cécile Campeau, Laflèche	94
Adéodat Lauzière, Laflèche	93
Aline Gagnon, Laflèche	92
Lucille Hudon, Zénon-Park	90
Lucien April, Zénon-Park	89
Alice Brosseau, Laflèche	89
Thérèse Lépine, Marcelin	85
Annette Légaré, Wil.-Bunch	85
Valérie Noël, Willow-Bunch	85
Reva Dubois, Willow-Bunch	84
Eléonore Colleaux, Marcelin	83
Simonne Marchessault, Pont.	80
R.-Alma Saulnier, Ponteix	80
Agnès Tétreault, St-Brieux	90

GRADE VIII

Bernadette Hébert, N.-Battlef.	97
Stella Belisle, Col. Thévenet	96
Palmyre Lemieux, Wil.-B.	96
Gilberte Palmier, Laflèche	96
Lucille Dupras, Col. Théy.	96
M.-Jeanne Mathieu, Wil.-B.	96
Bernadette Lemieux, Wil.-B.	96
Cécile Touchet, Marcelin	96
Solange Verot, Radville	95
Rose Blanchet, Radville	95
Germaine Tremblay, Marcelin	94
Clothilde Lavoie, Col. Théy.	94
Eugénie Dionne, Radville	94
H. Dusablon, Radville	92
Juliette Wilson, Battleford	92
Cécile Lacasse, Col. Thévenet	92
Rollande Hébert, Radville	92
Cécile Labossière, Radville	91
Cécile Tétrault, St-Brieux	91
Thérèse Pagé, Battleford	90
Marg. Bellefeuille, Col. Théy.	90
Marg. Carrobourg, Col. Théy.	90
Eva Laverdière, Col. Théy.	90
Eva Laverdière, Col. Thévenet	90
Maurice Boucher, Col. Théy.	90
Jeanne Dansereau, Vonda	90
Béatrice Pépin, Montmartre	89
Cécile Perron, Montmartre	91
Antoinette Tourigny, Wolseley	91
Juliette Tourigny, Wolseley	91
Doria Bouvier, Col. Thévenet	85
Irène Viens, Col. Théy.	85
R.-Alma Lemay, Col. Théy.	85
Jeanne Brosseau, Laflèche	85
Marie Germain, Marcelin	85
Antoinette Landry, Marcelin	85
Antoinette Landry, Marcelin	81
Gertrude Bourgeault, Marcelin	80
Raymond Belisle, Col. Théy.	80
Antonia Benoit, Col. Thévenet	80
James Cregan, Montmartre	80
Thérèse Beaulac, Ormeaux	80
Ovide L'Heureux, Gravelb.	70
Jacqueline Michaud, Grav.	70
Laurent Goulu, Gravelbourg	70

GRADE VII

Lauréanne Mondor, Wil.-B.	96
Georges Blouin, Gravelbourg	96
Bertha Delisle, Marcelin	96
Rolande Audette, Gravelb.	95
Georgine Bruneau, Marcelin	95
Gertrude St-Jean, Biggar	94
Léona L'Ecuyer, Battleford	92
Cécile Crépeau, Gravelbourg	90
Ethel Lemyre, Gravelbourg	90
Gilbert Grenier, Marcelin	90
Marthe Laprairie, Marcelin	90
Irène Smith, Gravelbourg	89
Florence Voz, St-Brieux	90
Victoria Charbonneau, Battlef.	89
Marguerite Dumas, Gravelb.	89
Yvette Bourgeault, Marcelin	89
Marie Tinévez, St-Brieux	89
Marie Arcand, N.-Battleford	89
Juliette L'Ecuyer, Battleford	88
Anita Coupal, Montmartre	88
Donatienne Hudon, Zénon-P.	88
Gabrielle Jeannotte, Battlef.	87
Yvonne Sergent, Battleford	86
Eugénie Beaulieu, Gravelb.	85
Adélaïde Kéglovic, N.-Battlef.	85
Irène Gravel, Gravelbourg	83
Lauréa Hudon, Zénon-Park	82
Gérard Lepage, Ormeaux	82
Lina Gaudry, Wil.-Bunch	80
Régina Lagassé, Laflèche	80
Elise Beauchesne, Gravelb.	80
Alma Belair, Debden	80
Gabrielle Verhelst, Laflèche	80
André Laverdière, Gravelb.	80
M.-Anne Boisselle, Gravelb.	78
Marie Brassard, Ormeaux	78
Antonia Lévesque, Montmartre	77
Arsène Perron, Montmartre	76
Hector Brunet, Debden	76
Thérèse Jordens, Debden	75
Lucie Aussant, Gravelbourg	75
Andrey Atkins, Gravelbourg	75
Robert Lajeunesse, Debden	75
Léo Pépin, Debden	75
Irène Coots, Gravelbourg	74
Georgette Ruel, Debden	74
M.-Rose Lajeunesse, Debden	74
Fernande Therrien, Gravelb.	72
Raymond Laverdière, Grav.	70
Gerald Northup, Gravelb.	68
Leonard Northup, Gravelb.	66
Henri Blais, Debden	66
Wilhelmina Williams, Debden	65
Nellie Morin, Laflèche	75
Jeannette Burlinguette, Lafl.	75
Elnora Bourassa, Laflèche	72
Laura Huyghebaert, Laflèche	67
Annette Gilbert, Shell-River	90
Marg. Voisin, Shell-River	79
Jean-M. Voisin, Shell-River	78
Alice Lajeunesse, Shell-River	93
Cécile Doré, Shell-River	89
Jeanne Doré, Shell-River	85
Gabrielle Savard, Shell-River	83

GRADE VI

Gabrielle Bourgeault, Marcelin	96
Yolande Lépine, Marcelin	95
Denise Duperreault, Wil.-B.	92
Aline Ranger, Marcelin	92
Claire Lapointe, Wil.-Bunch	91
Jeanne Bourdy, Laflèche	90
Thérèse Therrien, Gravelb.	90
Suzanne Kelliher, Battleford	90
Victor Lalonde, Marcelin	90
Jeanne Poirier, Willow-B.	89
Anna Morissette, Radville	89
Emile Hamon, Gravelbourg	89
Eva Quirion, Gravelbourg	88
Ione Tétreault, Gravelbourg	88
Jeanne Boily, Montmartre	88
Simonne Savard, Debden	88
Estelle Légaré, Wil.-Bunch	88
Irène Noël, Willow-Bunch	88
Lucienne Brûlé, St-Hubert	87
Simonne Dionne, Radville	86
Bertha Laflamme, N.-Battlef.	86
Béatrice Bellefleur, Wil.-B.	85
Gisèle Martel, Gravelbourg	85
Cécile Leclerc, Debden	84
Thérèse Pellerin, N.-Battlef.	84
Cécile Laville, Bellegarde	84
Annette Sylvestre, Wil.-B.	84
Annette Provost, Wil.-Bunch	83
Elisabeth Gaudry, Willow-B.	82
Bernadette Beaulieu, Montm.	82
Berthe Breton, Montmartre	81
Berthe Helman, Bellegarde	80
Nora Lévesque, Montmartre	80
Hosanna Colleaux, Marcelin	80
Estelle Provost, Wil.-Bunch	80
Wilfrid Houle, Gravelbourg	80
Lorette Corriveau, Montm.	79
Alice Fontaine, Radville	78
Hélène Bourgeois, Bellegarde	78
Fernand Delage, Radville	76
Geneviève Labossière, Radville	75
Jules Lacasse, Gravelbourg	75
Honoré Ferraton, Montmartre	75
Hélène Lacharité, N.-Battlef.	75
Louis Hébert, Radville	74
Ozilda Dionne, Radville	74
Yonville L'Heureux, Grav.	74
Phyllis Atkins, Gravelbourg	73
R.-Anna Poirier, Gravelbourg	72
Emma Lavoie, Montmartre	72
Albert Dionne, Radville	72
M.-Anna Dagnais, Marcelin	70
Lucienne Lizée, Gravelbourg	70
Lucienne Beauchesne, Grav.	65
Alice Lafrenière, Gravelbourg	64
Jean Boudreault, Debden	63
Vera Atkins, Gravelbourg	62
Ely Hipfner, Montmartre	62
Eugène Guénette, Gravelb.	50
Léon L'Heureux, Gravelb.	50

GRADE V

Jeanne Beauregard, Grav.	95
Laurette Amyot, Gravelb.	93
Cécile Prud'homme, Grav.	92
Albert Beauregard, Gravelb.	92
Claire Prud'homme, Gravelb.	90
Irène Baril, Gravelbourg	87
Denise Lespérance, Gravelb.	85
Marcelin Cardinal, Gravelb.	85
Germaine Bellefeuille, Grav.	82
M.-Anne Gauthier, Grav.	80
Lucienne Pilon, Gravelbourg	80
Eliane Beaulieu, Gravelbourg	78
Helen Cummings, Gravelb.	78
M.-Berthe Mailhot, Gravelb.	77
Théodore Bouvier, Gravelb.	75
Lionel Houle, Gravelbourg	75
Ferd. Geres, Gravelbourg	72
Léo Cyr, Gravelbourg	70
Geneviève Bouvier, Gravelb.	70
Léopold Beaulieu, Gravelb.	70
Léonette Boucher, Gravelb.	70
Ena Beauchesne, Gravelbourg	65
Robert Gagnon, Ponteix	85
R.-May Mercier, Ponteix	80
Noëlla Picray, Ponteix	79
Suzanne Morin, Ponteix	78
Emilia Dumont, Ponteix	75
Robert Lizée, Laflèche	82
Jeanne Beaudin, Laflèche	80
Gérard Roy, Laflèche	78
Elsie Verhelst, Laflèche	70
Agnès Hoffman, Battleford	94
Aurore Dionne, Radville	94
Noëlla Demers, Debden	94
Lillian Grénon, Radville	92
Simonne Bourdy, Laflèche	91
Elisabeth Labrecque, Debden	90
Thérèse Lajeunesse, Debden	90
Simonne Gaudreault, Debden	90
Léo Brunet, Debden	90
Emile Vachon, Debden	90
Rolland Chalifour, Debden	90
Lina Racine, Debden	90
Albert Bourassa, Debden	90
Orise Morissette, Radville	90
Raoul Sauvé, Radville	90
Florence Bernier, Radville	90
Jeanne Rousseau, Sion, P.-A.	89
Imelda Frappier, Debden	88
Laurent Bujold, Debden	89
Cécile Noël, Willow-Bunch	89
Estelle Bachand, Sion, P.-A.	89
Adrien Boudreau, Montmartre	88
Hervé St-Jean, Biggar	87
Helen de Roo, Battleford	87
Hilda Hoffman, Battleford	87
Madeleine de Roo, Battleford	87
Louis Breton, Battleford	86
Hélène Lortie, Biggar	85
Maurice Hébert, Radville	85
Cécile Chevrier, Gravelb.	84
Noëlla Perron, Montmartre	83
Létitia Fournier, Montmartre	82
Ronald Savard, Debden	82
Henri Bujold, Debden	82
Joseph Vachon, Debden	82
Claire Savard, Debden	82
Marthe Nadeau, Radville	82
Philippe Labrecque, Debden	82
Yvonne Morissette, Radville	81
Sylvio Sylvestre, Radville	81
R.-Eva Coupal, Montmartre	81
Antoine Perron, Montmartre	81
Germ O'Shaughnessy, Montm.	81
Dosithé Coupal, Montmartre	80
Liliane Goulet, Montmartre	80
Isabelle Rhéaume, Ormeaux	80
Blanche Paquette, Debden	79
Alice Racine, Debden	79
Jeanne Brassard, Ormeaux	79
Angeline Demers, Bellegarde	79
Joseph Revet, Bellegarde	
Maurice George	
Emilia Cop	
Cécile Sylvestre	
Edouard Helman	
Maurice Morin	
Geneviève Nadeau	
Marie Roussel	
Maria Smeets, St-Hubert	89
Flore Brûlé, Saint-Hubert	89
Alfred Fortin, Biggar	80
Omer Fournier, Montmartre	80
Henriette Ruel, Debden	80
M.-Rose Gagné, Debden	80
Omer Blais, Debden	80
Antoinette Vachon, Debden	80
Dominique Labrecque	75
Marcel Bernier, Debden	75
George Prost, Debden	74
Euclide Morissette, Debden	72
Alcide Short, Debden	65
Léo Bujold, Debden	72
Albert Charpentier, Radville	70
George Charpentier, Radville	70
M.-Lse Doré, Shell River	71
Edouard Lajeunesse, Shell R.	80
M.-Anna Godbout, Shell-River	75
Antoinette Savard, Ormeaux	80
René Savard, Ormeaux	72
Laurini Boucher, Hoey	93
Olivier Grignon, Hoey	85
Alberta Moreau, Hoey	83
Edgar Pilon, Hoey	80
Edouard Parent, Hoey	75
Benoît Baribeau, Hoey	73

GRADE IV

Antoinette Poitras, N.-Battlef.	89
Joséphine Nadon, N.-Battlef.	88
Denise Petit, Bellegarde	85
Grace Lalonde, N.-Battleford	85
Gérard Godreault, Debden	84
Raymond Sergent, N.-Battlef.	83
Liliane Pagé, N.-Battleford	82
Cécile Pagé, Battleford	82
Cécile Rousseau, Sion, P.-A.	82
Alphonse Perron, Montmartre	81
Eug. Charbonneau, Battleford	81
Blanche Lacharité, N.-Battlef.	80
Ernest Paquin, St-Hubert	80
Laurette Breton, Battleford	80
Geneviève Nadeau, Radville	80
Roland Dionne, Radville	80
Jeanne Labossière, Radville	78
Blanche Deschambault, Radville	78
Arthur Perreaux, —	78
Edmond Hudon, Zénon-Park	78
Laura Hudon, Zénon-Park	77
Rita Cherpin, Radville	77
Frances Boyd, Battleford	77
Laura Pritchard, Battleford	76
Philippe Marchildon, Zénon-P.	76
Aline Bourassa, Radville	76
Réal Dufour, —	74
Lorraine Olsen, Sion, P.-A.	74
Blanche Marchildon, Zénon-P.	73
Camille Hudon, Zénon-Park	73
Roland Gagné, Debden	72
Alcide Sylvestre, Bellegarde	72
Léopold Chabot, Zénon-Park	71
Gilberte Côté, Montmartre	71
Alice Rivard, Laflèche	90
Elie Bachelu, Laflèche	92
Thérèse Pagé, Laflèche	88
Pauline Campeau, Laflèche	85
Eva Beaudoin, Laflèche	85
Sylvio Cloutier, Laflèche	84
Alice Lizée, Laflèche	80
Laurent Lizée, Laflèche	80
Annette Périgny, Laflèche	80
Rémi Poirier, Laflèche	80
Yvonne Lagassé, Laflèche	72
Germaine Gervais, Laflèche	72
Germaine Beaudoin, Laflèche	71
Ruth Brunelle, Laflèche	65
Dolorès Bourassa, Laflèche	65
Jean Poirier, Laflèche	60
Eveline Hudon, Zénon-Park	69
Henri Perreault, —	68
Omer Sylvestre, Bellegarde	67
Marie Tanter, Ponteix	78
Hélène Tanter, Ponteix	76
Jeanne Côté, Ponteix	76
Cécile Mercier, Ponteix	70
Anne-Aimée Valcourt, Ponteix	69
Alice Béliveau, Ponteix	69
Lilliane Motut, Hoey	85
Annette Godbout, Hoey	76

GRADE III

Annie Macht, N.-Battleford	92
Robert Sylvestre, Radville	89
Paul Bourassa, Radville	88
Cécile Lalonde, N.-Battleford	88
Aline Hébert, Radville	86
Simonne Brassard, Ormeaux	84
Rita Fisher, Sion, P.-A.	82
Georges Bellanger, N.-Battlef.	80
Edmond Bellanger, N.-Battlef.	75
Thérèse Boutin, St-Hubert	75
Cécile Ruel, Debden	72
Edouard Perron, Montmartre	72
Florence Marchildon, Zénon-P.	70
Béatrice Bertrand, Debden	70
Bertrand Potvin, Ponteix	70
Gasten Coupal, Montmartre	70
Hélène Chabont, Zénon-Park	68
Roland Beaulac, Ormeaux	66
Gilberte Hamon, Gravelb.	65
Gaston Hudon, Zénon-Park	64
Marie Brisbois, Bellegarde	63
Jacqueline Lebel Zénon-Park	62
Arthur Marchildon, —	62
M.-Rose Buisse, Bellegarde	60
Joseph Perreaux, Bellegarde	60
Henri Fowler, Montmartre	60
Clovis Goulet, Montmartre	60
Albert Roussel, Bellegarde	56
Simon Roussel, Bellegarde	55
André Savard, —	52
Arthur Moreau, Bellegarde	52
Arthur Moreau, Bellegarde	52
Alphonse George, Bellegarde	50
Joseph Cherpin, Radville	78
Jeanne Breton, Radville	75
René Dionne, Radville	80
Ronald Boutin, Radville	75
Eveline Deschambault Radville	75
Paul Demers, Radville	72
Paul Fontaine, Radville	75
Anna Fontaine, Radville	75
Madeleine Farand, Radville	75
Bertha Dionne, Radville	75
Juliette Lafrenière, Radville	78
Cécile Dumont, Ponteix	75
J.-d'Arc Hust, Ponteix	70
Eveline Savard, Ormeaux	75
Armand Chicoine, Hoey	79
Alfred Parent, Hoey	87
Alexandre Bariheau	77

x

Les compliments

"— Une dame, maman, quand j'ai passé près d'elle,
A dit que j'étais belle.
"— L'es-tu ?
"— Non, Mère !
"— Eh bien, c'était un compliment.
"— Qu'est-ce qu'un compliment ?
"— Un éloge qui ment ;
Un brin de vrai parfois, mais un brin qu'on allonge ;
Un fruit confit dans du pavot
Pour exalter d'abord, puis endormir le sot.
"— Pourquoi ne dit-on pas alors compliment *mensonge* ?
"— Ma foi ! je ne sais pas, car c'est vraiment le mot."

Louis RATISBONNE.

Prix de beauté.

— Vous êtes la plus jolie femme du monde ? Well ! voici un chèque de cent mille dollars. Je vous fais empailler pour le Yankee Museum.

Un appel aux jeunes gens

Les frères convers

La Congrégation des Oblats compte dans ses rangs deux classes de religieux : les Pères, qui sont prêtres, et les Frères convers.

Voici ce que disent les saintes Règles à ce sujet :

"La Congrégation admet volontiers dans son sein des hommes de bonne volonté qui, dépourvus des connaissances nécessaires pour être prêtres et renonçant à les acquérir, veulent pourtant travailler efficacement à leur salut, sous la direction des saintes Règles de notre Institut, en s'employant aux offices réservés, dans les Ordres religieux, à ceux qu'on appelle "frères convers."

"Les frères convers ne sont donc pas des domestiques, mais de véritables fils de la famille, chargés des emplois manuels de la maison, comme d'autres membres sont chargés d'emplois plus élevés, pour l'avantage commun de la Congrégation et de l'Eglise."

On le voit, le frère convers n'est pas un serviteur, mais l'ami, le compagnon, l'aide du prêtre, et bienheureux celui qui est appelé à cet apostolat du silence, du travail obscur, de la prière... Il n'y a que le sacerdoce qui distingue le prêtre du frère convers. Comme le prêtre, il est religieux, comme lui, il est ouvrier de l'Evangile, comme lui, il a plein droit à la récompense promise à l'apôtre.

Durant leur vie, les frères convers participent à tous les avantages spirituels et temporels de l'état religieux, et après leur mort, ils ont droit aux nombreuses messes et prières qui se disent chaque jour pour les défunts de la Congrégation des Oblats.

Le frère convers peut être employé comme sacristain, infirmier, fermier, jardinier, portier, maçon, mennisier, charpentier, mécanicien, imprimeur, relieur, etc.

Dans les missions, il peut être à la fois défricheur, constructeur, navigateur, cuisinier, sacristain, etc. Il est surtout un compagnon dévoué et un ami pour le Père missionnaire. "C'est le compagnon, l'aide le plus fidèle et le plus précieux pour le missionnaire", disait de lui S. G. Mgr O. Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin.

L'aspirant, en plus des aptitudes doit avoir des intentions droites : on n'entre point dans la vie religieuse pour se soustraire aux ennuis de la vie, pour s'exempter d'un travail pénible. Le véritable postulant frère convers n'a en vue que la gloire de Dieu et sa propre sanctification.

Après six mois de postulat, l'aspirant frère convers reçoit l'habit religieux et commence son noviciat, qui dure une année au bout de laquelle il fait des voeux d'un an pendant trois ans ; ensuite il fait des voeux de trois ans. Enfin, au bout de sept années et demie d'essai, il peut prononcer ses voeux perpétuels.

On conseille aux aspirants frères convers oblats de lire les beaux livres "Apôtres inconnus", du Père Duchaussois, O. M. I., et "En missionnant", du Père Saindon, O. M. I. Ces livres racontent la vie édifiante et le dévouement des frères convers Oblats dans les missions de l'Extrême Nord et de la Baie James.

Pour tous renseignements, s'adresser au R. P. Directeur des postulants, Juniorat de Marie-Immaculée, Chambly-Bassin (Québec).

La Bannière de Marie Immaculée.

FEUILLETON

L'Enfant Gâtée

PAR MARGUERITE LEVRAY

Publication autorisée par la MAISON MAME, Mame, Tours, France.

II

Ce n'était pas la première fois que le commandant intervenait de la sorte.

A chacun de ses retours au foyer, il avait fait de pénibles découvertes ; il savait à n'en pas douter que sa fille était mal élevée, mais tant qu'elle n'eut pas franchi les limites de la petite enfance, il s'était bercé de chimériques espérances. Les observations qu'il avait cru devoir adresser sur ce sujet à Mme du Clauzan avaient été accueillies avec docilité. Elle avait promis d'être forte contre l'enfant. Hélas ! hélas ! vaines assurances ! résolutions chancelantes ! Un caprice de Georgina les avait mises à néant après une courte lutte sans doute, et encore la lutte s'était-elle produite ? Le commandant en doutait maintenant. Accoudé sur les coussins de la voiture, le regard perdu dans le vague, il réfléchissait. Cette préoccupation le suivit dans ses courses, dans ses visites, et il s'entretint plus fréquemment avec elle qu'avec les personnes qu'il vit ce jour-là.

Le lendemain il entra de bonne heure chez Mme du Clauzan.

Les souffrances de la veille avaient laissé de légères traces sur le visage délicat de la jeune femme : ses joues étaient pâles et un cercle bleuâtre estompait ses grands yeux. Elle tendit avec un sourire sa petite main sur laquelle tombaient des dentelles et, remarquant l'expression plus grave encore que de coutume de la physionomie de son mari, elle demanda vivement :

"Auriez-vous reçu de mauvaises nouvelles du Poitou, Georges ?

— Non, ma chère Cécile, mais nous devons ce matin avoir une conversation très sérieuse."

Elle le regarda avec une inquiétude non dissimulée. Une souffrance lui était réservée, elle la pressentait et cherchait à deviner sur quelle partie de son coeur allait tomber le coup.

"Ma nomination au poste de gouverneur de la Guadeloupe est, vous le savez, chose décidée, reprit le commandant. Je la recevrai très prochainement. Cet événement, qu'on peut appeler heureux, nous imposera cependant de grands sacrifices. Y avez-vous songé, Cécile?

— Mais non, répondit-elle, surprise. De quels sacrifices parlez-vous ? Il n'y en aura pas pour moi, puisque je vous suivrai là-bas. L'exil qui réunit n'est plus un exil, mon ami.

— Aussi ne s'agit-il pas de moi, dit le commandant avec émotion, mais de Georgina."

Il s'arrêta, voyant trembler les lèvres de la mère.

"De Georgina ? répéta-t-elle comme un écho.

— Ma pauvre Cécile, pardonnez-moi, je vais vous faire souffrir... cette pensée me navre. Soyez courageuse, vous rendrez ma tâche plus facile.

— J'ai peur de comprendre, balbutia-t-elle. Mais non, je suis folle, n'est-il pas vrai, Georges ? Vous ne voudriez pas... he séparer de ma fille ?

— Si cette séparation était nécessaire, ne vous sentiriez-vous pas la force d'y consentir ?,

— Non, non, s'écria-t-elle fondant en larmes. La force, dites-vous ? je suis faible, moi. Ne me demandez pas l'impossible. Votre carrière m'a coûté tant de larmes ! et lorsqu'il m'est permis de vous accompagner, lorsqu'une perspective de calme bonheur s'ouvre devant moi, vous me parlez de séparation. Mais quels sont vos motifs?

— Je n'en ai qu'un : l'avenir de Georgina, mon devoir paternel. Je ne puis croire que votre tendresse vous aveugle, Cécile. Les défauts de cette enfant croissent avec l'âge, vous le voyez, vous le savez.

— Ah ! la scène d'hier...

— N'est qu'une des formes de son despotisme et de sa violence, et ce malheureux caractère s'accentue chaque jour davantage. Il y a deux ans, elle était ingouvernée ; aujourd'hui... je ne veux pas supposer qu'elle soit ingouvernable, mais parfois je le crains. Ses caprices sont son unique loi ; toute autorité, même la plus légitime, même la plus douce, lui semble un joug odieux. Notre responsabilité est lourde, Cécile ; Dieu nous demandera compte de cette âme qu'il nous a confiée.

— Je le sais, mais... n'êtes-vous pas bien sévère, mon ami ? Elle est si jeune !

— Elle a dix ans. A cet âge on doit avoir appris à se vaincre ; mais connaît-elle seulement la signification de ce mot ? J'ai surpris sans le vouloir certains propos de domestiques. Votre ancienne femme de chambre, Sophie, qui est maintenant au service de Mme d'Estourville, ne tarit pas, dit-on, sur le chapitre de Georgina.

— C'est affreux. Cette fille doit sa place à ma recommandation, je l'ai comblée de cadeaux...

— Ce qui ne l'empêche pas de se souvenir du reste.

— Le reste ! les colères d'une enfant. Ne me reprenez pas, Georges, je ne songe point à contester la justesse de vos observations. Voyez-vous, c'est ma faute : j'ai manqué d'énergie, j'ai mal aimé mon enfant ; moi seule suis coupable, je l'avoue. Cherchons ensemble un remède qui ne soit pas la séparation. Attendez... oui, c'est cela : donnons à Georgina une institutrice digne de notre confiance. Je vous promets de ne pas entraver ses efforts, de la laisser diriger à son gré l'éducation de son élève. Et puis vous serez là, mon ami, pour me fortifier, m'encourager...

— N'insistez pas, Cécile. Georgina, j'en suis intimement convaincu, ne se corrigera pas auprès de vous ; votre présence neutraliserait l'influence de l'institutrice ; avant un mois celle-ci aurait mis bas les armes et tout serait à recommencer. Résignez-vous à laisser notre fille en France. D'autres mères ont fait ce sacrifice.

— Ah ! vous êtes inflexible.

— Comme le devoir."

Pendant plusieurs minutes, on n'entendit que le bruit léger des sanglots de Mme du Clauzan. Enfin elle releva la tête et demanda :

"Que voulez-vous faire ?

— J'attendais cette question, ma chère Cécile. Etudions-la de concert, s'il vous plaît. Deux partis s'offrent à nous, vous choisire entre eux. Le premier, le plus simple peut-être, c'est de mettre Georgina en pension.

En pension ! Oh ! Georges, songez combien elle est nerveuse, impressionnable. Je la connais ; elle tomerait malade et...

— Elle mourrait peut-être, acheva le commandant sans retenir un faible sourire. Laissez-moi vous le dire, chère amie, vous vous exagérez le danger. Naturellement, elle se trouvera tout d'abord un peu dépaysée au Sacré-Coeur ou aux Oiseaux, mais elle s'accoutumera.

— Et le second parti ?

— Sans doute. Qu'y a-t-il là d'effrayant ? Si la perfection existait sur la terre, j'oserais dire que Marie est parfaite.

— Et vous auriez raison, mais c'est cette perfection même qui me fait peur. Sera-t-elle indulgente pour ma pauvre fille ? Pardonnez-moi cette appréhension, Georges. Marie gouverne sa famille avec rigidité.

— Avec fermeté, voulez-vous dire. Au Champ-Fleuri on vit dans la paix parce qu'on y vit dans l'ordre. Soyez sûre qu'après une révolte inévitable au premier moment, Georgina se p lairait chez sa tante. Ici, en dépit de vos gâteries, de ses jouets, de ses promenades, elle est rongée par l'ennui qui naît du désoeuvrement, car on ne saurait donner le nom de travail aux cours qu'elle suit sans méthode, sans goût, et sans fruit : son ignorance en est la preuve. Là-bas elle trouvera des camarades, des compagnes d'étude. J'espère beaucoup de son intelligence, qui est très vive, malgré son excessive paresse. J'attends de bons résultats des exemples de ses cousines. Somme toute, ce projet me sourit, mais je suis prêt à faire abstraction de mes préférences si vous c hoisissez la pension."

Mme du Clauzan enfouit dans ses mains sa figure ruisselante de larmes.

"S'il faut absolument choisir, j'aime mieux le Champ-Fleuri. La règle a beau être austère dans une maison particulière, on peut y dérober en certains cas, chose impossible dans un établissement d'éducation.

— C'est aussi mon opinion. Allons, chère Cécile, prenez courage. Que voulons-nous en définitive, sinon le bonheur de notre Georgina? L'avenir nous dédommagera..."

Elle ébaucha un geste d'acquiescement, mais quand son mari l'eut quittée, sa résignation factice l'abandonna, et elle donna un libre cours à sa douleur. Une heure après Georgina, qui entrait, une poupée dans ses bras, la vit toute sanglotante.

"Tiens, tu pleures, maman. Qu'as-tu ?

— Tu ne le sauras que trop tôt, pauvre enfant", allait répondre Mme du Clauzan, mais elle se retint et murmura : "Je te le dirai plus tard. Pourquoi ne m'embrasses-tu pas, ma chérie ?"

Georgina tendit insoucieusement son front. La tendresse passionnée de Mme du Clauzan ne se contenta pas de ce baiser hâtif : elle attira l'enfant sur sa poitrine et l'y pressa avec une sorte de violence.

"Ne me serre donc pas si fort, tu me fais mal", dit froidement Georgina.

Elle s'arracha à l'étreinte de sa mère et, sans plus se préoccuper de son chagrin, elle commença la toilette de la poupée en fredonnant une chanson.

"Egoïste et ingrate ! pensa Mme du Clauzan. Peut-être, mon Dieu ! serai-je seule à souffrir.

Huit jours s'étaient à peine écoulés quand l'*Officiel* annonça la nomination du commandant du Clauzan au poste de gouverneur de la Guadeloupe. Le lendemain partait pour le Poitou une lettre ainsi conçue :

"Chère et bonné soeur

La confiance du gouvernement et de mes chefs m'appellent à une charge importante. Dans quelques semaines je partirai pour la Guadeloupe avec le titre de gouverneur. Un tel poste aurait pu être le couronnement d'une longue et rillante carrière : il m'est donné, à moi, lorsque je n'ai pas encore atteint le midi de la vie, et ce qui me satisfait pleinement, c'est que je ne l'ai pas mendié, c'est que je n'ai point paru en solliciteur dans les

(*Suite à la page* 12.)

Réponses aux Jeux d'Esprit

1o Ornement ;
2o Vertu ;
3o Migraine.

REPONSES REÇUES

Marie-Claire du Bois, 100 ; Yvette Bon-Chevrier, 100; Juliette Le Ouica, 100; Gernet, 100; Claire Lapointe, 100; Paulino trude Saint-Jean, 100.

Le prix, tiré au sort, a été gagné par Marie-Claire du Bois, du couvent de l'Assomption, Biggar.



La statuette de Jean-Marie

— Le veux, moi... le veux !..
— Non, c'est le mien.
— Si... le veux... le veux...

Et *Gothon*, mécontente et rageuse, frappait du pied, criant toujours plus fort, têtue et volontaire : le veux, moi, le veux.

C'était d'un chapelet qu'il s'agissait. Pourtant, Jean-Marie et Marguerite — Gothon, dans la famille — s'aimaient bien. Le petit frère, quatre ans, avait reçu le joli chapelet et il y tenait ; la petite soeur dix-huit mois de moins, ne voyait en cet objet qu'un jouet amusant et elle le réclamait de toute l'énergie dont sa petite personne était capable.

La mère survint et, d'une voix douce et ferme : "Mon petit, dit-elle, donne ton chapelet à Gothon; oui, donne-le pour l'amour du bon Dieu.

Aussitôt Jean-Marie, sanglotant mais résigné, tendit le chapelet qui changea de propriétaire.

Il fallait récompenser un tel sacrifice. La bonne maman, au lieu de caresser Jean-Marie, alla prendre sur la cheminée de la cuisine une statuette en bois de la très sainte Vierge, que le petit avait souvent regardée avec envie.

— Tiens, lui dit-elle. Elle est à toi !

Quelle joie alors, et comme les larmes de tout à l'heure sont oubliées.

Dès lors la statuette ne quitta plus Jean-Marie. Il ne pouvait s'en séparer ni le jour ni la nuit et n'aurait pas dormi tranquille s'il ne l'avait eue à côté de lui dans son petit lit.

Parfois, interrompant ses jeux, on le voyait dans un coin du logis, déposer sur une chaise la précieuse statuette et prier devant elle avec un parfait recueillement.

x x x

Un soir, Jean-Marie sort sans rien dire. Sa mère s'aperçoit de sa disparition. Elle appelle. Elle écoute. Aucune réponse. Elle cherche avec une anxiété croissante dans le jardin, derrière les meules de bois ou de paille. Son petit garçon reste introuvable. Et lui qui répond toujours au premier appel ! Tout en se dirigeant vers l'étable où il peut être caché, la mère songe, grand Dieu ! au trou d'eau profonde et noire où le bétail s'abreuve !.. Mais que découvre-t-elle dans un coin d'ombre, agenouillé entre deux animaux qui ruminent paisiblement ? L'innocent qui prie avec ferveur, les mains jointes sur sa statuette de la Vierge. La mère enlève son fils dans ses bras, elle le presse contre son coeur.

— O mon petit, tu étais là ! s'écrie-t-elle dans un flot soudain de larmes. Pourquoi donc te caches-tu pour faire tes prières ? Tu sais bien que nous les faisons ensemble!

L'enfant ne voit plus que le chagrin de sa mère.

— Pardon, maman, je ne savais pas... Je ne le ferai plus ! gémit-il e nse laissant bercer dans ses bras.

x x x

Quand il eut sept ans, Jean-Marie fut occupé à la garde du troupeau. Deux fois le jour, il sort l'âne, les vaches et les brebis de l'étable. Il tient par la main Gothon, sa petite soeur, car les sentiers qui descendent aux vallons sont tortueux et semés de rocailles. Tous deux ont promis d'être sages. Du reste, ils auront de quoi s'occuper ; ils emportent de la laine à tricoter — en ce temps-là, tout en gardant leurs bêtes, bergers et bergères confectionnaient des bas.

En arrivant dans le pré, le frère et la soeur s'agenouillaient, selon la recommandation de leur mère, afin d'offrir à Dieu leur tâche de petits pâtres ; puis ils se mettaient à la garde du troupeau. Volontiers Gothon eût passé le temps à converser avec Jean-Marie ; mais l'enfant que l'on avait surpris en contemplation dans l'étable était tourmenté du besoin de converser avec Dieu et la sainte Vierge. "Fais donc mon bas, insinuait-il à Marguerite; il faut que j'aille prier, vers le ruisseau." Il y avait de ce côté un saule miné des vers. Jean-Marie plaçait sa statuette dans un trou du vieil arbre, l'entourait de mousses, de branchages et de fleurs, puis le petit garçon, lès genoux dans l'herbe, se mettait à égrener son chapelet.

Quelquefois Jean-Marie disposait pour sa Vierge tout un reposoir. Avec la terre grasse de la berge, il construisait de petites chapelles et modelait des effigies de saints ou de prêtres. C'est ainsi qu'il fabriqua une statuette de la sainte Vierge qui était passable ; son père la fit même cuire au four et elle fut conservée longtemps dans la maison. Le reposoir achevé, Gothon et lui revivaient les processions et chantaient des bribes de cantiques.

Il y avait aux alentours d'autres bergers. A certains jours, plusieurs passaient dans le pré de Jean-Marie, et contemplaient avec étonnement le reposoir de verdure. A leurs questions, l'enfant répondait sans embarras comme sans ennui, expliquant ce que représentaient ses statues. Le petit berger se faisait apôtre, puis il organisait des processions. Les enfants s'alignaient derrière une croix fabriquée de deux bâtons. Ils récitaient le chapelet, ils chantaient de naëfs cantiques ; c'était presque toujours Jean-Marie qui faisait le curé.

x x x

Jean-Marie a treize ans. Il a fait sa première communion. Il a dû laisser à Gothon et à un autre petit frère la garde du troupeau. Maintenant il aide aux cultures son père, son frère aîné et le garçon de ferme.

Un jour, il alla avec son frère François travailler à la vigne. Il eut beau vouloir avancer autant que son aîné, garçon de quinze ans, le soir, il revint au logis exténué, fourbu.

— Ah ! dit-il à sa mère, je me suis épuisé à vouloir suivre François.

— François, reprit la mère apitoyée, va donc moins vite que lui ou bien aide-le un peu. Tu vois bien qu'il est moins fort que toi.

— Ah ! répliqua François placidement, Jean-Marie n'est pas obligé d'en faire autant que moi. Que diraient les gens si l'aîné n'avançait pas plus que le cadet ?

Or le lendemain matin, une religieuse vint à la maison paternelle. Elle donna à chacun une image. Elle avait une petite statue de la sainte Vierge enfermée dans un étui. Tous voulaient cette statue ; mais elle en fit cadeau à Jean-Marie. Le surlendemain, il alla travailler avec François. Avant de se mettre à l'ouvrage, il baisa dévotement les pieds de la statuette, puis il la jeta devant lui aussi loin qu'il put. Quand il l'eut atteinte, il la prit avec respect et fit comme la première fois... De retour à la maison, le soir, il dit à sa mère : "Ayez toujours bien confiance en la sainte Vierge. Je l'ai bien invoquée aujourd'hui et elle m'a bien aidée : j'ai pu suivre mon frère et je ne suis pas fatigué."

x x x

Le petit Jean-Marie a grandi et son amour de la sainte Vierge a grandi avec lui. Les épreuves se sont multipliées sous ses pas ; mais grâce à sa bonne mère du ciel, il a triomphé de toutes et a pu réaliser son idéal. Ce n'est plus les champs qu'il cultive, mais les âmes. Prêtre de Dieu, pauvre curé de campagne, il peine et s'épuise à la tâche, réconforté par le sourire de Marie. Et à soixante-dix ans, saint Jean-Marie-Baptiste Vianney, curé d'Ars — car c'est de lui qu'il s'agit — peut redire dans un de sès immortels catéchismes :

"La sainte Vierge, c'est ma plus vieille affection, je l'ai aimée avant même de la connaître." — P.-J. B.

L'Enfant Gâtée

(*Suite de la page* 11.)

antichambres du ministère, c'est que je n'ai pas même levé le doigt pour obtenir une faveur.

"Cécile m'accompagnera ; mais, pour des raisons qui intéressent au plus haut degré l'avenir de notre fille, nous devrons la laisser en France. Ai-je trop présumé de ton dévouement fraternel, ma chère Marie, en pensant que tu voudrais bien te charger de Georgina et l'élever comme une de tes filles ? Cette entreprise, je l'avoue, est hérissée de difficultés. La pauvre enfant que je te prie d'accueillir à ton foyer n'a rien de commun avec la mignonne et sérieuse petite femme que tu étais à son âge : choyée, adulée, gâtée, hélas ! dans toute la force du terme, elle est devenue le résumée à peu près complet de toutes les imperfections. Quelquefois, la voyant si fantasque, si exigeante, si impérieuse à l'égard des domestiques, si indifférente au spectacle des misères que l'on coudoie sans cessse dans Paris, je me demande avec angoisse : A-t-elle un coeur ? et je ne sais que me répondre. Néanmoins je ne veux pas désespérer, que dis-je ? j'attends sans crainte le résultat de ton influence et de l'exemple de ta famille. Combien nous serions heureux si Georgina ressemblait un jour à ton aimable Geneviève !

"Réfléchis, cependant, chère soeur, avant d'accepter ce lourd fardeau. Quelle que soit ta réponse, nous sommes persuadés qu'elle te sera dictée par la sagesse et le désintéressement. Avant de partir, nous irons t'embrasser et t'amènerions Georgina, si tu consens à lui accorder l'hospitalité de ta maison et de ton coeur ; sinon il faudra bien se résigner à la mettre en pension, malgré la désolation de ma pauvre femme.

"Mes amitiés à Félix, mille baisers à mes neveux et nièces, et à toi, soeur chérie, l'expression de l'inaltérable affection de ton frère,

"Georges du CLAUZAN."

La surcription de cette lettre portait :

"Mme Félix Puylaurant, au Champ-Fleuri, par Buseuil (Vendée)."

x

III

Le Champ-Fleuri était situé aux portes de Buseuil, une de ces riantes petites villes du Poitou qui, s'asseyant sur de vertes collines, baignent coquettement leurs pieds dans des rivières peu profondes, mais claires et charmantes, vrais rubans de moire et d'argent jetés, comme de capricieux ornements, sur le velours sombre des prairies.

Il n'y a rien de bien intéressant à dire sur cette petite cité, et quand je vous aurai appris, chers lecteurs, qu'elle compte quatre millei en qcents habitants, que l'église est vieille et assez curieuse, la mairie toute neuve, que la rue du Héron, orgueil des habitants, renferme deux cafés et quatre magasins, qu'il y a une fabrique de gilets de laine et une autre de chandelles de suif ; enfin que la ville est flanquée, au nord, d'un château moderne et somptueux, dont le propriétaire est le marquis de Richesalve ; au sud, d'un manoir du XVe siècle appartenant à la baronne des Pins, vous en saurez autant que moi sur Buseuil.

Mais ce n'est pas à la ville que nous prétendons vous conduire : c'est au Champ-Fleuri. Depuis trois siècles ce domaine est le bien patrimonial des Puylaurent, une des plus anciennes et des meilleures familles du pays, malgré le défaut de particule. Ils auraient pu, tout comme d'autres, ajouter ce monosyllabe à leur nom ; rien ne leur défendait même d'aspirer à un titre, et les occasions favorables ne leur ont pas manqué : plusieurs Puylaurent sont tombés sur les champs de bataille, d'autres ont rendu à leurs concitoyens des services remarquables ; mais, satisfaits du témoignage de leur conscience et de l'estime générale, ils ne songèrent pas à briguer les récompenses officielles. Ils étaient modestes, ils furent oubliés, c'est l'usage, et comme ils ne demandaient pas mieux, tout était bien ainsi.

Nous l'avons dit : le Champ-Fleuri était situé aux portes de Buseuil. Cette proximité était très commode pour l'instruction des enfants, qui suivaient, en qualité d'externes, les cours du collège et du pensionnat de jeunes filles, deux établissements fort bien dirigés et recommandables à tous égards.

Les bâtiments se trouvaient au centre de l'exploitation. En sortant de la ville, on apercevait d'abord la maison, lourde construction surmontée de quatre poivrières et percée de fenêtres inégales mais nombreuses et tournées pour la plupart au midi. L'oeil se reposait avec plaisir sur la façade grise, égayée au printemps par les nuances claires du chèvrefeuille, et à l'automne par des treilles bien garnies de grappes blondes et vermeilles. Le jardin qui précédait la maison n'était séparé de la route que par une haie vive, au milieu de laquelle on voyait une barrière peinte en vert.

Une cour carrée et pavée s'étendait entre le logis des maîtres et la ferme proprement dite. M. Puylaurent en dirigeait lui-même les travaux, subissant en cela comme en tout l'influence à la fois énergique et douce de sa femme. Et il avait fallu, en vérité, ce souverain ascendant pour faire un agriculteur de cet homme que sa nature fine et nerveuse, ses goûts studieux et les connaissances spéciales qu'il avait acquises en histoire naturelle semblaient pousser dans une voie opposée. Pendant quelques années, Félix, si doux, si bon fils pourtant, avait causé de cruelles angoisses à sa mère. Celle-ci, veuve et presque infirme, voyait avec douleur péricliter entre ses mains la fortune de la famille. Encore le présent était-il supportable, mais l'avenir l'effrayait pour Félix et aussi pour le Champ-Fleuri. Qui ne connaît l'amour des ruraux pour le sol ? Ces champs ne sont pas seulement un capital que nulle banqueroute ne leur enlèvera, ils sont devenus comme une partie de leur être. Leurs sueurs, celles de leurs pères les ont fécondées, ils y ont jeté chaque année la semence et vu croître la moisson dorée, ils ont à leur sujet goûté des joies et subi des alarmes. Mme Puylaurent frémissait à la pensée que son fils abandonnerait le soin de l'héritage paternel à des mains mercenaires, qu'il le vendrait peut être. Le mariage de Félix lui rendit la paix. Elle n'ignorait pas la valeur du trésor qu'il amenait dans sa maison. En serrant dans ses bras sa nouvellel fille, elle lui confia ses craintes et lui demanda son secours. Marie le lui promit et tint vaillamment sa parole : elle sut faire comprendre à Félix le sens complet de ce mot : devoir, dont elle avait fait la règle de sa vie ; elle apprit à se multiplier afin de lui ménager des moments de loisir ; elle étudia l'agriculture pour l'aider d'une façon sérieuse. Sa belle-mère s'éteignit en la bénissant ; elle partait rassurée : ses petits-enfants grandiraient sous le toit de leurs ancêtres.

Mme Puylaurent était fort admirée dans le pays. Certaines gens ne comprenaient pas comment elle menait de front tant de travaux différents, et une jeune mariée lui demanda un jour naïvement quel était son secret.

"Mon secret, s'il m'est permis de le nommer ainsi, est bien simple, répondit en souriant l'aimable femme, et tout le monde en peut user. Il consiste uniquement dans cette maxime qui est mienne : le temps pour chaque chose et chaque chose en son temps."

La famille Puylaurent était réunie pour le repas de midi dans une salle à manger très vaste (toutes les pièces étaient vastes au Champ Fleuri) et très claire, ce qui constituait, avec une exquise propreté, son charme principal. Le luxe était positivement inconnu dans cette maison. La grande table de chêne avait plus de solidité que d'élégance, les chaises étaient de paille, le buffet non vitré, un papier commun couvrait les murailles, mais on eût en vain cherché un grain de poussière sur le dallage à carreaux blancs et noirs et la plus légère tache sur les vitres étincelantes.

Faisons le tous de la table et nommons successivement les personnages avec lesquels nous sommes appelés à faire connaissance, en commençant par le chef de famille, M. Félix Puylaurent a quarante-deux ans. Déjà quelques fils d'argent se montrent dans ses cheveux châtains, qu'il porte un peu longs et agite en parlant, sa taille mince se courbe, mais ces signes prématurés de vieillesse sont rachetés par le doux éclat de ses yeux limpides et la jeunesse de son sourire.

Près de lui s'assied Mme Puylaurent. Un peintre qui voudrait représenter la femme forte de l'Ecriture ou la Marthe de l'Evangile la choisirait pour modèle. Ses beaux traits rappellent ceux de son frère, il y a dans son attitude et dans ses manières une dignité simple et une réelle majesté qui imposent le respect, son regard est lumineux et profond, sa physionomie est faite de calme et de douceur. Tout en prenant part à la conversation générale, elle coupe des mouillettes pour l'oeuf à la coque de son petit. Antoine surveille la façon dont Michelle, la pouponne, se tient sur sa haute chaise et de temps en temps donne à demi voix ses ordres à la servante.

Nous sommes au jeudi, les huit enfants sont là, s'échelonnant autour de la table.

Après Michelle et Antoine, voici Eva, gentille brunette de sept ans, à l'oeil vif et curieux, au sourire espiègle. Claire la suit. C'est une figure de keepsake, noyée dans des cheveux d'or pâle ; les cils d'une nuance plus foncée forment un voile à ses yeux d'un bleu de myosotis. Clairette est la favorite de son père avec lequel on lui trouve une grande ressemblance due sans doute à son petit air rêveur et à la manière dont elle penche son cou élégant. En outre elle se montre comme lui très éprise des beautés de la nature ; comme lui encore elle éprouve une ardente compassion pour tout être faible et se laisse alller aux impressions d'une sensibilité presque maladive que la mère vigilante se voit forcée de réprimer.

Henri vient d'atteindre sa douzième année. Cheveux frisés, regard ardent et malin, rire moqueur. Il a tous les ans le prix de gymnastique et préfère ouvertement le ballon aux mathématiques et aux vers latins.

Marthe est petite pour ses treize ans passés, mais promet d'être jolie. C'est une bonne enfant à laquelle sa mère reproche seulement un goût trop vif pour les rubans et les dentelles au crochet dont elle enjolive tous les ojets de toilette à son usage.

(à suivre)

LETTRE DU CHEF DU SECRÉTARIAT DE L'A.C.F.C.

Vonda (Saskatchewan),
le 27 février 1931.

Chers écoliers,

Une erreur de typographie a fait omettre de notre dernière lettre les noms de Denise Duperreault, Germaine Roy, Alfred Roy, Bibiane Joubert et Jeanne Cadrin. Mille pardons.

Depuis, nous avons reçu des nouvelles de Thérèse Chénard, Gérard Roy, Marie-Rose Lajeunesse, Cécile Houde, Gertrude et Paul Saint-Jean, Béatrice Couture, Irma Petit, Léona Pajot, Marie-Claire du Bois et Jean Lachambre.

Comme les précédentes, ces lettres nous ont été fort agréables et nous ont renseigné ; nous en remercions bien sincèrement ceux et celles qui nous les ont écrites.

Toute cette correspondance à propos des prix de français semble à peu près terminée maintenant. Elle n'aura pas été sans utilité.

D'autres occupations vont désormais prendre tout notre temps. L'organisation du concours de français, la perception des dons en faveur de ce concours, vont bientôt commencer. Et... des tâches nouvelles s'annoncent, lourdes de conséquences pour nos associations nationales. Demandez à vos parents, à vos maîtres et maîtresses de vous expliquer ce que nous voulons dire ; il serait trop long de le faire ici.

Aussitôt que nous le pourrons, nous avons bien l'intention de reprendre contact avec la gent écolière franco-canadienne de la Saskatchewan. Les lettres que nous avons reçues nous ont fait désirer en recevoir d'autres. Nous vous disons donc, pour aujourd'hui : Au revoir, à bientôt !

Avez-vous lu, vous les grands et les grandes, les articles parus en troisième page du *Patriote* les 4 et 18 février dernier au sujet des questions d'examens du concours de français ? Si vos institutrices et instituteurs ne reçoivent pas le journal, découpez donc ces articles et portez-les-leur. Ce que l'on y explique les intéressera et vous aussi lorsqu'on vous l'aura fait comprendre.

Avez-vous essayé de répondre aux questions posées à la fin de l'article du 18 février ? Essayez, et demandez à vos maîtres de vous poser d'autres questions de cette espèce. Vous nous direz ensuite si vous aimez les examens de ce genre. Nous croyons que oui, mais nous n'en sommes pas tout à fait certains cependant.

En terminant, nous tenons à vous dire merci encore une fois pour les bonnes lettres que nous avons reçues de vous. Nous vous lirons toujours avec plaisir. Revenez-nous donc aussi souvent que vous le pourrez ; et pour ce faire, vous n'avez pas besoin d'attendre que nous vous le demandions, n'est-ce pas ?

Votre bien dévoué,

Le chef du secrétariat de l'A. C. F. C.

Vonda (Saskatchewan).



FEUILLETON DU "PATRIOTE"

De Toute Son Ame

Par René BAZIN

Suite

La Loire s'éveillait. Le bruit d'un battoir chanta dans une saulaie. Des canots de pêcheurs de saumon rayaient çà et là la nappe du fleuve qui flambait en dessous, et s'emplissait d'or pâle. La silhouette énorme de la ville perçait en vingt endroits la brume encore flottante et couchée sur les eaux.

Et Etienne, immobile, le coeur battant, les lèvres tremblantes de mots qu'il n'oserait jamais dire, attendait le moment où, se dégageant des brouillards, des mâts de navires, des pointes de peupliers de l'île Sainte-Anne, à l'entrée de la Grande-Loire, une petite maison apparaîtrait, haute et blanche comme un phare.

. . . .

A la fenêtre de sa chambre, Henriette achevait d'agrafer son corsage noir de tous les jours. Elle voulait le voir, et elle n'y comptait guère pourtant. On est pressé, dans ce monde des pauvres. A quelle heure passait le bateau ? Etienne ne l'avait pas dit. La jeune fille songeait : "C'est si court, le temps que j'ai pour l'attendre là !"

Ses yeux erraient dans le paysage, depuis la prairie au Duc, jusqu'à Trentemoult. Et tout à coup, en plein courant de la Loire, venant, doublant la pointe de l'île Sainte-Anne, elle vit la barque, les trois bouquets de capucines, les paniers verts, et le grand Etienne qui s'était levé.

Il ne gouvernait plus. Il avait laissé tomber l'aviron. Il allait à la dérive sur le fleuve encore désert, la tête tournée vers la maison blanche. Henriette se tenait droite dans l'ouverture de la fenêtre. Lui l'aperçut. Il monta sur le banc d'arrière, afin d'être mieux vu, et, de ses deux mains, il envoya deux baisers à travers l'espace.

Henriette rougit.

— Oh ! cet Etienne ! dit-elle. Il devient d'un osé !

Elle se retira. Mais elle revint une minute après... Etienne, d'un coup de barre, avait incliné son bateau, et se perdait déjà parmi les yachts de plaisance et les canots du petit port de Trentemoult.

— Par exemple...

Il réfléchit une seconde.

— Par exemple ces Madiot. J'admettrais que, vu les longs services de l'oncle, on étudiât le moyen de leur accorder une petite pension.

— Très bien, mon ami : c'est déjà fait.

— Comment !

— Et si tu avais pu voir, tout à l'heure, la surprise, la joie de cette jeune fille ! En vérité, le remerciement dépassait le cadeau. C'était naïf, c'était...

— Pardon : vous donnez combien ?

— Cinq cents francs par an.

— Sapristi ! Comme vous y allez! Voilà qui n'est pas raisonnable déjà !

La mère répondit doucement, pour ne pas froisser :

— Trente ans de services, Victor ! Moi qui me reprochais de n'avoir pas été assez généreuse ! Mais tu comprends bien que ce sont là des charités nécessaires, presque des dettes. Avec une fortune comme la nôtre, sais-tu mon rêve ?

Le jeune homme, les sourcils froncés, tournait son porte-plume entre ses doigts, et fixait obstinément l'encrier.

— Mon rêve serait de doter une ou plusieurs grandes oeuvres destinées à secourir des ouvriers d'usine et de métier. Quelles oeuvres ? Je n'ai pas encore de décision, quoique j'aie des idées. Ensemble nous y réfléchirions, ensemble nous arrêterions les plans, nous referions une réputation à ce nom de Lemarié, que plusieurs ont maudit. Enfin je voudrais nous voir moins riches et plus aimés, mon enfant : veux-tu ?

Sans perdre de vue l'encrier, il répondit, avec cet air de supériorité que les hommes prennent vite, dans les questions d'argent :

— Mère, je propose que nous continuions nos adresses ; voilà qu'il est trois heures, et la poste n'attend pas.

Elle eut un petit sursaut de douleur. Mais elle ne s'emporta pas. Il y avait l'avenir, tout l'avenir à sauvegarder. Elle dit tristement :

— Alors ce que tu disais à ton père ? Je ne comprends plus, mon ami.

Il leva les mains :

— Mais, je le pense toujours ! Seulement, nous serions naïfs, en vérité, de nous ruiner seuls pour changer les choses qui sont la résultante de tout un état de société. C'est l'éducation, qui est à changer, les esprits... Que sais-je ?

Les mots tombèrent, cette fois, sans réponse. Madame Lemarié s'était remise à écrire, courbée sous les enveloppes à bandes noires. Elle avait jugé son fils, et il ressemblait beaucoup plus au père qu'elle ne le pensait. Avec lui aussi, il fallait recommencer à se taire. Victor la vit essuyer une larme, plus d'une fois, pendant l'heure silencieuse qu'ils passèrent ensemble.

Il arrivait toujours des couronnes par l'escalier de service.

. . . .

Quant au vieux Madiot, il exultait, ce soir-là. Cinq cents francs lui paraissaient la fortune. Il ne cessait de remercier Henriette, qui se défendait de tout mérite, que pour lui dire : "Maintenant que c'est fait, ma petite, ne va pas trop dans ces maisons de riches. — Mais mon oncle, quand on m'y envoie ?" Il ne trouvait pas la réponse, ne pouvant lui donner la bonne. Mais la joie l'emportait. Il était si content que sa nièce lui permit, — elle lui donnait des permissions, maintenant, — d'aller faire une tournée chez trois ou quatre vieux comme lui, médaillés du Mexique ou de Crimée, dont il ne se souvenait plus que dans les grandes occasions.

x

XII

Le lendemain, en se coiffant, Henriette se trouva jolie.

Elle s'en alla dans le soleil, toute seule.

Elle s'en alla dans le soleil, toute seule.

Les lilas sont en fleur, g ma bien aimée ? Sentez-vous ? Les lilas, non, leur saison est passé, et leur parfum ne revient pas. Alors, ce sont les cytises dont les grappes couleur d'or font la cloche dans la graine ajourée des feuilles ? Mais les cytises sont capiteux, et les pensées qu'ils donnent peines de trouble. Qu'est-ce donc ? Vous avez rapproché en songe trois brins de genêt d'Espagne, et vous dites : "Ce n'est pas cela." Les herbes des prés sont fauchées. Le vent se repose. Bien-aimée, vos cheveux embaument comme un champ de marguerites. Ils ont fleuri. Un parfum s'élève de vous. Allez, respirez, souriez, buvez la vie. Vous tournerez des têtes. Ceux qui vous aiment vont vous le dire.

La jolie fille va vers l'atelier. Elle fera des chapeaux que sa maîtresse vendra. Ce jour-là n'est pas pour elle, pas plus que les autres. Cependant, tant qu'elle a été dans la rue, elle s'est sentie comme une petite reine.

x

XIII

Deux jours plus tard, au petit matin qui lève sur les eaux des lames de brouillard comme des copeaux blancs, un bateau quittait la prairie de Mauves, et traversait la Loire. L'homme, qui le conduisait

La jeune fille acheva de mettre en ordre sa chambre.

Elle riait en songeant à cet Etienne, et se promettait de le gronder. Un peu de rougeur lui était resté aux joues.

Quand elle traversa la cuisine, pour aller au travail :

— Qu'as-tu donc ce matin, jeunesse ? dit le vieux Madiot. Tu as l'air éveillée comme une ablette !

En vérité, oui, elle avait du mal à reprendre sa physionomie de tous les jours, un peu sérieuse, un peu froide contre les regards de la rue. Elle descendit l'escalier, attira derrière elle la porte, et, droit en face, appuyé contre un des acacias plantés dans le roc, elle vit le grand Etienne.

Son coeur battit violemment. Elle se sentit tout émue et toute contrariée. Etienne venait à elle, le visage à demi riant et à demi inquet. Par-dessus son tricot de laine, il avait mis une veste noire, et son feutre des dimanches coiffait sa tête blonde.

— Je vous espérais, dit-il.

Henriette lui donna la main, presque timidement. les maisons de la rampe de l'Ermitage dévalaient la pente, chacune ayant sa bande d'enfants aux portes et ses ménagères aux fenêtres.

— Y a-t-il moyen de causer un brin ? demanda Etienne.

— Si vous voulez m'accompagner jusqu'à la Fosse, répondit Henriette, nous causerons en chemin.

Tous deux cependant demeurèrent muets pendant plusieurs minutes, lui, tourné vers les vergues emmêlées des navires, derrière lesquelles montait le soleil, elle, regardant la suite familière des portes basses, des escaliers, des fenêtres, d'où partaient des "Bonjour, mademoiselle Henriette ! — Bonjour, la Vivien ! répondait Henriette ; bonjour, la Esnault ! bonjour, Marcelle !"

Mais, le commencement du quai, c'était la fin du coteau de Miséri. Ils furent enveloppés bientôt par les groupes des travailleurs et des flâneurs du port, passants inconnus, foule anonyme qui donnaient aux deux jeunes gens comme une impression de solitude. Le grand Etienne, s'enhardissant, se mettait à épier, du coin de l'oeil, le visage rose de la jolie fille qui trottait menu à côté de lui. D'un accord tacite, ils évitèrent une troupe de portefaix qui déchargeaient un bateau de blé, continuèrent de longer la Loire, et trouvèrent un gros tas de sacs de plâtre empilés, dont l'abri leur parut favorable. Ils s'arrêtèrent. Et il y eut, dans la ville mal éveillée, deux amoureux de plus qui se tenaient l'un devant l'autre, bien près, et qui parlaient tout bas, sans gestes, pour ne pas appeler l'attention.

— C'est que, dit le grand Etienne, je ne pouvais plus rester comme ça.

— Qu'aviez-vous donc à me dire? demanda Henriette.

Il attendit, défiant, qu'un douanier de service se fût éloigné.

— Mademoiselle Henriette, ça ne pouvait durer toujours, d'avoir un sentiment pour vous sans vous le dire.

Il vit la jeune fille se reculer un peu, toute pâle de saisissement, et s'appuyer de la main aux sacs entassés.

— Ne vous en allez pas ! Ecoutez ! Mon père croit que j'ai entrepris de porter des légumes à Trentemoult pour gagner plus d'argent. Eh ! sans doute ; mais j'avais surtout l'idée de vous voir. Tous les jours que Dieu donne, depuis trois mois, je vous ai cherchée...

(à suivre)